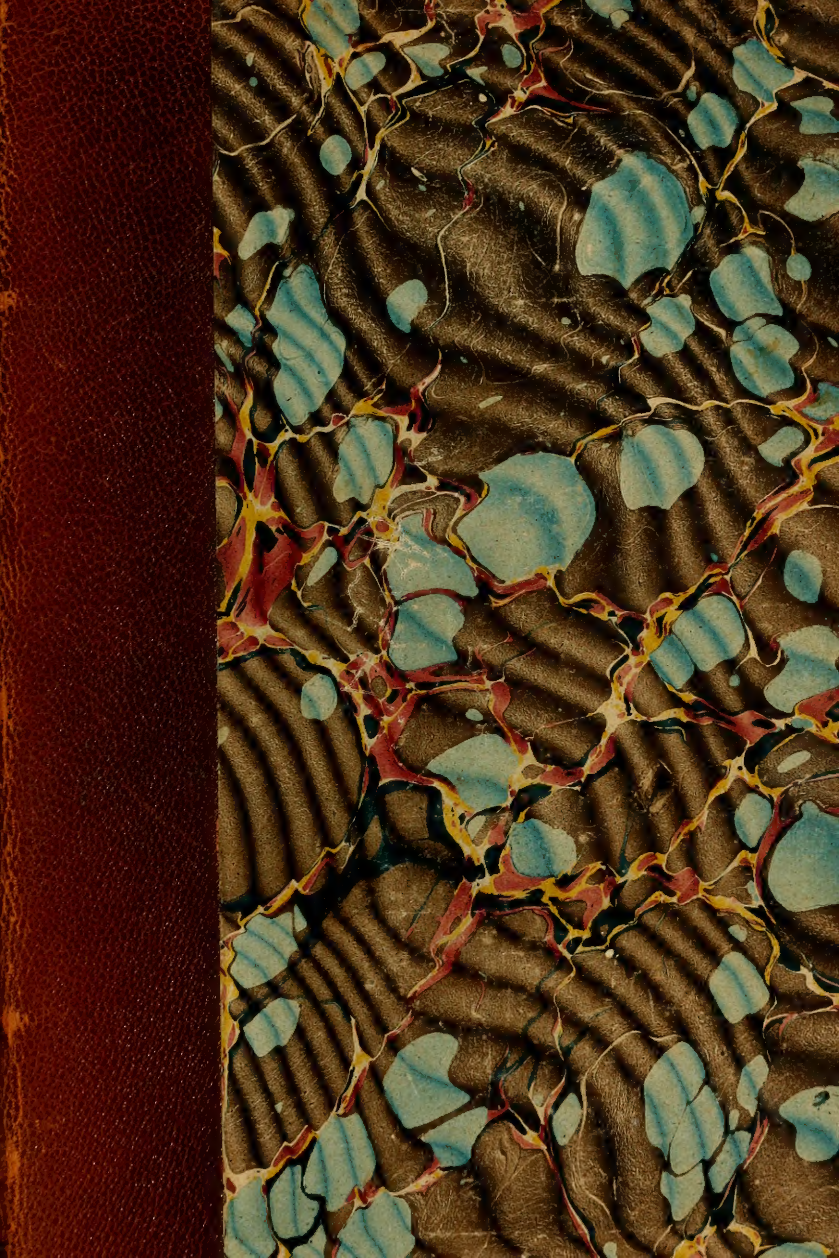
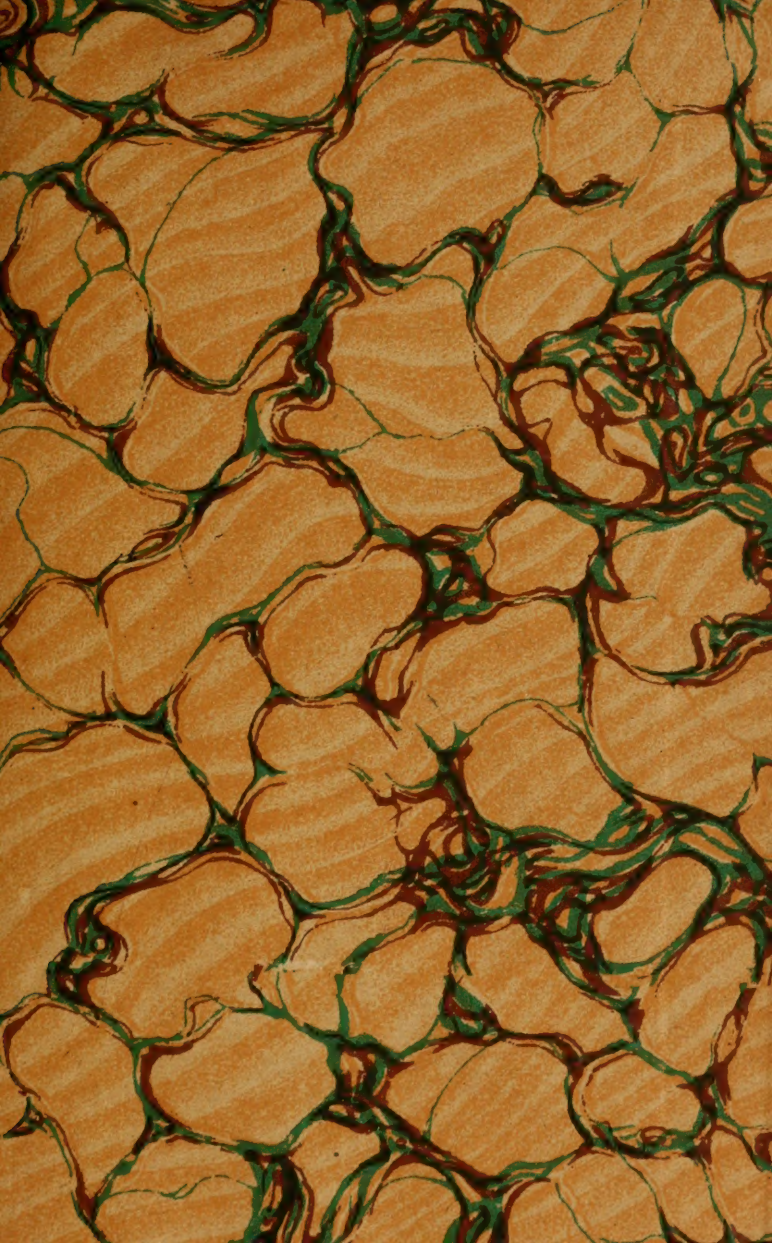




DU MÊME AUTEUR :

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR.

L'ouvrier devant l'État, *Histoire comparée des lois du travail dans les deux mondes,* 1 vol. in-8, 1904. . . . . . 7 fr. »

Des lois ouvrières *dans les deux mondes,* 1 vol. in-32, 1905 . . . . 0 fr. 60

Histoire du mouvement syndical en France (1789-1906), 1 vol. in-16, 1907 . . . . 3 fr. 50

Bibliothèque Charpentier, FASQUELLE, éditeur.

La guerre économique, 1 vol. in-12, 1900 . . . . 3 fr. 50

L'histoire du Socialisme français, 1 vol. in-12, 1901. 3 fr. 50

Les étapes du Socialisme, 1 vol. in-12, 1903 . . . 3 fr. 50

L'avenir du Socialisme, 1 vol. in-12, 1905 . . . . 3 fr. 50

Bibliothèque Socialiste, éd. CORNÉLY et Cie.

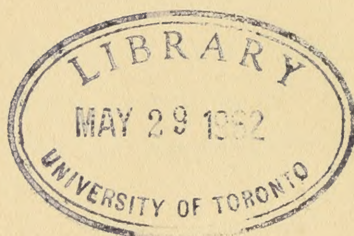
Le Colonialisme, 1 vol. in-16, 1905 . . . . 0 fr. 50

LE
SYNDICALISME
CONTRE L'ÉTAT

PAR

PAUL LOUIS

PARIS
FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
—
1910


LIBRARY
MAY 29 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

LE SYNDICALISME
CONTRE L'ÉTAT

INTRODUCTION

En un précédent ouvrage[1], j'ai tâché de retracer l'histoire du mouvement syndical français, depuis la Révolution jusqu'à la phase contemporaine. Le volume, que je soumets aujourd'hui au lecteur, offre une portée sensiblement différente car, d'un côté, il vise à embrasser l'ensemble de l'organisation ouvrière dans le monde et, de l'autre, il l'envisage moins en son développement historique que dans ses traits généraux de l'heure présente et dans ses relations avec l'État.

Il fut intéressant, à une certaine époque, il y a quatre-vingts ou quatre-vingt dix ans, d'étudier l'évolution du libéralisme en France,

1. *Histoire du Mouvement Syndical en France* (F. Alcan, 1907)

et sans doute cette étude eût déjà précisé les traits spécifiques de la poussée bourgeoise contre la grande propriété foncière; mais il était beaucoup plus intéressant, — en débordant les frontières d'un pays pris isolément, — d'analyser le cheminement libéral, considéré comme un phénomène européen. Ce cheminement se produisait en Allemagne, en Italie, en Espagne, comme dans le royaume des Bourbons restaurés, et alors, dans une vision plus générale, dans une expérience plus ample, il se dépouillait de certains éléments nationaux, accidentels ou transitoires, pour dégager ses aspects essentiels et permanents. De même encore, on n'aurait qu'un aperçu inexact de la crise politico-sociale de 1848, si on la localisait dans un État particulier, car elle se répandit d'une extrémité à l'autre du Continent, s'enveloppant de diversités multiples, associant les bouleversements démocratiques aux renaissances nationalistes; et ce n'est qu'après avoir porté ses regards tour à tour sur Paris et sur Venise, sur Francfort et sur Vienne, sur Prague et sur Budapest, qu'on peut se piquer d'en avoir discerné la signification réelle et profonde.

De même pour le syndicalisme. S'il est un phénomène historique, qui, de par sa nature,

soit international, qui ne s'arrête ni devant les conventions de la diplomatie, ni devant les créations de l'histoire, c'est bien celui-là. Comme le libéralisme en 1820, comme le démocratisme en 1848, comme le socialisme politique à deux reprises, et avec les deux Internationales, à la fin du second Empire et vers 1889, il a épandu sa vague sur tout le Continent; bien plus, il a couvert le monde entier; et l'on peut même dire qu'il est le premier mouvement de subversion et de rénovation, qui se soit exercé partout quasi simultanément. Tandis que le libéralisme a requis plus de cent années, pour aller de la France à l'Allemagne, et de l'Allemagne à la Russie et à la Turquie, le syndicalisme a surgi, pour ainsi dire, à la fois, en France et au Japon, en Suède et aux Iles Sandwich, dans la République Argentine et en Autriche. Et rien n'atteste mieux, — lorsqu'on envisage, dans la structure des sociétés, les causes de cette majestueuse poussée ouvrière, — la rapidité de la transformation, que le triomphe de la production capitaliste a opérée à travers les deux hémisphères.

Le syndicalisme est la forme moderne de l'attaque prolétarienne, la forme la plus saisissante, et celle qui tend de plus en plus à pré-

valoir. Les écrivains qui veulent l'opposer au socialisme, et qui découvrent, entre l'un et l'autre, d'irréductibles antagonismes, s'attachent à des contingences, à des apparences passagères, car le syndicalisme n'est au fond qu'une expression puissante de l'effort destructif et constructif, qui, depuis des années, ébranle le vieux régime politico-social, et mine peu à peu l'antique système de propriété. Il aboutit nécessairement au collectivisme ou au communisme. Il représente le socialisme en action, — en action quotidienne et continue.

Sans doute, pour l'observateur superficiel, il semble infiniment divisé, et son fractionnement va jusqu'à l'abolition de toute unité fondamentale et de toute cohésion. De pays à pays, se révèlent de sensibles différences de tactique, des divergences d'aspirations et d'idées, qui se manifestent dans les conférences périodiques, comme dans les événements journaliers : l'Angleterre et l'Allemagne nous oflrent, à l'heure actuelle, le spectacle d'une discipline et d'un modérantisme corporatifs, avec lesquels contrastent l'agitation incessante et le révolutionnarisme prédominant de la France. Les rapports des groupements professionnels, et de leurs organismes centraux, avec les partis politiques

socialistes, varient du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest : ici, l'entente est complète, à ce point que les mêmes hommes sont investis des fonctions administratives dans les uns et dans les autres; là, au contraire, la méfiance, la suspicion, l'hostilité parfois, subsistent, comme si la lutte était naturelle entre le syndicalisme et le socialisme. Mais ces diversités de méthode, et ces particularités du cheminement ouvrier, s'expliquent et se ramènent à leur juste valeur, dès qu'on examine les conditions historiques, géographiques, économiques, de la formation syndicaliste dans chaque nation. Ainsi encore il résulte de l'étude, même cursive, des faits des cinquante dernières années, que nulle part la progression ne s'est opérée de façon rectiligne en quelque sorte. L'histoire des organisations ouvrières est pleine de remous violents et de subites évolutions; partout les phases de terrorisme et de furieuse attaque ont alterné avec les phases de conquête laborieuse et de silencieuse préparation. Le Trade Unionisme anglais, à cet égard, nous présente le développement le plus complet et le plus complexe qu'on puisse imaginer, et ce sont justement ces successions de périodes contrastantes, en un même pays, qui viennent atténuer l'importance des contrastes

qui s'accusent, entre plusieurs pays, à un moment quelconque. Le mouvement syndicaliste a son unité, évidente pour les esprits avertis, supérieure à toutes les différenciations provisoires : il la trouve dans son universelle tendance à détruire l'État.

Or, l'abolition de l'État, — organe d'une société déterminée, instrument de compression des catégories sociales qui se rebellent et qui luttent, — est l'objectif même du socialisme moderne. Ce qui distingue ce socialisme moderne du socialisme utopique, qui triompha vers 1848, et dont Cabet, Pecqueur, Louis Blanc, Vidal, furent les publicistes les plus connus, c'est justement qu'il n'attribue plus à l'État la puissance de transformation, la capacité révolutionnaire, le rôle de magique renouvellement, que lui assignent les écrivains de cette phase de dangereux enthousiasme. Pour les utopistes, tous les rouages bureaucratiques pouvaient être mis au service des classes fraternellement réconciliées en vue de la régénération sociale. Pour les socialistes contemporains, depuis Karl Marx (et peut-être l'influence du fédéralisme libertaire fut-elle plus effective qu'on ne l'a cru), ces rouages bureaucratiques, destinés à sauvegarder un système, et à maintenir une tutelle

administrative, économique, financière, policière et militaire, doivent être finalement disloqués. La société nouvelle ne naîtra qu'à ce prix. Il existe encore, dans tous les pays, des groupements d'hommes, ou des individus isolés, qui se réclament du collectivisme, qui prétendent vouloir l'affranchissement total des travailleurs, et qui pourtant adhèrent à l'étatisme. Ce sont ceux qu'on appelle revisionnistes en Allemagne, réformistes en France, en Italie, en Suisse. Ceux-là n'ont pas encore compris que l'État ne peut être séparé du milieu économico-social, d'où il est issu, et où il plonge toutes ses fibres; mais ils se piquent d'en faire un organe de rénovation et de libération. Ils reviennent, sans le savoir, à ces théories du despotisme éclairé, qui fleurissaient à la fin du XVIIIe siècle, dans les cours de Vienne, de Pétersbourg, même de Madrid et de Lisbonne, et dont les événements se chargèrent de démontrer la dérisoire inanité... Mais ces utopistes de l'heure actuelle, ces champions de l'adaptation à outrance sont destinés à perdre un terrain croissant, au fur et à mesure que le syndicalisme affirmera davantage l'action autonome du prolétariat associé.

Dans son ensemble, le socialisme mondial est

aussi antiétatiste que le syndicalisme, et par là s'exprime l'identité des deux mouvements, dont il est difficile de délimiter les champs d'exercice. Plus les années s'écouleront, et plus l'on s'apercevra de la puérilité des oppositions fondamentales qu'on a voulu établir entre eux. A la vérité, le syndicalisme n'est qu'un socialisme rajeuni, et infusé à des masses plus denses, et encore, — tant la diversité est grande en pareil domaine —, cette phrase ne vaudrait point pour tous les pays, car si dans beaucoup d'entre eux, — en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, dans les États Scandinaves, — la propagande politique s'est manifestée bien avant la propagande corporative, entendue en son acception la plus haute et la plus complète, le phénomène inverse se constate en Angleterre, et dans toutes les contrées qui ont reçu à l'origine un peuplement anglo-saxon, les États-Unis et l'Australie en particulier. Ici encore, les différences de mentalité (sur lesquelles il est superflu de s'arrêter, et que les circonstances historiques expliquent pour une très forte mesure), s'accusent dans des traits décisifs. Le socialisme, avec ses théories à longue portée, avec ses plans d'avenir et ses déductions à plus brève échéance, a fait son apparition le premier, chez les peuples qui se

piquent de doctrinarisme, et qui s'attachent aux opérations de la raison pure. Le syndicalisme surgit d'abord, chez ceux qui se soucient moins de dialectique que d'action pratique, et qui ne se complaisent qu'accessoirement au jeu des idées. L'Angleterre avait déjà accompli deux révolutions, lorsque la France couchait encore sur le papier, avec Montesquieu, Rousseau et beaucoup d'autres, des programmes de rénovation politique. Loin de moi, toutefois, la pensée de comparer des époques si étrangement dissemblables, ou de nier l'efficacité de ces thèses, qui, jaillissant du plus profond de la structure sociale, bouleversent le monde! Même dans les pays où le syndicalisme s'est formé spontanément, groupant les travailleurs par professions, leur inculquant, dans les heurts quotidiens, la notion de la lutte des classes, il a reçu l'empreinte dernière du socialisme. Même dans les milieux anglo-saxons, où la tradition est si vivace, où la pénétration des concepts venus d'ailleurs se fait accepter si malaisément et si lentement, les données essentielles de la critique-Marxiste ont fini par s'imposer, et le Trade Unionisme a ordonné ses points de vue selon un plan nouveau.

L'action du socialisme, considéré comme un

corps de doctrines, envisagé aussi comme la pression politique du prolétariat, se retrouve donc, à chaque pas, dans l'histoire contemporaine de la formation corporative. Mais la réaction du syndicalisme n'a été ni moins vigoureuse, ni moins féconde. Engendré ici par la propagande collectiviste, vivifié là par elle, il a, dans une réciprocité de services qu'on ne saurait trop mettre en relief, réveillé les partis socialistes à une heure où ils risquaient de trop sommeiller. Les différences de tendances, qu'on note actuellement entre ces partis, sont celles mêmes qui apparaissent entre les organisations syndicalistes des diverses contrées. La Social Démocratie allemande subit de plus en plus l'influence des Fédérations d'industries, comme la section française de l'Internationale ouvrière a reçu des impulsions de la Confédération générale du Travail. Même lorsque la séparation semble absolue entre les groupements politiques et les groupements professionnels, ils prennent naturellement des allures analogues, et de plus en plus, les suggestions du syndicalisme sont dominantes.

Rien ne se conçoit mieux, au demeurant, et l'on me permettra ici de dégager succinctement les raisons de ce fait. D'abord, dans toutes les

contrées du monde, où le capitalisme a prévalu, les groupements syndicalistes englobent des effectifs beaucoup plus considérables que les groupements du parti socialiste. La proportion était, en 1909, de 3 à 1 pour l'Allemagne, de 15 à 1 pour la France, et cette seule considération des chiffres pourrait être déjà utilement invoquée.

L'action syndicaliste est permanente, se révèle à chaque instant, se renouvelle chaque jour, au fur et à mesure que les combats économiques éclatent et dressent les salariés contre le patronat. Elle ne cesse de concentrer les regards, d'offrir à l'étude des sujets passionnants : elle entretient les travailleurs dans une fièvre continue, dans une mentalité belliqueuse qui ne se relâche jamais. L'action politique socialiste, même si elle s'exerce sans trêve, ne se transforme qu'à de rares intervalles en offensive violente, les enceintes parlementaires étant peu propices aux batailles ininterrompues. Pendant des semaines et des mois, les circonstances la paralysent, l'amortissent, la refoulent au second plan. La lutte politique ne se déroule pas toujours et partout ; la lutte économique est universelle et constante.

Il résulte de là que le syndicalisme engendre,

chez les prolétaires associés, une exaltation, un enthousiasme, une volonté de vaincre, qui se retrempent quotidiennement dans les incidents mêmes de la guerre sociale. Ils connaissent les âpres satisfactions de la victoire et les amères sensations de la défaite. Leur existence rappelle la vie de ces soldats d'Alexandre, de César ou de Napoléon, qui ignoraient le repos et la détente. Pour eux, le péril est menaçant : ils risquent, chaque matin, leur pain et celui de leur famille; ils jouent leur liberté, et parfois plus encore, dans leurs campagnes, pour les huit heures, contre le tâcheronnat, contre les briseurs de grèves, etc. La classe ouvrière distingue forcément entre ces dangers qui pèsent sur l'action syndicaliste, et la relative sécurité qui facilite l'action politique ; même lorsque celle-ci, comme en Allemagne, expose les propagandistes et les militants à la prison et à l'amende, elle ne comporte plus, pour la masse, une égale somme d'intimidations. Dans la plupart des pays où le parti socialiste s'est érigé en élément permanent des luttes politiques, et où il siège au Parlement, il a fortement atténué les sévérités du pouvoir à son égard, et celles-ci s'exercent plus volontiers contre les syndicalistes. Hormis les conjonctures exceptionnelles,

les groupements corporatifs subissent, beaucoup plus que les groupements politiques, les représailles de l'autorité gouvernementale, et cette différence à leur préjudice s'explique par la continuité plus marquée de leur attaque.

Les partis socialistes ne sont pas purement et simplement prolétariens dans leur composition. Ils ont été formés, à l'origine, par des intellectuels transfuges de la bourgeoisie : ni Marx, ni Lassalle en Allemagne, ni Blanqui, en France, — pour ne parler que des morts et des plus connus, — n'avaient peiné à l'usine, manié les outils, produit de la fonte ou du verre. Ces partis, aujourd'hui encore, se recrutent, pour une fraction, parmi les hommes des professions libérales, qui se détachent peu à peu du milieu dirigeant, et qui, de par leurs conditions de subsistance, se rapprochent de plus en plus de l'ouvrier ; mais ces salariés d'un genre nouveau gardent souvent la mentalité de leur origine : d'aucuns sont venus au socialisme par dépit, par souci de vengeance, par ambition, et ne se fondent que malaisément dans la masse. Le syndicalisme, à l'inverse, a jailli spontanément du prolétariat concentré : il fut la création instinctive d'abord, raisonnée ensuite, des travailleurs révoltés, et ce n'est qu'après des années et des

années de combat, qu'il a entendu les théoriciens dégager les traits distinctifs de son programme. Par sa nature même, il écarte les adhésions transitoires, comme il brise les efforts de domination. Il représente, plus exactement et plus pleinement que le socialisme politique, la poussée ouvrière contre le régime social ; et s'il n'est pas non plus à l'abri des défections, des trahisons et des compromis, il leur offre une résistance plus vigoureuse et un terrain moins fertile.

En dernier lieu, il ne se contente point, — et ceci est sans doute encore pour lui une supériorité, — de dénoncer les tares et les vices du système capitaliste ; il ne se borne pas à esquisser les lignes caractéristiques et générales d'une autre société ; il en élabore les éléments humains. Les partis socialistes, organes de lutte et de conquête, disparaîtront dans leur triomphe, et s'enseveliront dans les ruines de l'édifice moderne, ébranlé et détruit par eux ; les grandes Fédérations ouvrières, organes de combat aussi à coup sûr, apparaissent en outre comme des préfigurations des rouages économiques du lendemain, comme les rudiments mêmes des mécanismes qui assureront la production et l'échange. Loin de s'évanouir dans la disloca-

tion du vieux monde, elles manifesteront alors toute la fécondité, toute la puissance de leurs initiatives créatrices. Elles achemineront l'humanité de l'état d'hier à l'état futur, en garantissant la permanence de la vie sociale. Tandis qu'elles émiettent à coups répétés la structure actuelle, et qu'elles sapent les rapports en vigueur, elles enfoncent déjà les bases d'un autre régime, elles éduquent les hommes qui en assumeront collectivement la charge, elles engendrent la mentalité et l'habileté technique, qui lui permettront de subsister.

Par là se mesure l'importance présente et future du syndicalisme. Issu d'un milieu social en pleine évolution, il vérifie déjà les prévisions du socialisme scientifique, et marche vers les fins que les écrivains du collectivisme avaient, de longue date, assignées à la conquête ouvrière. Il ne se sépare point du socialisme, mais, à l'inverse, se met au service, — par spontanéité et aussi par logique, — des thèses connues, qui, depuis plus d'un demi-siècle, se sont répandues sur le monde. Ce qui est nouveau en lui, c'est la puissance de l'effectif, c'est l'opiniâtreté de l'esprit militant, c'est le bouillonnement des idées qui ne se figent jamais, mais se renouvellent sans relâche, c'est l'enthousiasme

presque mystique parfois, qui abolit les phases de dépression, — l'indifférence à l'échec immédiat, la passion toujours rajeunie de l'action. Le socialisme politique avait engagé la lutte ; le syndicalisme l'a universalisée, en lui donnant, par surcroît, la continuité.

Et pourtant, il n'y a pas longtemps encore, cette formidable poussée syndicaliste n'attirait qu'à peine les regards. Les publicistes conservateurs croyaient, avec sérénité, à son rapide évanouissement, ou à son assimilation progressive. Ils ne se rendaient compte ni des raisons profondes qui l'avaient suscitée, ni des motifs qui lui assuraient la durée, ni de l'ampleur du programme qu'elle élaborait peu à peu. Convaincus qu'elle demeurerait anodine, inoffensive, et qu'elle constituerait en quelque façon un antidote au socialisme, ils prenaient soin de l'exalter, de célébrer son modérantisme, de glorifier l'étroitesse de ses plans. Ils saluaient, en elle, le réformisme prudent, exclusif de toute menace pour la structure économico-sociale, et la confrontaient avec le collectivisme ambitieux et subversif, auquel ils réservaient toutes leurs craintes. Ils ne se doutaient point que les deux courants ainsi opposés s'associeraient, un jour, l'un à l'autre, ébranlant sur toutes ses faces le

régime contemporain. Ils s'émerveillaient de la sagesse des Trades-Unions britanniques, dont ils méconnaissaient d'ailleurs l'histoire, et qui se contentaient, croyaient-ils, d'ouvrir des débats diplomatiques avec les propriétaires de mines ou de tissages. Ils encouragèrent les groupements corporatifs français à ne rien attendre de la loi, dont le rôle est stérile en certains domaines, et à ne compter que sur leurs propres efforts. Par haine de l'interventionnisme, ils développèrent la thèse de l'action directe.

Et justement, l'imprévoyance des publicistes conservateurs, leur ignorance des faits les plus évidents, leur inaptitude à discerner le sens des phénomènes, qui se déroulent sous leurs yeux, n'éclatèrent jamais avec autant de force. Le mouvement, qu'ils s'étaient imaginé si superficiel ou si maniable, se révèle comme le plus redoutable assaut qui ait choqué les fondements de la société actuelle. L'action directe, tant prônée par eux, est devenue la devise même de l'autonomie ouvrière, la formule révolutionnaire par excellence.

Plus les années s'écoulent, et plus les fédérations d'industries s'aperçoivent que les réformes partielles n'ont qu'une médiocre portée, ou mieux que les rapports économico-sociaux con-

temporains ne peuvent être transformés, si le mécanisme général de la production, la structure de la propriété, ne sont pas abolis et renouvelés. Elles touchent, à chaque heure, les limites de ce réformisme social; elles se heurtent au mur orgueilleux du capitalisme, qui peut être renversé, mais non déplacé, et l'expérience même des dix, des vingt dernières années leur a valu de s'affranchir des utopies, des croyances trop fragiles, héritées de 1848. Le syndicalisme a, partout, mesuré l'ampleur de la lutte qui s'impose à lui, et qui ne peut se clore par des compromis.

Après avoir bataillé contre le patronat, le prolétariat a conclu qu'il devait nécessairement élargir son effort, que la querelle n'était pas entre des personnes, mais entre des collectivités, — que son émancipation était contrariée, non point par des malveillances individuelles, par des rapacités particulières, mais par les institutions mêmes, qui régissent les relations des catégories sociales entre elles. Derrière les entrepreneurs pris séparément, et engagés dans des débats isolés et passagers, derrière le patronat, — élément permanent et dont la résistance concertée s'affirme de plus en plus active, s'est érigée la haute figure de l'État. Toute la puissance publi-

que intervenait, s'exerçait, sévissait, pour refouler l'attaque des salariés. Il apparut qu'elle était organisée tout entière pour assurer le maintien du système social, avec sa hiérarchie et sa lourde tutelle, avec son égalité théorique et son inégalité foncière, contre les velléités d'indépendance de ceux qu'il écrasait. Alors, le syndicalisme s'est levé contre l'État. Ce sont les traits généraux de cet immense conflit historique, le plus grandiose, le plus passionnant peut-être que présentent les vingt derniers siècles, que nous nous attacherons à noter ici. Le syndicalisme ne peut vivre à l'ombre de l'État; l'État ne peut s'accommoder d'une coexistence avec le syndicalisme.

L'ÉTAT MODERNE

I

RÉVOLUTION POLITIQUE ET CONTRE-RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

L'État moderne date d'il y a soixante-quinze ans ici, d'il y a vingt ans là, d'il y a cent ans ailleurs; il est des pays, tels que la Turquie ou la Russie, où il n'a pas encore surgi, où il est en simple formation; d'autres, tels que l'Autriche-Hongrie, où il se dégage lentement du chaos des relations féodales et des institutions surannées. Lorsqu'on dit qu'il remonte, en France, à la Révolution de 1789, et qu'il a été définitivement implanté par le Consulat et l'Empire, on formule une affirmation en partie inexacte, car le régime politique, financier, militaire du xxe siècle diffère, en beaucoup de points, de celui qu'établit la Constituante, ou de

celui qui succéda au 18 brumaire. Notre système budgétaire, qui résume en soi les caractéristiques du statut national, ne ressemble en rien à celui de 1793 ou même de 1805. Les principes s'en retrouveraient plutôt sous la monarchie de juillet, qui marque précisément l'époque où la bourgeoisie industrielle et banquière prend possession du pouvoir. En vérité, l'État est en perpétuel mouvement, parce qu'il se modifie avec la structure du milieu.

Il tire ses traits spécifiques, ses linéaments capitaux, de la révolution économique du début et du milieu du XIXe siècle, et celle-ci a suivi elle-même d'autres révolutions économiques, qui s'étaient affirmées, en Angleterre, par les événements de 1640 et de 1689, et par toute une série de faits au XVIIIe siècle, — et en France, par la grande subversion de 1789. C'est commettre une erreur de croire que l'État contemporain, un peu partout, directement ou indirectement, a été engendré par la prise de la Bastille, la conquête des Tuileries, l'exécution de Louis XVI, ou la nuit du 4 août. Ce sont là, à coup sûr, des dates maîtresses, et auxquelles l'histoire ne peut accorder une valeur symbolique trop grande. Mais la chute de l'ancien régime ne saurait expliquer pourquoi, dans

toutes les nations, les impôts indirects se sont développés plus vite que les impôts directs, au grand profit des riches. Et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui fut le manifeste officiel du nouveau régime, ne justifierait ni l'expansion du fonctionnarisme, ni la mise en tutelle de l'individu, ni la subordination du groupement initial, la commune, par la puissance publique. On se rend fort bien compte que lorsqu'on passe de la Révolution française, envisagée en ses conséquences mondiales, à l'État moderne, considéré en ses attributs universels, une solution de continuité intervient dans la chaîne des temps. Qu'on prenne l'État allemand ou l'État hollandais, l'État suédois ou l'État belge, des phénomènes ont agi sur leur formation, qui ne sont ni l'abolition de la féodalité par une loi libératrice, ni le refoulement de l'absolutisme monarchique par une charte constitutionnelle. Ces phénomènes, qui n'ont pas seulement influé sur la nature des institutions administratives de toute catégorie, qui ont aussi concouru à l'unification des contrées disloquées par l'histoire antérieure, peuvent se ramener à un type unique. L'événement dominateur du dernier siècle écoulé a été la révolution scientifique, la transformation

économique, qui a créé et concentré le nouvel outillage de production, qui a aussi établi la suzeraineté des possesseurs de cet outillage sur les hommes chargés de le manier. Or, cette transformation est postérieure à la Révolution française, et presque partout, elle s'est révélée après l'apparition du libéralisme, qui a érigé en règles générales, — pour les pays encore soumis à la royauté sans frein, et à la féodalité sans contrepoids, — les principes de 1789. Elle joue ainsi un rôle qui, en vertu de la logique même, demeure plus décisif que le renversement de la monarchie du droit divin, et que la proclamation de la liberté et de l'égalité théoriques.

A coup sûr, cette gigantesque transformation économique a été préparée, facilitée par la Révolution française et par les mouvements secondaires, que le cataclysme de la fin du XVIIIe siècle avait engendrés dans toute l'Europe. Les nouveaux modes de production se fussent moins vite implantés, si les anciens rapports politiques n'avaient pas déjà été brisés, si l'unité administrative n'avait pas été réalisée sur de vastes espaces de territoire. L'Autriche, jusqu'à une date récente, la Russie et l'Espagne, encore aujourd'hui, nous montrent à quel point la constitution politique d'une contrée peut

contribuer à ralentir l'évolution de sa production et de ses échanges. Mais ces réserves n'empêchent que la Révolution de 1789 procédait elle-même d'un premier bouleversement de l'outillage, et que ses effets ont été en partie annulés par un autre, et beaucoup plus ample bouleversement de l'appareil mécanique.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen a été publiée dans une société très différente de celle dont la Monarchie de Juillet nous offre le premier épanouissemenl. Lorsque les Constituants annoncent la liberté à tous les Français, lorsque les Conventionnels glorifient l'égalité totale, ils n'appréhendent pas l'asservissement de millions d'êtres humains au machinisme, le retour de la vassalité ou de la hiérarchie sociale sous des formes nouvelles. A ce moment, l'industrie a déjà jailli du moule féodal, le commerce s'étend au dehors, comme l'atteste l'expansion des ports; et l'abolition des douanes intérieures lui assure une progression d'activité illimitée; mais l'heure de la grande manufacture n'est pas survenue, les concentrations de capitaux sont infiniment médiocres au regard de celles qui suivront. La petite production reste la règle, et l'ouvrier n'est pas si séparé de son patron, que l'un et l'autre for-

ment deux classes distinctes et antagonistes.

On ne saurait reprocher à la Révolution française de n'avoir accompli qu'une œuvre partielle, et de n'avoir pas prévu la lutte sociale, que le début du XIXe siècle allait susciter, le milieu du XIXe siècle proclamer, et la fin du XIXe siècle manifester par d'innombrables événements. La Révolution française a abattu presque toutes les tyrannies, et toutes les tutelles qu'elle trouvait devant elle. Si elle poussa à l'extrême la centralisation et la subordination de l'individu, c'est qu'elle avait à lutter contre la féodalité maîtresse de la terre, contre l'esprit provincial lié à l'ancien régime, contre les grands corps, tels que les Parlements, qui s'opposaient à toutes les choses nouvelles, et qui représentaient, au suprême degré, le privilège de la naissance et le privilège de l'argent. Si elle se prononça pour le morcellement de la propriété, c'est qu'elle n'avait en face d'elle que la propriété féodale, non la propriété capitaliste, et qu'elle pouvait encore garder des doutes sur la puissance de reconstitution des grands fiefs, une fois émiettés. Elle ne pouvait discerner, dans le lointain horizon, les éléments historiques nouveaux qui devaient apparaître vingt ou trente ans après elle. Et d'ailleurs, l'État moderne ne sort de ses institu-

tions que pour une faible partie seulement de la contexture qu'il offre à l'analyse.

L'État moderne est issu d'une structure toute différente de celle qui caractérisait la France à la fin du XVIIIe siècle, l'Allemagne et l'Italie en 1848, l'Autriche-Hongrie en 1880. Beaucoup de gens n'apprécient pas à sa juste mesure le laps de temps qui s'est écoulé entre 1789, ou 1850, et 1909. L'opposition est beaucoup plus grande entre les deux dates extrêmes qu'entre 1689 et 1789, par exemple, ou même 1648 et 1789. Aucune période de l'histoire n'a été aussi remplie d'événements décisifs, — je ne dis pas dans le domaine militaire et politique, mais dans le domaine économique et scientifique, que les cent dernières années. L'adoption de la machine à carder, l'invention du métier à tricoter, du renvideur mécanique, du batteur mécanique, l'introduction de la machine à tulle bobin, de la machine à coudre les gants, de tant d'autres rouages, qui ont multiplié à l'infini les forces de production, sont des faits qui le disputent en importance à la guerre de la succession d'Espagne sous Louis XIV, voire même aux partages de la Pologne ou à la bataille de Baylen. Les campagnes napoléoniennes seront, un jour, reléguées au second plan par l'étude des grandes

créations, qui ont arraché l'humanité aux formes du travail primitif, et lui ont donné, sur la matière brute, une puissance de direction et de transformation quasi merveilleuse. Mais en même temps ces grandes créations instauraient, dans le domaine social, une hiérarchie nouvelle, plus vigoureuse et aussi écrasante que toutes celles qui s'étaient exercées jusque-là. Elles ont replongé des millions d'êtres, qui se croyaient émancipés de par les principes mêmes de 1789, dans une servitude douloureuse et permanente. La révolution scientifique, en élaborant les éléments d'une révolution politique et sociale pour l'avenir, en provoquant, par la concentration même de l'outillage, des capitaux et des hommes, une subversion plus essentielle que tous les bouleversements antérieurs, a suscité une contre-révolution immédiate. Elle a d'abord fondé la lourde suzeraineté du patronat, érigé en dictature la suprématie des grandes fortunes, substitué une aristocratie d'argent, plus tenace, plus méthodique et moins frivole que l'aristocratie des ducs et des marquis, à cette noblesse d'ancien régime, qui plongeait ses racines dans une terre de plus en plus stérilisée.

Le citoyen ne fut affranchi par la Constituante en France, partiellement déchargé de sa vas-

salité au dehors, que pour retomber dans une condition plus pesante et plus précaire. L'ancien régime lui avait refusé la propriété du sol arable; le nouveau le dépouilla, en vertu d'une évolution automatique, de son instrument de travail, et lui dénia la propriété de la machine. Ce citoyen, exproprié de tout droit pratique, demeuré seulement le ridicule détenteur d'attributs théoriques, et qui juraient, par leur majesté, avec l'effroyable détresse où il se débattait, fut subordonné aux nouveaux propriétaires, comme il avait été dominé par leurs prédécesseurs. Il y eut, encore une fois, des possédants et des non-possédants. Les seigneurs changèrent de nom et s'appelèrent les capitalistes ou les grands industriels; les serfs et les mainmortables changèrent de nom, et s'appelèrent les salariés. Des hommes hâves, et qui avaient à peine le visage humain, travaillèrent, comme le paysan de La Bruyère, courbés tout le jour pour gagner quelques sous; mais ils n'avaient même plus la joie du plein air, le réconfort des vastes horizons lumineux dans l'atmosphère limpide et saine. Plongés dans les miasmes morbides, enserrés entre de grands murs, aux trous rares et uniformes, ils manipulaient les sels mortels, ou les peaux malodorantes, ou le métal en fusion. Le libéralisme, qui

semblait avoir libéré le monde, n'avait accompli qu'une œuvre illusoire. Plus puissante que la révolution politique fut la contre-révolution économique, qui s'accomplissait presque immédiatement. Celle-ci effaça celle-là. Dans la société contemporaine, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est enfouie sous l'accumulation énorme des institutions, qui ont restauré le privilège, organisé le monopole, tué l'égalité. De ci de là seulement, quelques articles ressortent au jour. C'est ainsi qu'à Pompéi, de la cendre du volcan, on a dégagé quelques statues ou quelques fresques qui contrastent avec la désolation grandiose du paysage.

II

LA PUISSANCE PUBLIQUE

L'État moderne synthétise la contre-révolution économique du milieu du XIXe siècle. De 1789, du libéralisme, il n'a gardé que les principes qui ne pouvaient compromettre sa stabilité. Il abrite sa domination derrière les formules creuses et les grands mots sonores, qui sont un hommage à ce passé aboli.

A toutes les époques et dans tous les pays, la « puissance publique », appartient à ceux qui ont saisi la prépotence économique. L'expression dont on use ne doit point faire illusion, car l'État n'a été, n'est nulle part l'organisation du pouvoir au profit de la masse, ou d'une majorité. Il est aux mains de la catégorie sociale, qui a su capturer l'outillage de la production, et ordonner cette production, fût-elle agricole comme en Russie, industrielle comme en Angleterre et

en Belgique, ou encore l'activité de la contrée se ramenât-elle essentiellement aux transports maritimes où à la banque, comme en Hollande.

Chaque fois qu'une catégorie sociale arrache la prééminence économique, elle enlève en même temps la direction de l'État. Le contraste que l'époque contemporaine nous offre entre la contexture politique de l'Allemagne et la structure de la Prusse est plein d'enseignements à cet égard. La Prusse a été, si l'on peut dire, le rudiment, la cellule maîtresse de l'empire, puisque c'est elle qui l'a façonné par le fer et par le feu, selon le mot favori de Bismarck ; elle n'a pu pourtant jusqu'au bout lui imposer son tempérament, ses tendances, en y perpétuant le règne de la grande propriété féodale. La Prusse, malgré l'extraordinaire développement manufacturier de Berlin, de la Silésie, des provinces occidentales, malgré l'expansion formidable de son extraction houillère, de ses industries métallurgiques, chimiques et textiles, est demeurée sur de vastes espaces, en sa partie orientale qui confine à la Pologne russe, un territoire agricole. Là, les descendants des chevaliers d'autrefois, les Junkers, vivent sur leurs domaines, et leur fortune totale, leur rôle économique sont tels, qu'ils réussissent à balancer l'influence des

banquiers berlinois et des usiniers de Cologne, de Dusseldorf et d'Elberfeld. Ces Junkers impriment encore leur empreinte à l'État prussien, dont ils sont les maîtres; et qu'il s'agisse de lois politiques, ou de tarifs douaniers, ou de constructions de canaux, — le roi de Prusse, qui est aussi l'Empereur, — n'ose aller contre leur volonté. Mais la situation se renverse, lorsqu'on aborde l'Empire, dont le royaume traditionnel des Hohenzollern représente pourtant, — par l'effectif de sa population, — les deux tiers.

Victorieuse encore en Prusse, la propriété agrarienne est refoulée en Allemagne. Pour la mettre en échec, les compagnies de navigation de Hambourg, de Brême et de Lubeck se coalisent avec les manufacturiers de la Saxe et de la Hesse. La bourgeoisie du Sud, la classe moyenne rurale de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, nombreuse et prospère, revendique ses droits. L'État prussien est manié par une féodalité tenace, qui y détient encore une part de la fortune publique. L'État allemand est tiraillé sans cesse entre cette féodalité et la catégorie sociale qui déjà, dans la majorité des autres contrées, a saisi le pouvoir; et, à vrai dire, au fur et à mesure que cette catégorie sociale s'enrichit dans l'industrie et le commerce, elle con-

quiert sur l'administration une influence plus haute.

L'Angleterre nous présente, dans son développement historique récent, un exemple non moins saisissant. L'aristocratie foncière, — les Lords y ont accaparé l'autorité, aussi longtemps que l'agriculture demeura en honneur, et fournit le meilleur du revenu national. Puis les usines s'ouvrirent; les hauts fourneaux s'érigèrent. Manchester, Bradford, Leeds, Glasgow, devinrent les centres d'une active industrie textile. Londres prospéra par la navigation, et son marché financier gouverna une partie des valeurs mobilières du monde. L'agriculture fut peu à peu délaissée, les terres à blé se rétrécirent, la population rurale émigra vers les villes, avec une fureur de déplacement qu'on ne remarqua nulle part ailleurs. La primauté passa du capital foncier au capital usinier, et la gestion des affaires publiques des Lords aux Communes. Cette évolution politique, qui s'effectua sans bruit et sans heurt, correspondait à l'autre évolution qui s'accomplissait dans le domaine de la production. Aujourd'hui, la puissance économique est concentrée tout entière aux mains de la bourgeoisie, dont la fabrique a élaboré la suprématie ; et l'État est si bien à sa dévotion, que le

parti libéral médite une suppression de la Chambre Haute, dernier vestige de la vieille organisation agrarienne, ou tout au moins sa transformation complète.

Partout, au surplus, le siècle qui s'est écoulé a été fécond pour la bourgeoisie, impitoyable à la noblesse terrienne. En même temps qu'il abolissait à peu près l'artisanat, refuge des libertés ouvrières, il rejetait au second plan le capital foncier. Mais tandis que la révolution de l'outillage, groupant des masses croissantes de prolétaires, préparait leur revanche, elle consommait irrémédiablement la défaite, la dépossession des grands propriétaires du domaine arable, qui, pendant six ou sept cents ans ou même davantage, avaient, avec des chances variées, accaparé l'autorité.

Maîtresse de la puissance économique, la bourgeoisie industrielle, commerciale et financière ne représente pourtant, dans les pays où elle s'est haussée au premier rang, qu'une faible minorité. Lorsqu'on examine ses effectifs, on est surpris de leur exiguïté; et ces effectifs, au lieu de s'accroitre, se réduisent sans cesse, au fur et à mesure que la concurrence, loi suprême de la société moderne, élimine les plus faibles. La concentration du capital, qui s'est exercée au

détriment des travailleurs, s'exerce maintenant au préjudice même de ceux qui en bénéficièrent primitivement. La minorité possédante s'effrite à chacune des crises périodiques; mais l'État reste l'organe de cette catégorie restreinte qui commande, à la fois, à la production et à tous les rouages administratifs.

Il n'est, il ne peut être, nulle part, l'exécuteur de la volonté de la masse. La thèse de la démocratie théorique aboutit justement à substituer la collectivité des citoyens à une oligarchie, dans la gestion des affaires publiques. En apparence, les institutions démocratiques se sont implantées en bon nombre de pays, après que le régime censitaire, qui était un prolongement du régime aristocratique, eut, durant des années, arrêté l'effort du peuple. Mais, dans la réalité, ces institutions n'ont prévalu, jusqu'ici, ni en France, ni en Amérique, ni dans les contrées monarchiques, où le pouvoir du prince se révèle comme le plus réduit; car partout, la hiérarchie économique, la scission de la société en classes antagonistes et subordonnées l'une à l'autre, annule la démocratie politique.

III

LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE

Ce n'est que par une gigantesque aberration, par une crédulité sans bornes ou par une mauvaise foi évidente, que l'on peut appeler notre époque : l'ère de la souveraineté populaire. Comment concilier la splendeur des pouvoirs conférés au peuple, la puissance de ses prérogatives doctrinales, le prestige moral de chacune de ses unités, avec la détresse permanente où il vit? Il rappelle ces grands d'Espagne au manteau troué, et qui n'ont d'autre fortune que leur nom. Ce peuple, dont on proclame l'omnipotence, est voué à des chômages terribles, tels que ceux d'Angleterre ou d'Allemagne, où chaque crise économique jette à la rue des millions d'individus. Ce peuple, dont on salue la majesté, demeure partout sans propriété, sans garanties d'existence, sans sécurité du lendemain, et, s'il manifeste

quelque vélléité de colère, comme en France, tous les rouages de l'État, auxquels il est censé commander, sévissent contre lui.

Le bulletin de vote, qui n'est encore octroyé aux prolétaires que dans quelques contrées, et dont la conquête ne s'opéra qu'au prix de multiples batailles, n'est qu'un faux assignat, une formule sonore et sans valeur. Le fonctionnement du suffrage universel est vicié à la base. Les théoriciens peuvent dire, à coup sûr, — et de la sorte, ils tiennent un langage agréable à la masse : — « dans le scrutin d'où sortent les législateurs qui détiennent la puissance publique, tous les électeurs sont égaux : plus de riches, plus de pauvres ; plus de patrons, ni d'employés. L'équivalence de toutes les décisions individuelles est parfaite. » Le Parlement, qui confectionne la loi, est donc l'expression de la volonté populaire, et l'État évolue au gré de la nation tout entière.

Mais c'est là le monstrueux sophisme, qui s'est abattu sur le monde, une première fois sous la Révolution, une seconde fois à la veille de 1848. Aussi longtemps que le statut économique ne sera pas bouleversé, et que la propriété restera le privilège d'une minorité, si importante qu'on veuille prétendre celle-ci, le suffrage universel ne sera qu'une illusion, qu'une duperie.

Ce qui prouve qu'il ne joue pas librement, qu'il est paralysé à chaque instant par les cadres du régime social, c'est précisement que des millions de gens, qui voudraient abolir leur misère, et qui ne peuvent la supprimer que par une subversion économique, ne réussissent pas à s'armer de la légalité. Cette légalité leur apparaît clémente et propice. Ils n'auraient qu'à se prononcer pour l'expropriation des grands capitaux mobiliers et immobiliers, pour la socialisation de l'outillage, pour l'abrogation des prescriptions fiscales et autres qui les irritent. Ils s'abstiennent, non point toujours de voter, mais de voter selon leurs propres désirs, — car quel est l'homme qui, pouvant conquérir sa liberté, la refusera de propos délibéré? Et ce vote, qui les émanciperait, ils ne le rendent point, n'osant formuler leur pensée. Le système les écrase. Ils préfèrent encore la vassalité du salariat, avec sa sécurité précaire, au congédiement brusque qui sanctionnera leur révolte, même légale. La démocratie, tenue en lisière par l'organisation de la propriété, balbutie toujours comme si elle venait de naître. La tutelle pesante et continue, que la grande industrie et la grande agriculture imposent à d'énormes effectifs de travailleurs, soustraits encore à la propagande syndicaliste, se mani-

feste en d'innombrables lieux, et toutes les forces de l'État s'emploient à comprimer le suffrage universel, en le réduisant à n'être plus que l'expression des intérêts et des volontés de la classe dirigeante. La légalité démocratique qui, aux premières heures d'enthousiasme, semblait l'outil d'émancipation des salariés, finirait par tuer le prolétariat. C'est qu'il y a, en fait, deux légalités subordonnées l'une à l'autre : celle qui proclame le droit égal des citoyens, et celle qui maintient la hiérarchie, en lui offrant de multiples moyens de défense.

Et pourtant la classe dirigeante n'a partout concédé l'extension, et l'universalisation du suffrage, qu'après avoir résisté désespérément. C'est une révolution qui a implanté en France la démocratie politique. En Allemagne, le bulletin de vote a paru la condition du triomphe de l'idée impériale : il ne fut, pour Bismarck, qu'un moyen de régner, et un procédé de pression à l'égard des États particuliers. En Angleterre, en Belgique, en Autriche, le prolétariat dut lutter rudement, proclamer même des grèves générales, pour arracher aux détenteurs de la propriété, la capacité d'aller au scrutin, et encore cette capacité a-t-elle été limitée ici par certaines clauses de domicile, tempérée là par l'institu-

tion du suffrage plural. Avec l'octroi du suffrage généralisé, coïncidaient d'ailleurs des mesures administratives de toutes sortes, qui devaient fausser les résultats des grandes consultations. Le Gouvernement allemand, en découpant habilement les circonscriptions, a sauvegardé la prépotence des partis sur lesquels il s'appuie, et les mêmes pratiques ont prévalu en France et partout.

Si la bourgeoisie combattait ainsi jusqu'à la dernière minute, pour restreindre les droits politiques du peuple, ce n'était pas qu'elle appréhendât beaucoup de l'exercice de ces facultés légales. Elle craignait bien plus, qu'un jour, le contraste n'éclatât trop visible entre la théorie et la réalité, entre le dogme de la souveraineté nationale et le fait de la misère nationale. L'événement a prouvé qu'elle avait vu juste. La légalité démocratique pourrait servir le prolétariat, après que le syndicalisme l'aurait secoué à fond, mais à ce moment déjà la légalité serait superflue sans doute, car l'organisation économique aurait déjà croulé spontanément devant la poussée des corporations fédérées. En attendant, l'État moderne reste debout, et la masse subit sa domination.

IV

LE ROLE HISTORIQUE DU PARLEMENTARISME

Le parlementarisme est la fiction derrière laquelle la classe possédante abrite sa suzeraineté ; — le système bâtard qui, en convoquant la foule à exprimer ses votes à intervalles périodiques, sauvegarde le mieux l'autorité de la bourgeoisie. C'est le régime du gouvernement par personnes interposées, celui où le peuple ne fait pas la loi, mais choisissant ceux qui la font, leur laissant pleine et entière latitude de l'écrire à leur guise, accepte forcément la direction des juristes associés aux gens d'affaires ; — et, dans l'une et l'autre catégorie, c'est l'esprit conservateur qui souffle.

On ne comprend vraiment, dans toute leur puissante signification, les mots « action directe », qui constituent la devise du syndica-

lisme militant, que lorsqu'on a envisagé et critiqué le parlementarisme. Le droit d'élire des députés apparaît comme le premier et le dernier mot de l'action indirecte, la seule organisée par la légalité présente. Mais ce qui mesure tout de suite l'inefficacité de cette action indirecte, sa stérilité inévitable, c'est qu'elle ne peut s'exercer que tous les quatre, tous les cinq, tous les six ans, selon les pays. Qu'est-ce qu'un souverain qui parlerait, en moyenne, tous les soixante mois pendant une minute, et qui, tout le reste du temps, serait soumis aux fantaisies de ses ministres? Telle est la condition du citoyen en France, en Angleterre, en Italie, dans les républiques et dans les monarchies constitutionnelles, dans tous les pays d'Europe qui ont brisé le despotisme d'un seul, et dans cette grande Union américaine, où le régime parlementaire, pour être organisé différemment et pour comporter une séparation plus apparente des pouvoirs, a engendré encore plus d'oppression et plus de scandaleuses pratiques que partout ailleurs. La seule capacité qui soit reconnue en réalité à l'homme émancipé, nanti du bulletin de vote, est celle d'abdiquer, et de renouveler cette abdication à des dates régulières. Et c'est la seule supériorité qu'il ait sur la femme,

dont l'abdication est supposée, et que son labeur, de plus en plus développé dans la société moderne, n'a pas encore élevée aux dignités spécieuses de l'électorat et de l'éligibilité.

Le parlementarisme ressemble pourtant à un progrès sur les systèmes gouvernementaux qui l'ont précédé, et, de fait, on ne peut contester qu'il offre certains avantages, mais ici aussi la discussion s'impose.

L'État d'autrefois était manié par une volonté unique, celle d'un souverain : si ce souverain était fou, comme un Charles VI, imbécile comme un Charles IX, débauché comme un Louis XV, l'État tombait aux mains des courtisans ou des courtisanes; en tout cas, la délibération n'était pas publique, et par suite, le peuple n'apprenait les décisions prises qu'au moment où elles étaient déjà exécutées. Il en va parfois encore ainsi dans l'État contemporain, où les expéditions coloniales sont d'ordinaire engagées dans le secret, avant que les Chambres n'aient été avisées; mais d'ordinaire la publicité des débats où s'élaborent les résolutions permet à la foule de prévoir les revirements de la politique, les périls des lois nouvelles, les mesures où s'affirmera l'hégémonie bourgeoise, et, par suite, d'organiser une résistance.

A cette poussée de l'opinion, le Parlement est plus ou moins sensible, mais lorsqu'elle se fait pressante et violente, il hésite, car la crainte de la révolution, ou plus simplement d'une infortune électorale future, hante les représentants de la nation.

Le parlementarisme présente encore ce mérite, — qui est d'ailleurs plus théorique que réel, — de fragmenter l'autorité... Lorsque six cents mandataires sont réunis, investis de la plénitude de la suzeraineté législative, il est des chances pour qu'ils ne tombent pas d'accord, pour que les groupes, les coteries, les partis et les ambitions individuelles créent autant de divisions, et instituent un flottement, dont la liberté profite. Cette hypothèse se vérifie, lorsque des luttes passionnées mettent aux prises les couches diverses de la classe dirigeante, et que l'une ou l'autre peut croire son intérêt compromis par une initiative gouvernementale. De ces conjonctures précieuses, les délégués de la classe ouvrière peuvent user pour écarter les décisions qui menacent les travailleurs, mais ces circonstances se font de plus en plus rares, au fur et à mesure que la bourgeoisie tend à s'unifier davantage, à former une masse plus compacte, pour mieux vaincre les attaques des salariés.

Alors le parlementarisme devient aussi oppressif que l'absolutisme monarchique. Celui-ci, qui ne tire son autorité que de la tradition et du droit divin, ne la retrempe jamais dans une consultation, même viciée, de la volonté populaire. Celui-là, qui emprunte sa vigueur, sa capacité de législation et de gouvernement à l'abdication nationale, qui commande et réprime au nom d'un mandat publiquement conféré, et qui, à étapes fixes, renouvelle ses pouvoirs, écarte toute limitation. L'État démocratique, s'il peut redouter, comme l'État despotique ou féodal, une subversion violente, un assaut de la force, résistera d'autant mieux qu'il s'armera de la fiction représentative. S'il laisse apparaître beaucoup plus clairement que tout autre régime la réalité de la lutte de classes, comme Marx l'a admirablement montré, il offre aussi, à la catégorie sociale dirigeante, des garanties d'une solidité supérieure.

Le parlementarisme est le produit d'une certaine structure économique : il s'adapte à une certaine phase de l'histoire du XIXe siècle ; il apparaît inséparable de la victoire de la bourgeoisie industrielle et commerçante. On ne peut pas dire qu'il ait évolué partout avec la même rapidité, qu'il ait atteint partout au même degré

de splendeur et d'énergie. Dans tel pays, la France, par exemple, il règne sans contrepoids; dans tels autres, l'Allemagne et l'Autriche, il est contenu par le prestige de la couronne; dans tel autre encore, l'Angleterre, il se heurte aux traditions, qui sauvegardent l'autorité morale des Lords, si ébréchée soit-elle. Mais ses progrès sont universels, — et bien faits pour frapper l'esprit, —jusque dans les contrées où la légitimité de droit divin est encore tacitement acceptée; et la démission du chancelier de Bulow devant la majorité clérico-conservatrice, qui s'était formée au Reichstag de Berlin, en juillet 1909, marqua outre-Rhin un succès décisif du régime de la représentation.

Au fur et à mesure que la bourgeoisie a mieux assis sa domination, elle a consolidé le parlementarisme, qui est son instrument d'autorité, qui met entre ses mains tout le mécanisme de l'État. L'aristocratie d'ancien régime exerçait son influence par la cour, l'entourage royal prenant tout naturellement un ascendant, qui s'exprimait par les nominations aux emplois administratifs, aux postes civils et militaires... Le système parlementaire, qui ne fut pas totalement inventé au XVIIIe siècle, puisque les seigneurs féodaux de Grande-Bretagne l'avaient

emprunté à de vieilles coutumes germaniques, ne pouvait s'épanouir que de nos jours. La classe moyenne l'a perfectionné, et, après l'avoir glorifié en théorie, en a élaboré tous les détails avec une minutieuse application. De par le recrutement des élus, de par les modes mêmes des élections, — par la procédure des débats, comme par les tares multiples et profondes que révèlent les pratiques journalières, ce système correspond à merveille à la contexture économique contemporaine.

V

LE RECRUTEMENT DES REPRÉSENTANTS

Dans tous les pays du monde où fonctionne le régime représentatif, la masse des représentants, quelle que soit leur étiquette, sort de la bourgeoisie, et cette caractéristique est déjà importante... Si nous considérons une contrée comme la France, où les paysans travaillant eux-mêmes leur sol, les journaliers agricoles et les domestiques de ferme, les employés de commerce, les ouvriers de l'industrie, les petits fonctionnaires assimilables aux salariés de par l'exiguïté de l'existence, constituent les deux tiers de la population, et peut-être beaucoup plus, — nous constatons qu'ils sont fort loin d'occuper les deux tiers des sièges à la Chambre des députés et au Sénat. Les paysans proprement dits et les salariés n'y sont qu'une infime minorité : même bon nombre des élus du parti

socialiste n'appartiennent point, de par leur origine ou de par leurs conditions de vie, au monde des travailleurs. La bourgeoisie prédomine infiniment, depuis les groupes royalistes ou conservateurs jusqu'aux groupes de gauche et d'extrême gauche, et ce spectacle n'est pas spécial à la France.

En Allemagne, où fonctionne aussi théoriquement le suffrage universel, la classe moyenne remplit le Reichstag. De plus en plus, les hobereaux, les grands propriétaires fonciers sont évincés par les industriels, les conseillers du commerce, les armateurs, les docteurs en médecine ou en théologie, les avocats. A part quelques circonscriptions de la vieille Prusse ou de la Silésie, les nobles ont été exclus, et rien n'atteste mieux que cette élimination systématique la transformation économique et politique du pays. Elle s'exprime encore dans l'arrivée au pouvoir d'hommes, qui ne relèvent plus de l'aristocratie, et qui, à l'inverse des Bismarck, des Hohenlohe et de tant d'autres, viennent du prétoire et de la Bourse. M. Dernburg, secrétaire d'État des colonies, ancien directeur de la Banque de Darmstadt, est le type le plus caractéristique de la nouvelle ère, et n'a-t-on pas été jusqu'à dire que Guillaume II avait pensé à

élever à la chancellerie le roturier Ballin, le directeur de la Hamburg-Amerika?

L'Angleterre, elle aussi, emprunte de plus en plus son personnel parlementaire, — et, par suite, son personnel ministériel, — à la bourgeoisie dirigeante. Si les lords, de par les règles mêmes qui président à la formation de la Chambre Haute, évoquent la vieille domination féodale, les Communes sont l'émanation de cette catégorie sociale, que la manufacture et les transports ont enrichie à travers le XIXe siècle. Nulle part la population ouvrière n'est aussi dense, ni proportionnellement aussi nombreuse qu'outre-Manche, et pourtant c'est à peine si quelques-uns des siens, malgré la généralisation du droit de suffrage, ont pu forcer la porte de Westminster. Sur les bancs libéraux, comme sur les bancs conservateurs, la représentation est manifestement issue de la classe moyenne, et la seule différence qu'on puisse relever entre la Chambre basse d'aujourd'hui et celles d'il y a quarante ou soixante ans, c'est qu'autrefois la haute bourgeoisie accaparait les mandats, tandis que maintenant elle a dû faire place à la petite bourgeoisie des professions libérales. Asquith et Lloyd George ont succédé aux Macaulay et aux Palmerston. Mais les prolétaires

demeurent une infime minorité : et cette même observation se vérifie dans tous les Parlements du monde, sans en excepter le Congrès de Washington, où l'influence capitaliste s'accuse peut-être plus brutalement qu'ailleurs. De même que les colonels d'ancien régime appartenaient à la noblesse de sang, et les magistrats à la noblesse de robe, de même les parlementaires de notre époque se recrutent le plus généralement dans la catégorie dirigeante contemporaine, et lorsque celle-ci ne revendique pas directement les mandats pour ses chefs, elle les assigne aux hommes de loi ou aux hommes d'affaires, qui sortent de ses rangs, ou qu'elle enrôle à sa défense.

Si les représentants de la bourgeoisie, malgré l'exiguïté de l'effectif de celle-ci en tous pays, prédominent dans les Chambres, ce n'est pas qu'ils soient plus aptes que d'autres à gérer la chose publique. L'argument n'a plus de portée, depuis que se sont constituées les grandes Fédérations ouvrières, qui comportent des services compliqués, et dont les maniements de fonds atteignent parfois à des totaux remarquables. Mais c'est qu'une élection se traite comme une affaire, et que le plus souvent elle n'est en réalité qu'une affaire. Le député n'entre point dans l'assemblée élective pour y défendre les

intérêts généraux de la nation, mais pour y sauvegarder les intérêts spéciaux de la coterie qui l'a fait élire. Si l'on a observé que dans tous les Parlements du monde, la moyenne de l'intellectualité tend à fléchir, le phénomène s'explique aisément par cette prépondérance des convoitises locales et particulières, qui s'entrechoquent d'abord et se syndiquent ensuite, prépondérance qui va croissant au fur et à mesure que se perfectionne l'art de brasser le scrutin. Les histoires les plus invraisemblables de Dickens sont dépassées par les réalités présentes : je veux dire que la pratique de la corruption est poussée infiniment plus loin. Si quelques gros producteurs veulent faire échec à un courant d'opinions qui les lèse ou les menace, ils avancent des sommes plus ou moins fortes, qu'ils sont d'ordinaire sûrs de récupérer au décuple ou au centuple, et, la pression administrative aidant, — cette pression, qui n'est pas une fiction, mais qui s'exerce d'autant mieux que les circonscriptions sont mieux découpées, — ils choisissent une partie des députés. De la sorte l'oligarchie industrielle et financière, par des campagnes adroites, coûteuses mais lucratives, s'arroge une véritable tutelle sur les Chambres, où elle arrive du moins à neutra-

liser la plupart des influences hostiles. C'est ainsi que dans les dernières années, la métallurgie fortement groupée en cartels ou en syndicats, a joué un rôle éclatant dans tous les débats parlementaires d'Europe. Les raffineurs de sucre se saisissaient de la représentation nationale du Japon, et les trusts entretenaient des agents connus et puissants dans le Congrès américain.

Il est logique, au surplus, que le parlementarisme soit étroitement subordonné à la classe dirigeante, car la structure économique d'une contrée domine l'ensemble de son organisation. Les tractations qui se mènent dans les couloirs et les coulisses, les lois qui mettent parfois, sous formes de primes et de subventions diverses, les ressources du Trésor à la disposition de sociétés privées, les scandales qui éclatent périodiquement et qui signalent ou l'ingérence immédiate d'une grande et riche compagnie dans un débat, ou la vénalité d'une ou plusieurs personnes, ou le gaspillage des deniers publics, — tout dérive de la suzeraineté qu'une minorité ploutocratique s'attribue et conserve, et qui n'est qu'une des multiples affirmations de sa puissance dans l'État.

Par la Chambre, dans tous les pays, mais spécialement dans ceux où le pouvoir exécutif est

strictement soumis au contrôle du législatif, cette minorité opère sa main-mise sur le gouvernement : même aux États-Unis, où le président apparaît fortement armé par la Constitution, il doit compter avec les Représentants et le Sénat, qui peuvent ébranler sa popularité, repousser ses projets, et perpétuer des conflits où il n'aura par le dernier mot. Même en Allemagne, où, jusqu'en ces derniers temps, l'empereur affectait de traiter le Reichstag en Assemblée de notables, les députés ont acquis une importance croissante, et l'équilibre s'établit de plus en plus à leur profit. Mais dans les contrées de parlementarisme pur, — et la France en est à coup sûr le type le plus accompli, — les ministres peuvent être brisés, à chaque instant, par la mauvaise humeur de collègues, qui consentent à leur laisser momentanément l'exercice du pouvoir. Comme ceux-ci, ils acceptent et subissent la pression des intérêts particuliers, des appétits de lucre, qui refoulent les réformes les plus nécessaires et les mesures revendiquées par la masse. Dans tous les États, cette action des grandes entreprises capitalistes détermine l'accroissement des dépenses publiques, et paralyse l'évolution que, théoriquement, la démocratie devrait engendrer.

Les négociations scabreuses s'introduisent, et prédominent, dans tous les rouages du mécanisme politique : à l'origine même du Parlement, dans le corps électoral opprimé et corrompu, — pour faire élire des représentants soumis à la volonté de la classe dirigeante ; dans les groupes de ce Parlement, pour élever aux postes d'honneur et d'autorité, les hommes qui semblent les plus utiles ou les plus dociles ; — au moment des votes décisifs, pour annihiler les influences contraires, ou pour fédérer des convoitises divergentes ; — entre les Chambres et les ministres, pour obtenir l'agrément de l'exécutif. Les mœurs des marchés commerciaux et financiers se sont installées dans les milieux politiques, où elles s'étalent, selon les pays et selon les époques, avec plus de cynisme ou plus d'ingéniosité. Mais presque partout, le parlementarisme descend la pente fatale. A la représentation de la collectivité, que les théoriciens d'autrefois proclamaient son objectif suprême et immuable, il substitue de plus en plus la représentation d'une minorité infime, mais omnipotente, — d'entreprises manufacturières ou financières groupées par des pactes secrets, — de clientèles syndiquées pour l'exploitation du pouvoir. Par là s'expliquent le discrédit dont il est

déjà frappé en certaines contrées, — le déclin de prestige qui se manifeste dans d'autres, et qui ravive les espérances des partisans des anciens régimes et des champions du césarisme, — l'impopularité qui enveloppe en son ensemble le corps des représentants, les hésitations croissantes de beaucoup de personnes des cercles dirigeants eux-mêmes à briguer des sièges, et la formation d'un corps de professionnels du mandat électif. Mais la décadence du parlementarisme mesure la décadence du régime économique dont il est issu. Pour l'instant, organe essentiel de l'État, il fonctionne généralement dans le monde; il ne disparaîtra qu'avec la hiérarchie sociale qui l'a créé, — et dans les Empires à demi féodaux, où cette hiérarchie sociale s'érige seulement sur lesruines de la hiérarchie ancienne, il s'implante avec toute la vigueur de la jeunesse.

VI

LES FONCTIONS DE L'ÉTAT MODERNE

L'État moderne, dont nous connaissons l'essence, tend à accroître sans trêve ses fonctions. Les économistes orthodoxes eux-mêmes qui voudraient réduire ses attributs à leur plus simple expression, les sociologues qui, avec Herbert Spencer, s'élèvent contre son intrusion dans tous les domaines, ont à peu près renoncé à formuler leurs doléances, tant ils les ont senties vaines et surannées. Les contrées qui semblaient les plus dévouées à l'individualisme, telle l'Angleterre, accueillent un interventionnisme grandissant, une extension des prérogatives du pouvoir central, que rien ne semble pouvoir arrêter. Beaucoup de gens, bien à tort, confondent cet étatisme avec le socialisme, oubliant que, de par sa structure même, l'État diffère du tout au tout de la collectivité com-

muniste. Il est vrai que dans une large mesure (tant les phénomènes économiques ont de répercussions imprévues), l'étatisme est un acheminement à la socialisation, et qu'en tout cas, par la concentration de forces ouvrières qu'il provoque et élabore, il fortifie le syndicalisme.

L'évolution se poursuit sans relâche, avec une régularité parfaite, selon un plan qui, pour n'être pas préconçu, se revèle pourtant logique et méthodique, depuis un très grand nombre d'années. L'origine du mouvement se retrouverait d'ailleurs difficilement.

L'État moderne, à cet égard, comme à beaucoup d'autres, diffère prodigieusement de celui d'ancien régime. La transformation fondamentale a consisté à faire passer progressivement, des particuliers à la puissance publique, toute une série de services. On étonnerait quantité de personnes aujourd'hui, surtout parmi celles qui gardent des notions patriotiques agressives, si on leur apprenait (ce qu'elles ignorent à coup sûr), que pendant des siècles, les armées nationales et les marines nationales furent réduites à de simples rudiments. L'exercice du droit de guerre sur terre et sur mer, était surtout une industrie, qui comportait quelques risques, mais rapportait de gros bénéfices. Lorsqu'un

roi ou un prince voulait entrer en campagne, il ne se contentait généralement pas de faire appel à ses vassaux, qui marchaient en maugréant, et dont il voulait au surplus sauvegarder l'existence et les ressources; il louait des soldats. Il les enrôlait à temps, comme un directeur de théâtre embrigade des figurants. Il leur versait quelque argent, et leur promettait le libre pillage des villes. L'Allemagne, l'Italie et la Suisse furent les grands réservoirs d'hommes, où l'on puisait chaque fois qu'il fallait mettre une troupe en ligne. Ces condottiere, dont le nom indiquait suffisamment l'emploi, se battaient plus ou moins bien, selon le salaire qui leur était octroyé, et le plus souvent, comme ils étaient tout prêts, moyennant une rétribution plus forte, à passer au service de l'ennemi, comme ils n'avaient que des sentiments d'animosité très modérés pour les condottiere de l'autre camp, ils les ménageaient. De là, l'issue imprévue et étrange de tant de batailles.

Lorsque les souverains se dotèrent de troupes régulières, ils recoururent encore, pendant de longues années, à ces mercenaires, dont les recruteurs gagnaient de fortes sommes; et les Suisses gardaient les Tuileries, lorsqu'au 10 Août la Révolution parisienne s'empara du château.

Ce fut à vrai dire, à la chute de l'ancien régime seulement, que s'acheva l'étatisation de l'armée.

L'histoire de la marine ne fut pas différente. Même lorsque la France, sous Louis XIV, se dota de vaisseaux de ligne, de ces frégates de haut bord, qui se heurtèrent aux escadres anglaises et hollandaises, la guerre maritime fut encore exercée, en vertu d'un privilège, par des industriels qu'on appelait les « corsaires ». De même qu'il y a aujourd'hui des réseaux de chemins de fer qui fonctionnent concurremment à celui de l'État, de même à côté des flottes commandées par les amiraux du roi, d'autres flottes sillonnaient les mers, avec le droit de capturer des navires ennemis pour le compte des particuliers. Dans les grands ports où la « course » s'organisait, Boulogne, Calais, Saint-Malo et tant d'autres, les entreprises de campagnes se montaient par actions, comme aujourd'hui les entreprises minières ou métallurgiques. De tous côtés, les gens riches, courtisans, fermiers généraux, chanoines, gros commerçants, armateurs, souscrivaient une part de corvette, fournissaient leur contingent pour l'achat des canons, de la poudre, des cordages, pour l'entretien des marins, sans marquer d'autre dessein que celui de s'enrichir. ils ne prétendaient nullement faire un cadeau

à leur pays, comme ceux qui maintenant donnent à l'État un sous-marin ou un dirigeable. Ils escomptaient des dividendes. Ainsi la guerre, soit sur terre, soit sur mer, tout en étant autorisée ou interdite par le pouvoir, demeurait en grande partie une opération de capitalistes, et ce ne fut que fort tard que l'armée et la marine devinrent des services publics, lorsque les dirigeants de l'État d'alors comprirent que le vieux système offrait des inconvénients, et qu'il importait de concentrer aux mains du gouvernement toutes les forces offensives et défensives.

Au surplus, l'avènement du nouveau régime ne détermina pas seulement l'étatisation totale de l'armée, et une étatisation assez large de la marine[1]. D'autres services perdirent le caractère mixte qu'ils avaient longtemps affecté, et devinrent des administrations pures et simples.

L'impôt, avant 1789, — nous prenons l'exemple de la France, le plus typique à ce point de vue, — n'était pas perçu directement par l'État, mais cette perception constituait une industrie, qui enrichissait des particuliers, et leur valait des fortunes colossales. Les gros bataillons de fonc-

1. Les corsaires continuèrent à jouer un rôle, quoique restreint.

tionnaires fiscaux, que nous connaissons aujourd'hui, dont l'entretien coûte très cher, et qui font rentrer, dans les caisses publiques, la quasi totalité des contributions prévues, — et parfois encore davantage, au cours des années de plus-value, — sont une création essentiellement moderne. L'État s'est avisé qu'il aurait tout profit à rechercher lui-même la matière imposable, et à faire passer, du porte-monnaie du citoyen dans ses coffres-forts, les quelques francs, ou les sommes importantes, exigés au titre de l'enregistrement, des portes et fenêtres, ou des patentes. Les douaniers, qui arrêtent les trains aux frontières, sont les subordonnés du ministre des finances — et les agents de l'octroi, qui visitent les voitures à l'entrée des villes, ne dépendent plus d'un puissant traitant, mais servent dans les cadres réguliers d'une administration.

Ce changement de méthode s'explique par de multiples raisons. Tout d'abord, la perception étant le droit régalien par excellence, celui à l'exercice duquel se lient tous les autres, il devait arriver fatalement une heure, où la puissance publique ne consentirait plus à tenir ses ressources d'un intermédiaire, si bien organisée que fût cette entreprise. En second lieu, cet inter-

médiaire s'efforçant de prélever le plus possible sur les gens et reversant le moins possible au trésor, l'État était frappé de l'impopularité qui s'attache aux vexations et inquisitions fiscales, tout en étant lésé par les intrigues et les exigences onéreuses des fermiers... Au fur et à mesure que les dépenses croissaient, les ministres des finances revendiquaient une sécurité plus parfaite et un recouvrement plus méthodique. Il y avait d'ailleurs tout avantage à replacer au service direct du pouvoir les employés des particuliers, chargés par délégation de la recherche des impôts, car ils consolidaient la centralisation et fortifiaient l'autorité. Enfin les fermes furent abolies dans le mouvement de colère qui emporta le peuple, et la Constituante de 1789, contre toutes les institutions d'ancien régime, et ces fermes n'étaient que la mise en œuvre d'un privilège concédé aux financiers, qui versaient, à leur tour, des « pots-de-vin » à l'entourage du roi et aux princes.

L'étatisation de la justice s'opéra en même temps que celle des impôts, et pour les mêmes motifs. Autrefois, des particuliers riches achetaient à l'État le droit de juger leurs semblables, de siéger dans les cours et tribunaux. Au lieu d'être rétribués directement par lui comme nos

conseillers et nos procureurs, ils payaient la faveur qui leur était faite, et, bien entendu, s'efforçaient de recouvrer le plus possible sur le justiciable. La vénalité des offices, règle courante d'ancien régime, entraînait par une conséquence qui ne choquait guère les légistes, la vénalité quasi universelle de la magistrature. Ce système n'aboutissait pas seulement à créer une caste qu'on appela la noblesse de robe, et à réserver à une infime minorité les sièges de toutes les juridictions ; il mettait tout un pays en coupe réglée au profit de juges indélicats, et organisait le scandale légitime et consacré. Ce fut la révolution encore qui supprima cette aristocratie de second rang, dont les écrivains du XVIII[e] siècle dénoncèrent si bruyamment les méfaits. L'institution croula sous la poussée d'indignation, qu'avaient suscitée partout les magistrats partiaux et corrompus ; et l'administration de la justice, après quelques vicissitudes, reçut la forme qu'elle a gardée jusqu'à nos jours, tous ses membres constituant une hiérarchie subordonnée au ministre, et recevant des émoluments fixés pour chaque grade, et selon une classification rigoureuse. Je n'ai pas à étudier en ce moment les abus que ce nouveau système comporta, qu'il s'agît du civil

ou du criminel : je me borne à noter la transformation que la Révolution, le Consulat et l'Empire accomplirent en ce domaine comme en tant d'autres. Et cette transformation, si on peut l'analyser plus aisément en France qu'ailleurs, — parce que l'unification s'effectua plus vite dans ce pays que dans les pays voisins, prévalut de même dans toutes les contrées de l'Europe.

Partout la substitution de l'ancien régime au nouveau, l'affaiblissement des privilèges nobiliaires, la destruction des grands corps, qui pouvaient faire échec au pouvoir central, aboutirent à l'élargissement des services publics. L'entretien de l'armée et de la marine, la perception de l'impôt, l'administration de la justice, services délégués ou entreprises particulières au XVIIIe siècle encore, furent proclamés charges exclusives, attributs directs du Gouvernement. Cette première phase d'étatisation, qui marque la victoire de la bourgeoisie sur la classe féodale, correspond aussi à la volonté de la nouvelle classe dirigeante d'abolir les abus dont elle a souffert, de grouper toutes ses forces offensives et défensives, toutes ses ressources financières aux mains de ses mandataires. Dans la grande lutte qui s'engage en 1792, et qui se poursuivra

durant des années, entre l'État bourgeois français et les monarchies étrangères, la centralisation apparaît à Paris comme une impérieuse nécessité. Elle sera bientôt imitée au dehors. La seconde phase d'étatisation, qui remplit les dernières années du XIXe siècle, et qui se prolonge toujours, sera marquée par la main-mise de l'État sur une partie des rouages économiques et sur l'enseignement. La progression était d'ailleurs logique, et la structure nouvelle de la société la commandait nettement.

Ce qui caractérise la production et les échanges, à l'époque contemporaine, c'est, avec la concentration de l'outillage, l'extension indéfinie du marché. Il importe à la bourgeoisie possédante que toutes les entraves au transport des denrées soient abolies, et que la circulation des marchandises s'organise avec le maximum de régularité et de vitesse. Le commerce étant devenu la préoccupation capitale, et l'industrie comme l'agriculture dépendant, pour leur prospérité, des conditions du trafic, ce commerce doit être facilité par tous les moyens. D'autre part, toutes les régions du territoire doivent être desservies également, même si elles ne fournissent à l'exploitation des divers moyens de communication que des rendements médiocres ; et ce

principe, dont il est inutile de signaler la fécondité, commande l'unification des tarifs et le développement illimité des grands travaux. D'autre part encore, si l'on se place à un autre point de vue, qu'il ne faut jamais oublier l'État, qui poursuit sans relâche l'unification matérielle et morale, qui entend faire sentir son autorité dans les parties les plus écartées du pays, et les rattacher au centre par des fils tenaces, a tout intérêt à pousser le rail jusqu'aux moindres chefs-lieux de canton, et à faire cheminer le réseau téléphonique jusqu'aux communes enfouies dans les montagnes. Il veut tout savoir, et hâtivement, car il veut réprimer à temps. Le chemin de fer, pour ne parler que de lui, joue le même rôle dans les contrées modernes que les routes sous la République et l'Empire romains. Il n'est pas seulement organe de trafic : il est aussi instrument de domination.

En bon nombre de pays, à l'origine, les services postaux, télégraphiques, téléphoniques et les voies ferrées furent concédés à des particuliers ou à des compagnies; or, comme ce privilège était nuisible, non seulement à la masse des citoyens, mais encore à la majorité de la bourgeoisie ; — comme cette bourgeoisie se plaignait de la diversité et de la multiplicité des tarifs,

comme elle dénonçait l'insuffisance ou l'absence des communications dans les districts où celles ci ne pouvaient pas « payer » et que, d'autre part, les régions ainsi deshéritées étaient aussi les plus réfractaires à l'action du pouvoir central, ou les plus rebelles au régime moderne, — la reprise, l'expropriation des administrations privées s'est effectuée peu à peu. Sans doute, les concessionnaires de ces entreprises, vitales pour le commerce et, par suite, pour l'industrie et pour l'agriculture, appartenaient à la classe dirigeante, mais ils prenaient figure de privilégiés vis-à-vis de cette classe dirigeante elle-même, et quelque défense qu'ils fissent, ils étaient condamnés à la dépossession. Il est vrai que partout où avaient été aliénés les postes, télégraphes, téléphones et chemins de fer, et où ils étaient ensuite rachetés, les actionnaires ne perdaient rien à transférer leur propriété. Les rachats, qui furent opérés au cours des dernières années pour des réseaux de rails plus ou moins étendus, en Suisse, en France, en Italie, furent onéreux pour le Trésor et avantageux aux capitalistes indemnisés. Du reste, telle n'est point la question qui se pose ici. Ce que nous voulons établir, c'est que l'étatisation des moyens de communication et des transports s'est accom-

plie assez rapidement, là où à l'origine le régime des administrations privées, même liées à l'État par des cahiers de charges, avait prévalu sur celui des services publics. Cette évolution complète ne saurait épargner longtemps encore l'Angleterre et l'Amérique, qui l'ont déjà partiellement accueillie.

L'enseignement, de même, tend à passer assez ordinairement des entreprises particulières à l'État. On peut discuter sur le point de savoir si une classe dirigeante, avide de maintenir sa suzeraineté, est intéressée à développer l'instruction et à la répandre ; mais cette discussion n'a qu'une valeur théorique, car pratiquement le régime bourgeois, qui correspond à la grande expansion de la technique manufacturière, requiert, même parmi les salariés, une culture générale et professionnelle plus sérieuse. Les contrées qui détiennent la primauté dans l'ordre industriel, sont aussi celles où se révèlent le moins d'illettrés. L'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse, — qui malgré l'exiguïté de sa superficie, se classe en bon rang pour sa production et son trafic, — ont réduit au minimum chez elles l'analphabétisme, tandis que l'Espagne et le Portugal, qui végètent dans leur impuissance industrielle, comptent jusqu'à 60 0/0 de citoyens ne sachant

ni lire, ni écrire. Des motifs divers, au surplus, en certaines contrées, ont concouru, avec les raisons strictement économiques, à précipiter l'organisation de l'école par l'État. En France, par exemple, la bourgeoisie, avant de tout appréhender du prolétariat, a redouté un retour offensif de la grande propriété foncière, dont le clergé catholique était le meilleur champion; et pour combattre l'influence des écoles congréganistes, à peu près maîtresses de l'enfance, elle a réclamé l'ouverture des écoles officielles. Aujourd'hui même, continuant encore sa lutte contre l'Église, elle songe à instaurer un monopole de l'enseignement au profit du pouvoir gouvernemental.

Dans l'ensemble, l'État, désireux d'élaborer la capacité professionnelle des futurs salariés, et de fournir à l'industrie des valeurs techniques supérieures, soucieux aussi de façonner les cerveaux aux conceptions de la catégorie dominante, s'est attaché à exercer un contrôle croissant sur l'instruction. Il a été entraîné d'abord à proclamer l'école obligatoire, et à conférer la gratuité, au moins dans l'ordre primaire, puis à envisager la suppression de la concurrence que lui faisaient les personnes ou les organisations. Ici, l'étatisation n'est pas encore intégrale, et elle offre,

selon les pays, des degrés assez variables, mais la puissance publique a poursuivi ses empiétements avec une frappante régularité, et elle n'a pas dit son dernier mot.

On peut prévoir, au demeurant, d'autres extensions des attributs de l'État. Pour des raisons de nature économique ou fiscale, il se trouve amené à créer de nouveaux services publics, à constituer des monopoles capables d'augmenter ses ressources. La formule ancienne des contributions indirectes paraissant aujourd'hui surannée, les gouvernements étudient l'expropriation d'entreprises particulières, dont ils saisiraient les profits. Dans ces derniers temps ont été envisagées tour à tour la monopolisation des alcools et celle des assurances, en France, — tandis que le ministre des Finances de Prusse envisageait une participation plus large du Trésor à l'exploitation minière.

Dès à présent, si l'on embrasse le monde d'un regard circulaire, les postes, télégraphes et téléphones, et parfois aussi, directement ou indirectement, la distribution du crédit, les chemins de fer, mines, salines, la vente des tabacs, des allumettes, de l'alcool, constituent une série de services publics. A coup sûr, ces services ne se rencontreraient encore rassemblés dans aucun

pays, mais la gestion économique de l'État capitaliste est destinée à s'élargir de plus en plus, au fur et à mesure que les budgets grossiront leurs exigences, L'expansion du militarisme, du marinisme et du colonialisme, qui est elle-même la conséquence logique du régime industrialiste, détermine partout des innovations, qui eussent fait frémir jadis les orthodoxes de l'École de Manchester, qui aujourd'hui se heurtent à des résistances de plus en plus atténuées. Il faut que vive l'organe central de la puissance bourgeoise.

Cette étatisation progressive soulève de multiples questions, et, bien que les socialistes, en général, se soient montrés favorables au rachat des chemins de fer et aux diverses monopolisations, bien qu'ils n'aient, dans aucun parlement, voté contre l'extension des services publics, il y a lieu d'examiner cette évolution sous ses faces diverses.

Elle est, en principe, inéluctable. Comme tant d'autres phénomènes de notre âge, — et la création, par voie de conquête, des débouchés coloniaux, entre autres, — elle résulte automatiquement du mécanisme capitaliste. L'État s'efforce de régulariser et de faciliter les transports, de doter l'industrie de la matière humaine

qu'elle requiert, de remplir ses coffres pour payer ses frais grandissants. Que certaines de ses entreprises favorisent, pour l'avenir, l'organisation et le recrutement du prolétariat militant, qu'au contraire elles imposent aux travailleurs une servitude plus lourde : peu importe en l'espèce. Pour que la classe ouvrière pût paralyser ce renforcement du pouvoir central, il lui faudrait déployer une énergie égale à celle qu'exigerait la destruction du régime. Ne pouvant abolir la hiérarchie sociale, elle ne saurait davantage annihiler les initiatives, par lesquelles cette hiérarchie s'affirme. Elle en est encore réduite à l'attitude passive, à la contemplation des changements qui s'opèrent dans les rouages de l'État.

D'une part, toute constitution de services publics enlève une source de profits, une faculté d'exploitation à une fraction de la classe possédante ; mais comme, d'autre part, l'État représente l'ensemble de cette classe possédante, l'avantage est finalement illusoire pour la classe dirigée. Que les chemins de fer appartiennent à une compagnie ou ressortissent à un ministère, le sort des mécaniciens et des agents de trains varie assez peu. Ils demeurent privés de tout droit de copropriété.

Toute reprise d'industrie ne lèse pas les actionnaires, contre lesquels elle est accomplie. Au contraire, à raison de l'indemnité consentie, ceux-ci consolident le plus souvent leur dividende. Du même coup l'État augmente sa vigueur de pression, en élargissant son domaine d'activité, et en s'annexant des personnels nouveaux. Ces personnels sont beaucoup moins bien armés d'ordinaire, pour faire entendre leurs revendications lorsqu'ils se heurtent aux ministres et au Parlement, que lorsqu'ils discutent avec des sociétés privées; car la puissance publique pèse directement sur eux, au lieu d'intervenir au second plan. C'est l'intérêt public qui est invoqué contre eux, et non plus seulement la condition actuelle du patronat, auquel ils s'adressent. Mais on peut dire aussi que le Parlement est plus divisé que le patronat, et que les considérations politiques, à de certains moments, doivent l'incliner aux transactions. Au surplus, la matière de la controverse serait infinie, car il faudrait faire entrer en ligne les restrictions de droits, au regard de la grève surtout, que l'extension des services publics engendre pour les salariés : il faudrait énumérer, en sens inverse, les effets que provoque une concentration plus accentuée des travailleurs, les conséquences

qu'élabore la diffusion de l'enseignement général et professionnel; il faudrait apprécier les suggestions qui découlent, pour les travailleurs, d'un contact plus rude avec l'État patron.

Quoi qu'il en soit, les ambitions de l'État sont illimitées : son rôle s'est accru sans trêve à travers le dernier siècle; son pouvoir de coercition grandit avec ses prérogatives. Il ne faut pas confondre la socialisation qui est la fin suprême du socialisme, et qui affranchirait la collectivité tout entière, en brisant la structure capitaliste, avec l'étatisation qui s'effectue dans les cadres, et suivant les règles du régime capitaliste, et qui assigne une vassalité immédiate plus complète au prolétariat, de nouveaux moyens de domination économique aux possédants. Nulle part l'individu n'est plus écrasé que dans les pays où les monopoles et les services publics ont atteint à un haut degré d'expansion, et où ils s'engendrent, pour ainsi dire, les uns les autres.

Plus les attributs de l'État se développent, plus l'État multiplie ses prises sur la société, et plus l'armée des fonctionnaires progresse en effectif. Les économistes orthodoxes, les publicistes conservateurs qui déplorent cette extension du fonctionnarisme, ne se rendent pas

compte qu'en la paralysant, ils iraient à l'encontre de tout le système de domination conçu par les hommes représentatifs de la bourgeoisie. Pour beaucoup de personnes, qui appartiennent au milieu possédant, le pouvoir central n'a d'autre moyen, s'il entend enrayer la propagande subversive, que l'enrôlement à son service de fractions croissantes du prolétariat. Les mesures d'étatisation, que nous avons envisagées plus haut, ne procéderaient pas seulement des besoins militaires ou économiques du régime, mais aussi d'un plan de pure politique, et ce plan rappellerait celui que les empereurs romains appliquèrent contre les hordes barbares, ou que lord Clive ou ses successeurs mirent en œuvre, dans l'Inde, contre les peuples rebelles à la conquête britannique.

Il s'agirait de diviser l'ennemi, en l'espèce la classe ouvrière ; la thèse, en surplus, apparaît extrêmement simple. Le prolétariat, privé de pain, toujours incertain du lendemain, menace le pouvoir central. Ce pouvoir central est intéressé à lier à sa cause une portion de ces travailleurs, qui sont le nombre et qui peuvent être la force. Ils restent dangereux, aussi longtemps que des intérêts divergents ou antagonistes ne les séparent pas en groupements hos-

tiles. Si, par une opération habile, l'État les met en méfiance les uns contre les autres, s'il montre à beaucoup d'entre eux qu'il tient des places à leur disposition, s'il en assure à un premier contingent, en promet à un second, en laisse entrevoir à un troisième, du même coup il consolide son autorité. L'ennemi sera séduit, ébloui, en tout cas affaibli. Le salarié de l'industrie privée est forcément un révolté contre la puissance publique, car celle-ci pèse sur lui, arrête ses mouvements, sans lui offrir aucune garantie contre la misère. Le salarié de l'État pourra se transformer en serviteur docile, et manifester une passivité ou une neutralité propices, voire même se convertir en défenseur du gouvernement, — je prends ce terme dans l'acception la plus large. Pourquoi les fonctionnaires, non seulement les grands, qui sont une minorité, mais aussi et surtout les petits, qui composent une énorme cohorte, ne constitueraient-ils point une ceinture de protection contre l'effort des groupements corporatifs ?

Chaque fois que l'État reprend un réseau ferré ou monopolise un service quelconque, il s'imagine consolider de la sorte son prestige. Il escompte le concours, dans la lutte politico-sociale, non seulement des gens en place, des

détenteurs actuels des emplois, mais de ceux qui convoitent ces emplois, et des parents des uns et des autres. Et, sans doute, le raisonnement est spécieux, et le système a, des années durant, engendré les résultats attendus. Aussi longtemps que la propagande socialiste et syndicaliste n'a point percé certains sophismes, dissipé certaines superstitions, éveillé la conscience individuelle et la conscience collective, une partie du prolétariat tombe sous le charme. Elle peut supposer qu'elle est réellement associée à l'exercice du pouvoir, puisqu'elle le sert. Cédant à des intérêts égoïstes, elle se range du côté de la classe dirigeante contre la classe dirigée, d'ou elle sort. L'instinct d'autorité, qui se perpétue dans l'homme, a été exploité avec une ingéniosité supérieure. Parce qu'ils étaient les salariés du gouvernement, — des facteurs, des agents des trains et des employés du télégraphe étaient tentés de se croire d'une essence supérieure à celle du métallurgiste, du verrier ou du comptable du commerce. Ceux-ci n'avaient ni uniforme, ni sécurité pour l'avenir. Ceux-là détenaient une fonction. Si le budget n'était pas voté, c'est-à-dire si l'État ne trouvait pas les ressources dont il avait besoin pour vivre, ils risquaient de n'être point payés, et, par suite, ils étaient incités à

combattre toute hostilité qui pouvait s'esquisser contre cet État. Loin de vouloir refréner l'expansion des services publics, ils devaient s'attacher à la favoriser, puisqu'elle leur assurerait une possibilité d'amélioration, et leur ouvrirait, pour eux-mêmes, ou pour leurs enfants, ou pour leurs parents, des séries d'emplois nouveaux. Ils étaient tenus par tous les rouages de la puissance publique, — par le représentant élu de leur circonscription, — car sans son appui, hormis de rares exceptions, ils eussent sollicité indéfiniment un déplacement, une promotion, une gratification, — par le chef de service, par le préfet, par le Ministre, à la discrétion desquels ils se reconnaissaient. Pour qu'ils s'insurgeassent contre l'ordre de choses qui les faisait subsister, il fallait qu'ils fussent étrangement secoués. Plus leur nombre augmentait, et plus l'État s'affermissait dans sa quiétude. Ils composaient la milice civile, les corps d'armée des finances, des postes, des chemins de fer, etc., à côté des forces militaires proprement dites. Ils étaient, en France, à une date récente, plus de 600,000 au service du pouvoir central, plus de 270,000 au service des départements et des communes. Ils étaient 116,000 dans les directions fiscales, 200,000 dans l'instruction pu-

blique, 236 000 dans les administrations de l'Intérieur, 113,000 dans les Postes [1]. Que de forces électorales ils détenaient, à condition qu'ils fussent soumis ! Quel rempart ils formaient contre les éléments de rénovation et de dissolution, à condition qu'ils séparassent leurs intérêts de ceux des travailleurs de l'agriculture, de l'industrie et du commerce !...

Le fonctionnarisme, envisagé en soi, et même abstraction faite du rôle que remplissaient ses diverses sections, — rôle de perception financière ici, rôle de coercition et de surveillance là, a été, à toutes les époques, le meilleur instrument de règne que l'État eût forgé. De même qu'on le trouve puissant, développé, coûteux, nuisible, dans la période de décadence de l'Empire romain, où il concourt beaucoup moins à la marche de services utiles qu'à la sauvegarde des institutions politiques et sociales, — de même il a grossi son coût et ses contingents à l'époque contemporaine, au fur et à mesure que le régime industrialiste semblait plus menacé. La bureaucratie parasitaire, qui est la caractéristique de toute organisation à l'heure présente, qu'on prenne la Russie, la Prusse ou l'Autriche, n'est stérile

1. Demartial : *Traitement des fonctionnaires*, p. 86.

qu'au regard des intérêts collectifs. Elle doit, en grossissant toujours ses rangs, accomplir une tâche de conservation, et diviser le prolétariat en fractions adverses. Entre l'État et les hommes du peuple qu'il embrigade dans ses cadres, il se conclut comme un contrat tacite, une sorte de pacte secret, en vertu duquel ces hommes recevraient leur subsistance, en sacrifiant leurs droits de citoyens et en délaissant leur classe.

Si cette politique pouvait prévaloir indéfiniment, si les centaines de milliers de fonctionnaires qui vivent des Trésors nationaux, régionaux, communaux, dans tous pays, restaient à tout jamais silencieux et immobiles, le régime capitaliste disposerait d'une sécurité qu'aucun autre régime n'aurait possédée avant lui. Mais il est généralement arrivé que les systèmes antérieurs ont croulé par la désertion même de ceux qui avaient charge de les défendre. Les titulaires des offices vénaux, magistrats et autres, avant 1789, protégèrent mal la royauté absolue, parce qu'ils nourrissaient contre elle des griefs d'ordre surtout économique, et ce fut même la lutte des Parlements et du monarque qui ouvrit l'ère de la crise révolutionnaire ; et ainsi encore aujourd'hui la bureaucratie, après avoir servi à

comprimer le peuple, se rebelle contre la besogne qu'on lui assigne, et dénonce bruyamment ses propres misères. Ces troupes, que la puissance publique avait rassemblées homme à homme, et sur lesquelles elle comptait avec une confiance inébranlable, donnent le signal de la sédition. Nous verrons plus loin comment le mécontentement et l'indiscipline des petits fonctionnaires, conquis par le syndicalisme, sont des causes d'affaiblissement et de dislocation pour l'État. On discernera, du reste, tout de suite, la gravité du phénomène qui se développe sous nos yeux, puisque nous nous sommes attachés à signaler les relations étroites qui existent entre l'expansion des fonctionnaires et la résistance du pouvoir central aux idées nouvelles.

VII

LES BUDGETS CONTEMPORAINS ET LEURS RESSOURCES

L'État moderne ne peut subsister sans une organisation financière fortement charpentée. Des ressources pécuniaires énormes lui sont indispensables pour se soutenir et, lorsqu'on parcourt le budget d'un des pays quelconques du vieux monde, — qu'il s'agisse de l'Angleterre ou de l'Italie, de la Russie ou de la France, on y trouve résumées, mesurées, pour mieux dire, par des chiffres, toutes les institutions qui concourent à l'armature du système. De même que dans certaines tranchées de chemins de fer apparaissent, régulièrement superposées, les couches géologiques, de même dans les tableaux de crédits, qui sont, à intervalles périodiques, fournis aux Corps représentatifs, se révèlent net-

tement les formations successives de la bureaucratie contemporaine.

On a coutume d'écrire en France : la démocratie coûte cher. Le mot n'est pas exact : c'est l'État moderne qui coûte cher, quels qu'en soient les principes constitutionnels, et les contrées où le parlementarisme s'exerce et où le suffrage est devenu universel, ne se heurtent pas à des embarras d'argent plus pénibles que celles où la souveraineté du droit divin n'a subi encore que de légères atteintes. Partout l'on retrouve les mêmes dépenses, le même grossissement des devis financiers, les mêmes sacrifices aux besoins du pouvoir central. Pour garantir sa défense, c'est-à-dire pour assurer la défense du régime économico-social dont il a la charge, ce pouvoir central se rapproche chaque année un peu plus de la faillite. Et dans les contrées où il se montre le plus exigeant, c'est 20 ou 25 p. 100 du revenu public qu'absorbent les divers services, qu'il réunit sous sa gestion. L'assimilation s'établit encore d'elle-même ici entre l'Empire romain, à son déclin, et les grandes puissances contemporaines, car celles-ci fléchissent peu à peu sous le fardeau qui accabla celui-là.

De cinq en cinq ans, le budget de l'État

s'accroît dans une mesure qui stupéfie. Les frais nationaux de la France dépassent de beaucoup quatre milliards; ceux de l'Angleterre excèdent 5 milliards, ceux de l'Allemagne, sans la Prusse, 3,600 millions; ceux de la Prusse seule : 3,900 millions ; ceux de l'Autriche-Hongrie : 3,500 millions; ceux de la Russie : 6 milliards et demi. Mais ce sont là des contrées, qui se sont pliées de longue date au régime de la vie internationale et qui, par suite, inscrivent à leurs dépenses les arrérages d'emprunts anciens. La France doit quelque 30 milliards, l'Angleterre 20, la Russie 23, l'Italie 10. La dette de l'Empire allemand, dont on suit avec facilité l'expansion au cours des dernières années, grandit de 1,100 millions en 1888, à 5,500 en 1908. Mais si l'on veut prendre un sujet d'expérimentation de tout premier ordre, et où l'on puisse observer, sans effort, les effets de l'adaptation à la structure capitaliste, c'est le Japon qu'il faut prendre; car il a pénétré dans la carrière bien après tous les pays que nous venons d'énumérer.

Les frais de gestion et d'administration de toute espèce[1] y montaient à 80 millions en 1868,

1. *Annuaire financier et économique du Japon*, publié par le Ministère des finances de Tokio (1908).

à l'époque de la révolution qui brisa l'ancien régime; ils atteignent à 160 millions en 1878, à 235 en 1888, à 565 en 1898, à plus de 1,500 en 1908. La dette publique, de 120 millions en 1874, bondit à 545 en 1882, à 850 en 1893, à 1,300 en 1903, à 5,600 millions en 1908. Rien ne montre mieux que cette courte confrontation de chiffres la majoration ininterrompue des exigences de l'État moderne : et, au fur et à mesure que ces exigences sont satisfaites, la capacité de domination de cet État s'affermit et s'accroît.

Si le budget synthétise, en quelque sorte, à la colonne des dépenses, toute l'organisation par laquelle le pouvoir central s'exerce jusqu'aux confins du pays, la colonne des recettes résume, comme en un schéma, les prélèvements qui alimentent le Trésor. Or, il n'est pas malaisé de constater, par la plus brève analyse, qu'universellement les catégories sociales, qui ne possèdent que leur travail, sont plus frappées que les autres.

L'impôt direct, dans toutes les contrées européennes, et dans les contrées extra-européennes, qui se sont modelées sur leur exemple, constitue une part décroissante des ressources totales. Quelque forme qu'il affecte, de quelques précau-

tions qu'on en entoure la perception, il finit par atteindre soit le revenu, soit la richesse acquise. A l'inverse, l'imposition indirecte, qui vise la consommation, s'adresse surtout à la masse des travailleurs. La tendance générale des gouvernements depuis plus d'un siècle, a été de développer presque exclusivement les taxes qui portent sur les objets de nécessité courante, et qui, par suite, offrent un rendement assuré, en ménageant les catégories les plus opulentes. Tandis que se déploie l'histoire fiscale de la France, parmi les divers régimes qui s'y sont succédé, l'ingéniosité des ministres découvre de nouveaux moyens de faire contribuer la classe ouvrière. C'est surtout au lendemain de la guerre de 1870-71 que la conception héritée du Premier Empire, à travers la Monarchie de Juillet et le Second Empire, et qui consistait à sauvegarder la propriété en relevant le coût de l'existence pour la foule, s'est manifestée par des initiatives multiples. L'Allemagne contemporaine nous présente une mise en œuvre systématique des mêmes théories, car c'est à la consommation qu'elle s'attaque pour remplir ses caisses et subvenir aux frais du « marinisme ». Mais le Japon, que je veux encore prendre pour exemple, car le développe-

ment du système capitaliste s'y révèle avec plus de netteté harmonieuse qu'ailleurs, va nous procurer une illustration très saisissante de ces pratiques fiscales. Et qu'on n'aille pas dire : « L'Empire du Soleil Levant est bien loin, il a d'autres traditions, sa population garde une autre mentalité. » La structure qui y prédomine, depuis que l'industrialisme y a prévalu, rappelle trait pour trait, celle qu'une période historique plus longue a introduite dans les pays occidentaux.

A la vérité, le Japon ne s'est vraiment affirmé comme un grand pays capitaliste, pourvu de tous les organes, et de la volonté d'expansion des autres pays capitalistes, qu'au cours des treize dernières années. Il est très précieux pour l'observateur, comme ces cantons géologiques des Alpes Centrales ou de la Saxe, où se rencontrent réunies des formations variées, sur un terrain exigu.

En 1895, les impôts sur les revenus proprement dits fournissent 100 millions, pour un total de recettes ordinaires de 245. En 1908, ils s'inscrivent pour 275 millions sur un total de 1,180 millions, c'est-à-dire que leur proportion est descendue de 40 0/0 à un peu plus de 22 0/0. Dans l'intervalle, on a établi les patentes, qui,

comme il arrive d'ordinaire, épargnent les gros au détriment des petits (53 millions), les droits sur le sucre (41 millions), les droits sur le pétrole (4 millions), les monopoles du sel et du camphre (140 millions); on a accru très fortement l'impôt sur les boissons, dont le rendement a été porté de 44 à 180 millions, et les droits de douane ont sauté de 17 à 103 millions [1]. On peut calculer que la part de contributions du Japonais, abstraction faite du revenu des biens de l'État, est passée, en treize ans, de 5 francs à 22 ou 23 francs : et c'est la classe ouvrière qui a été nécessairement et de beaucoup la plus atteinte, car, tandis qu'elle acquittait des contributions plus lourdes, le coût des objets les plus indispensables à sa subsistance et à son entretien montait sans relâche. Entre l'année 1901 et l'année 1906 [2], la dernière dont la statistique officielle fasse état, le prix du riz s'accroît de 27 p. 100, celui de l'orge de 11 p. 100, celui du seigle de 28 p. 100, ceux de la fève et de la lentille, qui jouent là-bas le même rôle que chez nous la pomme de terre, de 26 et de 47 p. 100, celui du sucre de 26 p. 100, celui de la viande de bœuf de 30 p. 100, celui des œufs de 49 p. 100,

1. *Annuaire statistique du Japon pour 1908*, p.18.
2. *Ibid.*, p. 158.

celui du lait de 19 p. 100. Dans l'ensemble, le Trésor public quadruplait ou quintuplait ses exigences; la vie, par la répercussion même des taxes de toute espèce, est devenue d'une cherté inconnue, et les salaires sont loin d'avoir haussé à proportion.

La transformation capitaliste au Japon, comme ailleurs, a donc abouti à surcharger les travailleurs. L'État, qui organisait ses services à l'européenne, qui créait une véritable bureaucratie, qui renforçait son outillage de domination, faisait payer tous les frais de cette évolution à la masse des petits. Il est advenu, comme d'ordinaire, que la puissance publique, adaptée aux besoins de la catégorie dirigeante moderne, exonérait celle-ci, dans toute la mesure possible, des contributions nouvelles. Cette catégorie dirigeante imposait, à la catégorie dirigée, le tribut de guerre que les vainqueurs infligent aux vaincus, et c'est là encore une des caractéristiques frappantes de l'État universellement : il demande à la majorité les moyens pécuniaires qui lui permettront d'opprimer cette majorité au nom de la minorité.

C'est dans les dernières années seulement que la matière imposable commençant à se raréfier, et la résistance prolétarienne se manifestant

dans le monde avec une vigueur accrue, on a envisagé des surtaxes des successions et des prélèvements sur la fortune acquise. Mais cette évolution nouvelle se dessine à peine et, même si elle se devait accentuer, elle ne modifierait en rien l'essence du régime.

VIII

L'EXPANSION DES ARMÉES TERRESTRES

Le militarisme est l'un des organes les plus développés de l'État moderne, l'organe même, entre tous, qui, dans la dernière période du XIXe siècle et dans la première phase du XXe, a manifesté la plus grande capacité de croissance. Ceux qui voient, dans le développement actuel des forces mobilisables, une survivance d'époques déjà lointaines, commettent une erreur historique, qu'il est aisé de rectifier, car les armées nationales, qui prélèvent chaque année 1 ou 2 p. 100 de la population, et qui rassembleraient, en temps de guerre, 10 p. 100 et davantage, sont création purement contemporaine. Au fur et à mesure qu'une contrée se dote de la grande industrie, et recherche des débouchés élargis pour ses produits, elle tend à augmenter ses effectifs; et l'on peut prendre à témoin le Japon

et l'Union américaine. Il y a donc un lien étroit entre l'expansion du capitalismpe et l'exansion du militarisme, et celui-ci apparaît comme une conséquence immédiate de celui-là. De même la poussée des armements sur mer, la politique nouvelle du marinisme, dont je dirai deux mots plus loin, sort de la structure intime de nos sociétés actuelles, et correspond aux intérêts présents de la classe dirigeante.

Les armées se sont presque partout transformées, au cours des trente dernières années ; pour aboutir à dresser les « classes » les plus denses, tout en réduisant le temps de service, et en rendant, à la production, les bras dont elle ne peut trop longtemps manquer, les gouvernements ont institué le service personnel, supprimé le remplacement, enrôlé parfois les malingres eux-mêmes. Il n'est plus guère que la Belgique et l'Angleterre, en Europe, pour conserver des systèmes archaïques ; mais on peut observer, d'une part, que ces pays sont travaillés par une active propagande réformatrice, et, de l'autre, qu'ils se trouvent dans une situation particulière, l'un étant quelque peu protégé par sa neutralité, et l'autre garanti par sa ceinture marine. Partout ailleurs, la masse des citoyens traverse la caserne, et les exemptions et les

privilèges de temps ont été abolis, moins parce que l'esprit démocratique soufflait, que parce qu'il fallait porter les contingents au maximum. Quant à l'outillage de la guerre, il se renouvelle sans cesse, comme l'atteste la croissance ininterrompue des budgets. De 1898 à 1908, les dépenses militaires de la France ont sauté de 650 à 777 millions; celles de la Russie de 750 à 1 070; celles de l'Allemagne de 770 à 1 070; celles de l'Autriche de 280 à 320; celles de l'Italie de 258 à 298; celles de l'Union américaine de 460 à 620. Pour le Japon qui, à cet égard, demeure le meilleur sujet d'expérimentation, il accuse 127 millions à la première date, et 264 à la seconde.

Au surplus, je ne m'attarderai pas ici à calculer ce que le militarisme a coûté de milliards dans les vingt-cinq dernières années, ni combien d'hommes il a enlevés à la production, car les défenseurs du système capitaliste allèguent que l'expansion des armées nationales a concouru à stimuler le rendement agricole et industriel; et je n'ai point la prétention de sortir du cadre de cet ouvrage, en examinant la valeur de ce raisonnement.

Envisagé dans ses rapports avec la structure de l'État moderne, le militarisme sert à une

double fin. Il a pour rôle, en première ligne, — et c'est la mission sur laquelle on insiste d'ordinaire le plus ostensiblement, — de défendre la frontière; ce qui implique que les États limitrophes peuvent être tentés de la violer, et que le régime industrialiste entretient, dans le monde, une insécurité permanente. Il n'y a point lieu, au surplus, d'en être surpris, lorsqu'on connaît les forces dominantes qui opèrent dans toute contrée.

Jadis, les guerres étaient provoquées par les querelles dynastiques, dans lesquelles la catégorie sociale dirigeante d'alors, la noblesse, était intéressée aux côtés des chefs des maisons royales. Qu'à l'ouverture d'une succession, un roi s'emparât d'une province, le nombre de places, dont il disposait en faveur de ses courtisans, s'accroissait plus ou moins sensiblement. Plus tard, intervinrent les luttes des nationalités, qui se développèrent, tandis que l'expansion des énergies productives brisait les limites des petites principautés et, avec elles, les suzerainetés gênantes que l'histoire avait forgées. Toute la première moitié du XIXe siècle a été remplie par les soubresauts de l'Allemagne et de l'Italie, qui ont réussi, presque en même temps, à s'ériger en pays indépendants. La

guerre de 1870 a été la dernière lutte de nationalités dans l'Europe occidentale, et la dernière de ces luttes, dans l'Europe orientale, a été probablement celle de 1877-1878. Alors est apparu un élément, sinon nouveau, du moins renouvelé, et désormais prééminent, de conflagration internationale. Les Etats modernes veulent acquérir des débouchés plus amples, et se les disputent, de plus en plus, dans les contrées lointaines.

La guerre peut encore éclater en Europe, et l'on a vu, coup sur coup, l'Angleterre et la Russie, la France et l'Allemagne se menacer d'une rupture. Mais les motifs de conflits étaient, d'un côté, la prépondérance dans l'Asie centrale, et, de l'autre, l'exploitation de l'Afrique du Nord; et si les considérations d'équilibre continental n'étaient pas étrangères à ces tensions qu'aggravèrent de vieilles hostilités, les besoins économiques des classes dirigeantes s'exerçaient en première ligne.

Les éléments de paix et de guerre se combattent à chaque instant, et les combinaisons diplomatiques, qui s'entre-croisent dans l'univers, ne confèrent aux peuples aucune certitude de tranquillité. Si les rapports commerciaux, qui existent entre les nations, sont aujourd'hui

actifs à ce point, que la grande industrie balancera toujours à proclamer la lutte (nous avons eu la preuve, à maintes reprises, de ses hésitations, lors des querelles franco-anglaises), si cette grande industrie a tout à appréhender, en quelque pays qu'on l'envisage, — et d'un choc armé, et des mouvements intérieurs qui le pourraient suivre, — elle ne veut pas non plus se laisser étouffer dans un marché trop resserré. Elle réclame des clientèles nouvelles, parce qu'elle redoute de succomber sous l'entassement des fontes, des aciers, des cotonnades invendus; et ces clientèles, à de certains moments, elle décide, le péril d'engorgement étant trop pressant, de les conquérir par la violence. Toute crise de surproduction peut engendrer de formidables effusions de sang.

Le militarisme se manifeste donc comme l'un des rouages indispensables du système capitaliste. Et son développement s'est accentué, tandis que les annexions coloniales créaient des frontières supplémentaires entre les puissances contemporaines. Ce n'est pas seulement à la crête des Vosges que se rencontrent la France et l'Allemagne; séparées par la mer du Nord, l'Allemagne et l'Angleterre ont trouvé des contacts dans l'Afrique occidentale et orientale. La

Russie et l'Angleterre, que la géographie avait isolées l'une de l'autre, ont placé leurs bornes communes sur le plateau central de l'Asie. Le colonialisme, issu de la structure économique, bouleversait la carte. Il comportait, comme conséquence inéluctable, l'accroissement indéfini des effectifs terrestres et des marines.

Mais nous n'avons envisagé qu'une partie du rôle du militarisme. Il constitue l'un des plus formidables moyens de pression dont dispose la classe dirigeante, pour conjurer les subversions qui la menacent. L'armée, qui a servi jadis à la royauté à réduire les féodaux, sert actuellement à la bourgeoisie à sauvegarder les fondements du régime. Les prolétaires, enrôlés pour la défense du territoire, défendent plus souvent la hiérarchie sociale. Dans tous les pays du monde, dès qu'une grève éclate, les troupes interviennent; et non seulement elles ont pour mission de refouler toute rébellion des travailleurs, mais elles fournissent des détachements, qui se substituent aux salariés en chômage. Les doctrines antimilitaristes, qui se sont développées au cours des dernières années, se sont propagées de préférence dans les contrées, où les soldats sont appelés à peser sur la solution des conflits économiques.

Quoi qu'on pense des fonctions qui lui sont assignées, l'armée est la meilleure barrière, que l'État moderne ait dressée temporairement contre la révolution. Ni l'enseignement public qui s'est attaché à légitimer les bases de la société présente, ni la loi pénale qui sanctionne toute attaque aux droits de la propriété, ni le fonctionnarisme qui doit faire pénétrer partout l'action et la surveillance du pouvoir central, ne suffiraient à enrayer la poussée des non-possédants. Mais un prolétariat qui est contenu par 500,000 ou 600,000 baïonnettes et sabres, ou davantage, se trouve immobilisé jusqu'au jour où des brèches se creusent dans cette muraille d'acier, et où fléchissent la discipline et l'homogénéité des corps de répression.

Aussi longtemps que l'armée est étroitement subordonnée à l'État, la classe dirigeante peut bannir toute crainte immédiate. Même la grève générale, qui devient de plus en plus le suprême recours du syndicalisme, se heurtera à des échecs répétés, tant que les soldats et les chefs subalternes demeureront fidèles au mot d'ordre.

Les révolutions du passé ont pu aboutir sans la participation, ou même en dehors de la neutralité des forces militaires, parce que les contingents étaient infiniment plus faibles, ou que

les révolutionnaires disposaient de fusils ou de canons, ou que la difficulté des communications empêchait de ramener en quelques heures, des dizaines de milliers d'hommes dans le centre insurrectionnel. On comprend la défaite de Louis XVI, qui ne groupait que des effectifs réduits, et celle de Charles X, qui ne pouvait occuper tout Paris; on comprend la victoire de la Commune de 1871 qui avait des régiments à opposer aux régiments, et qui tournait une artillerie importante contre des corps démoralisés. Mais l'armée est toute-puissante dans un pays désarmé. La révolution russe a, en grande partie, échoué par l'inaptitude des groupements démocratiques ou libéraux, à lier à leur cause une fraction suffisante des troupes de terre et de mer. Elle eût vaincu, si l'exemple de Sveaborg et celui de Sébastopol avaient engendré une défection d'ensemble. Et, à l'inverse, la révolution turque a dû sa victoire aux concours, que les comités ont trouvés dans les divisions de Macédoine. Le militarisme, peut devenir, dans la crise sociale contemporaine, l'élément destructeur de l'État. Il reste, en attendant, l'élément protecteur par excellence.

IX

LE MARINISME

L'expansion des marines de guerre, qu'on dénomme d'ordinaire le marinisme, constitue, comme l'accroissement du militarisme proprement dit, une des caractéristiques de notre époque.

Sans doute, l'armée de mer ne peut pas remplir tous les offices qui sont dévolus à l'armée de terre, et, en particulier, son action répressive éventuelle, et son pouvoir d'intimidation sur les masses, sont beaucoup moindres, mais son développement résulte pourtant, avec une indéniable logique, de la nature même du régime. Il y a coïncidence frappante entre l'épanouissement de l'industrialisme dans une contrée, et la création d'une grande escadre nationale. Et, à beaucoup d'égards, le marinisme a évolué avec non moins de rapidité que le militarisme.

Si l'on se place à la veille de la Révolution française, seules l'Angleterre et la France disposaient d'une flotte de guerre, celles de la Hollande, de l'Espagne et du Portugal ayant fortement décliné. Les républiques italiennes qui, pendant longtemps, s'étaient disputé les eaux méditerranéennes, avaient disparu peu à peu, et Venise même ne comptait guère. Or, aujourd'hui, les mers sont sillonnées par les cuirassés, les croiseurs, les torpilleurs, voire même les sous-marins de sept ou huit puissances. A côté des vieilles marines, ont surgi celles d'États nouveaux, l'Allemagne, l'Amérique, l'Italie, la Russie, l'Autriche, le Japon. Dès que la grande manufacture s'installe victorieusement dans un pays, il s'empresse de se munir de mastodontes armés de canons : le lien entre la transformation économique et l'effort naval apparaît manifeste. L'Angleterre pouvait croire jadis que ses côtes étaient menacées par la France, et la France nourrissait des craintes identiques à l'endroit du Royaume-Uni. Mais ce ne sont point des appréhensions de cette nature, qui ont conduit partout les gouvernements à consacrer des centaines de millions, et des milliards, à la construction des navires géants et des submersibles minuscules. L'Union américaine s'est préoccupée beaucoup moins de

protéger ses rivages contre l'insulte d'un ennemi supposé, que de sauvegarder les cargaisons qu'elle envoie à l'Amérique du Sud, à l'Extrême-Orient et dans l'Europe occidentale.

Le colonialisme correspond au besoin de marchés élargis, qu'engendre l'expansion usinière. Il comporte, comme conséquence inéluctable, le marinisme; mais le marinisme se conçoit aussi bien en dehors de toute occupation coloniale, comme le montre l'exemple de l'Autriche-Hongrie. Et, par suite, il faut le rattacher purement et simplement à la nécessité de défendre sur mer les bâtiments de commerce. Comme le trafic s'est de plus en plus internationalisé, — que l'accroissement continu du rendement manufacturier détermine une augmentation non moins constante des échanges, — les Océans sont parcourus par des flottes commerciales autrement imposantes que celles d'autrefois. Les bâtiments du Hamburg Amerika, du Norddeutscher Lloyd, de la Cunard Line, de la Transatlantique, du Lloyd de Trieste, qui représentent déjà par eux-mêmes de gros capitaux, portent des denrées qui atteignent à des valeurs énormes. Le commerce maritime, malgré la multiplication des chemins de fer, a grandi dans des proportions qu'on ne pourrait que

difficilement chiffrer. Son rôle n'a nullement été réduit par l'essor du commerce terrestre. Il faut que ces steamers, dont la charge monte à des dizaines de millions parfois, puissent échapper aux croisières rapides de l'ennemi, au lendemain d'une déclaration de guerre. Autrement, la capture de quelques-uns d'entre eux frapperait douloureusement celui des belligérants qui les perdrait. La classe dirigeante qui, un peu partout, a mis sa fortune sur la mer, avec une audace et une décision que les anciens ignoraient, n'entend point la sacrifier au hasard. Il sied, pour que subsiste sa prospérité, que les grandes lignes de navigation restent libres. De là, les dépenses énormes que le marinisme requiert dans chacune des contrées européennes : 370 millions en France, 886 en Angleterre, 504 en Allemagne. De là, le coefficient d'accroissement que ces dépenses révèlent pour les dernières années : 82 p. 100 en France, 145 p. 100 en Angleterre, 500 p. 100 aux États-Unis, 740 p. 100 en Allemagne, 950 p. 100 au Japon[1]. On remarquera que la France et l'Angleterre, dont les flottes se heurtèrent, il y a deux siècles et plus, dans les mers du Nord et dans l'Océan, sont, de

1. Rapport général sur le budget de 1910, à la Chambre des députés française.

toutes ces puissances, celles qui ont offert le taux de progression le moins accentué; et rien n'est plus compréhensible. Leur expansion navale était ancienne, comme leur expansion industrielle et commerciale. A l'inverse, le Japon, l'Empire germanique et la Grande République du Nouveau Monde, qui ne se sont classés au premier rang, dans la hiérarchie de la production et du négoce, qu'au cours des vingt dernières années, ont créé leurs escadres de toutes pièces, en un court laps de temps. Comment prouverait-on, par des arguments plus forts, le rôle du marinisme dans l'État moderne, ses rapports étroits avec les intérêts économiques de la catégorie possédante?

X

L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL

L'enseignement, dans le monde contemporain, constitue l'un des moyens d'action de la puissance publique sur la foule. Comme il y aurait danger, pour la technique industrielle, pour le recrutement des salariés, à laisser le peuple à l'ignorance, l'État consacre à l'instruction un nombre respectable de millions. Pour prendre un exemple, et qui n'est peut-être pas le plus typique de tous, ce budget spécial chiffrait en France par 38 millions en 1869, par 77 en 1879, par 159 en 1889, par 201 en 1899. Il dépasse aujourd'hui 282 millions, et il faut prévoir que cette somme croîtra encore assez notablement, le jour où l'on attribuera aux écoles professionnelles, l'extension qu'elles ont prise en Allemagne, en Suisse et en Danemark.

Mais le relèvement technique de la masse

n'est pour l'État qu'une préoccupation de second plan ; et cette préoccupation de second plan ne s'indique même que dans les contrées, où s'est accomplie la transformation industrialiste. L'objet suprême de l'administration est de se prémunir contre la diffusion des idées subversives, et de leur barrer la route, en adaptant les cerveaux aux besoins du régime, et en leur imposant une certaine conception des choses. Sans doute elle risque en répandant les principes scientitifiques et les notions même élémentaires de l'histoire, de susciter des séditieux, ou tout au moins d'armer des mécontents ; mais, même au prix de ce péril, elle préfère assurer sa mainmise sur les jeunes générations. N'est-elle point maîtresse des programmes et de ceux qui les mettent en œuvre ?

Il y a, dans l'enseignement primaire de la France, de la Suisse, de la Prusse, du Danemark, une orthodoxie dont il ne serait point malaisé de définir les grandes lignes, et cette orthodoxie change, dès qu'on a franchi une frontière. Elle sera républicaine ici, et monarchique là, encore qu'il faille discerner entre la monarchie constitutionnelle, la monarchie semi-absolutiste et la monarchie despotique, selon les contrées. Partout elle consacre les principes du régime

moderne, elle exalte l'État, en assimilant cet État à la collectivité vivante. Elle justifie toutes les institutions en vigueur, quitte à justifier tous les remaniements qui peuvent se produire, et dont quelques-uns peuvent être issus de la révolte. Cet enseignement est religieux et pénétré d'ultramontanisme, ou de piétisme, dans les pays où le clergé reste l'associé, l'inspirateur du pouvoir; il est laïque et plutôt ironique, à l'endroit des dogmes révélés, dans les pays où la rupture s'est accomplie entre le clergé et le pouvoir. Quoi qu'il advienne, le programme d'instruction ne comporte pas seulement les sciences exactes, les données que chacun peut contrôler, en dehors de tout souci de nature extra-scientifique; mais outre l'histoire, qui s'offre déjà évidemment aux jugements arbitraires, il comprend des leçons sur le respect dû à l'organisation politique et sociale. Sous ce rapport, l'école primaire est l'instrument le plus sûr que l'État adapte au gouvernement des générations futures, à condition que le personnel enseignant demeure docile, et s'imprègne de l'orthodoxie civique.

Plus on monte dans la hiérarchie des connaissances, et plus s'affaiblit la pression des pouvoirs publics. Mais, à vrai dire, cette pression ne s'évanouit nulle part; elle se révèle même

dans l'enseignement supérieur : il n'est encore point d'exemple, soit en France, soit en Allemagne, soit en Italie, que des thèses, contraires aux fondements de la société capitaliste, aient pu être exposées du haut d'une chaire universitaire. Il n'est jamais arrivé encore qu'un professeur de droit ait cru pouvoir ou ait voulu saper le système juridique en vigueur, qui découle lui-même du système économique. Dans l'ordre secondaire, les doctrines officielles, pour être moins accentuées que dans l'ordre primaire, se dessinent cependant avec une indéniable netteté. L'histoire et la philosophie qui sont les matières litigieuses, et où les facultés critiques s'exercent le plus à l'aise, sont développées selon un plan général, dont le maître n'ose guère s'éloigner. Il n'est pas moins important de convaincre les futurs industriels, les futurs fonctionnaires, de la puissance et de la justice du régime, que de persuader les ouvriers, et les contribuables de l'avenir de la nécessité inéluctable d'une certaine structure sociale.

L'école se manifeste de la sorte comme l'auxiliaire de l'État. Elle vise beaucoup moins à affranchir les esprits de toute sujétion, à les pousser en pleine autonomie, qu'à leur imprimer pour toujours une certaine empreinte, qu'à

leur inculquer la *résignation* et l'acceptation du fait accompli. L'enseignement coopère avec la religion à refouler les velléités de révolte, lorsque la religion demeure service public. Il se substitue à la religion, quand celle-ci est devenue affaire purement privée ; mais, au total, il n'évolue jamais qu'avec les tendances de la puissance publique, c'est-à-dire de la catégorie possédante.

Celle-ci prétend exercer un contrôle incessant sur le personnel qui enseigne. Les dizaines de milliers d'hommes, plus ou moins mal rétribués, qui dans la plupart des contrées, ont charge de former la jeunesse, selon des règles fixes, sont assujettis à une tutelle rigoureuse. La hiérarchie scolaire n'est pas moins forte, ni moins bien garantie que la hiérarchie militaire. A chaque instant, l'instituteur risque d'être brisé par une décision sans appel, broyé entre les multiples influences qui veulent jouer de lui. S'il a une velléité d'indépendance, s'il ne conforme pas exactement ses propos et ses mouvements aux ordres que lui dispense l'État, par personnes interposées, — ordres qui se diversifient suivant les temps et selon les pays, — il est condamné à l'exclusion, c'est-à-dire à la misère. Dans aucun service public, le rôle du petit fonctionnaire n'est plus

strictement défini, ou ne s'exprime plus clairement. Le maître propagera en Prusse la germanisation; en France, en Suisse, en Belgique, ailleurs, il doit assouplir ses leçons aux préférences du parti dominateur. Partout, il est un agent politique, plutôt qu'un éducateur. On le surveille d'autant plus, dans sa vie publique et privée, qu'on perçoit mieux les conséquences énormes de toute infraction éventuelle à l'orthodoxie. Lorsque les fractions républicaines françaises se concertaient contre les retours de la monarchie, il était flatté, exalté, présenté comme l'artisan même de la démocratie; mais il devai prendre une doctrine intermédiaire entre celle que professaient les disciples de Gambetta, et celle des purs radicaux. Puis le socialisme commença à marquer ses progrès. L'instituteur eut le droit d'afficher quelque radicalisme, mais il lui fallut s'arrêter au seuil du collectivisme, qui était terre interdite pour lui, et ses leçons, obligatoirement, constituaient une réfutation directe ou indirecte desdoctrines nouvelles. Le socialisme gagna, et le syndicalisme naquit, grandit, passant des corporations industrielles aux petits fonctionnaires. L'instituteur devint un suspect. La classe dirigeante répéta le mot fameux qui avait retenti dans la Législative de

1850 : « L'école primaire a formé des libéraux sous la Restauration, des républicains sous la monarchie de Juillet, des socialistes sous la République de 1848. » Cette école verserait-elle, une fois de plus, dans les doctrines subversives, et préparerait-elle des factieux, — avec cette circonstance aggravante, que sa puissance, de par l'effectif des maîtres, et de par le contingent des élèves, aurait plus que décuplé?

Depuis dix ans, dans tous les pays où la lutte s'est avivée entre la bourgeoisie et le prolétariat, l'instituteur a cessé d'être glorifié; il subit une pression administrative, qui ne faiblit jamais. C'est dans les petites villes surtout qu'il est épié et molesté; aux adversaires de toute culture intellectuelle s'associent trop souvent les fonctionnaires supérieurs, pour lui faire l'existence intenable et le pousser hors de la carrière. Parce qu'il sort du peuple, parce qu'il en a gardé les sentiments, qu'il exerce une façon d'aspostolat, et qu'il a conscience de sa solidarité réelle avec le monde du travail, il est guetté pour ainsi dire par les notables de la localité. Ceux-ci, d'ordinaire, redoutent tout d'un enseignement, qui ou bien a aboli totalement le divin, ou bien lui laisse une place de plus en plus restreinte. Que le maître donne la

moindre prise à la critique, que ses opinions percent trop ouvertement, qu'on puisse lui reprocher sa tiédeur à l'endroit de l'ordre établi, ces notables interviennent et obtiennent des décisions qui les rassurent. A la rigueur, si aucun motif ne peut être invoqué, on forge des prétextes ; et le pouvoir central, qui oscille toujours entre le désir de répandre les connaissances exactes, et la crainte de saper ses propres bases, cède aux dénonciations arbitraires. C'est précisément ce contrôle de plus en plus sévère, ce sont les sanctions de plus en plus fréquentes et dures, prises contre le corps enseignant dans l'Europe centrale comme dans l'Europe occidentale, — qui attestent l'importance assignée par l'État à l'instruction primaire. Plus il a donné d'autorité aux petits fonctionnaires scolaires, chargés de pétrir les cervelles, et plus il se montre enclin à sévir à leur égard.

L'on conçoit, du reste, à merveille les appréhensions qui l'obsèdent, comme la volonté de châtier, qui l'anime contre les instituteurs réfractaires. L'éducateur qui manque à l'orthodoxie officielle, qui cesse de justifier avec enthousiasme tout ce qui est, sinon tout ce qui a été, est assimilable à l'officier qui passerait à l'ennemi. Lui aussi déserte; et l'État ne peut point ne pas le

frapper; il ne peut user de pitié, sans provoquer de formidables émiettements de sa propre puissance, et sans convertir l'école en une officine de rébellion. Il y va de la vie du régime : le jour où la majorité des instituteurs attaquerait les choses qu'ils ont mission de défendre, les changements suprêmes seraient très proches.

XI

LES ŒUVRES D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'État moderne, dont les préoccupations multiples se ramènent au maintien et au raffermissement des institutions économico-sociales, ne peut plus consacrer qu'un minimum de temps, d'argent et de personnel aux grandes œuvres d'utilité publique. S'il n'était pas l'organe d'une minorité dirigeante, il s'efforcerait de pourvoir à des services auxquels les collectivités de l'avenir, affranchies de la structure militaire et bureaucratique, donneront tous leurs soins. Mais la protection de cette minorité requiert tant d'attention et tant d'efforts, que les entreprises d'amélioration du sol, les luttes nécessaires contre la maladie et contre la mort, sont systématiquement négligées.

Lorsqu'on examine les budgets contemporains, la part qui y est réservée à des travaux,

et à des mesures de capitale importance pour la nation, y apparaît amincie à outrance. Ce n'est pas seulement que la catégorie maîtresse de la puissance publique méconnaisse l'urgence qu'offrent certaines initiatives d'ailleurs coûteuses, — c'est que le plus souvent ces initiatives entreraient en conflit avec ses propres intérêts. En sorte qu'ici encore, nous saisissons sur le vif les conséquences d'un régime, qui superpose à la foule des travailleurs une façon d'oligarchie. Mais, comme il faut se borner, nous énumérerons seulement quelques données.

Dans la plupart des contrées du globe, les opérations de canalisation ont été suspendues et à vrai dire, délaissées. Qu'il y ait nécessité, pour la facilité des communications, de relier entre eux les bassins fluviaux par des lignes d'eaux navigables, et d'assigner, aux échanges, un mode de transport moins onéreux que celui de la voie ferrée, nul n'élèvera de contestation à ce sujet. L'État moderne aurait semblé d'autant plus enclin à multiplier les créations de cette nature, que la grande industrie et les agriculteurs souhaitent, d'ordinaire, de faire circuler leurs produits avec le maximum de régularité, et le minimum de débours. En apparence, la

puissance publique heurterait donc la volonté des propriétaires ruraux et des manufacturiers. De fait, elle cherche une moyenne entre les désirs des divers éléments qui constituent la classe dirigeante et, de la sorte, elle a abouti à construire très lentement des canaux qui ne se terminent jamais. Les compagnies de chemins de fer, dans les contrées où ceux-ci ne sont pas étatisés, et l'État dans les autres, appréhendent la rivalité des voies navigables. Les agrariens qui spéculent sur le coût des transports par terre, pour relever le cours des céréales, s'opposent très souvent aux jonctions des rivières. On a vu, il y a peu d'années, en Prusse, avec quelle vigueur, ils combattirent les projets qui visaient à rattacher les uns aux autres les fleuves de l'Allemagne du Nord. De même ailleurs, les sociétés minières ou métallurgiques, en possession d'un marché à peu près clos, le défendent contre des concurrences aisées à prévoir. La coalition des intérêts particuliers exclut de féconds développements d'outillage.

La protection de certaines régions, arides ou malsaines, contre le défrichement et l'assainissement, ne s'explique point par des arguments différents. On s'étonne parfois qu'à notre âge, où la technique rationnelle se renouvelle sans

relâche, il y ait encore tant de districts déshérités, tant de cantons qui déshonorent des pays riches et fertiles. Mais c'est que les agriculteurs, les viticulteurs, les sériciculteurs, les éleveurs, suivant qu'on envisage telle ou telle contrée, s'opposent à tout travail d'amélioration, qui stimulerait pour l'avenir la culture du blé, de la vigne ou de l'olivier. L'intérêt de la collectivité exigerait que la production de toutes les denrées de consommation fût portée au maximum. Les producteurs, qui se soucient surtout de vendre à des prix élevés, voudraient, à l'inverse, que la zone cultivée se rétrécît, et que les landes, pâtis, maquis, marais, couvrissent des espaces croissants. L'administration demeure inerte, et livre, aux mauvaises herbes et aux eaux stagnantes, des superficies souvent énormes.

La lenteur du reboisement, après que le déboisement a accumulé sur les contrées montagneuses d'effroyables menaces, est encore une des caractéristiques du régime. L'intérêt du pays est sacrifié aux convoitises des propriétaires de forêts ; tandis que le Trésor public, épuisé par les exigences de la Dette et du militarisme, du marinisme, du colonialisme, du fonctionnarisme, ne voue que des sommes infimes à la reconstitution des zones sylvestres, les détenteurs de

bois s'efforcent de se soustraire à toute obligation. En France, en Suisse, en Autriche, en Bavière, leur égoïsme (mais l'individualisme effréné n'est-il pas le propre de la société contemporaine?), a pour des centaines d'années, stérilisé des milliers de kilomètres carrés. Comment l'État accomplirait-il efficacement l'œuvre de restauration, que les hommes de science jugent indispensable? Il en va des travaux de protection du sol, comme des opérations qui tendent à l'améliorer, comme des entreprises de sauvegarde de la santé publique. Celles-ci, comme ceux-là, lèsent la propriété privée, et cette propriété privée toute puissante, use de ses multiples ressources pour écarter les préjudices, les gênes qu'elle redoute.

Dans plusieurs contrées, — et ce sont les plus riches, je veux dire celles où la fortune capitaliste a pris le plus d'expansion, — les gouvernements se préocupent de la restriction de la natalité. Si ce fait se manifeste en première ligne en France, il ne s'accuse pas moins en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Belgique. Ce n'est point le lieu ici d'en rechercher les causes qui procèdent, à coup sûr, de la structure économico-sociale, car le chiffre des naissances décroît au fur et à mesure que s'aggrave

la concentration industrielle. Mais la puissance publique ne saurait être indifférente à cette réduction à peu près continue, qui, à un moment quelconque, détermine la stagnation du peuplement. Elle appréhende la disparition des plus-values budgétaires qui lui sont indispensables, l'affaiblissement relatif des contingents militaires, les difficultés du recrutement ouvrier. Dès à présent comme on l'a dit, l'Allemagne où la prolificité demeure plus grande, bien que déjà atténuée, gagne tous les douze mois une victoire sur la France. De là, tous les projets qui se sont fait jour chez nous, pour inciter les ménages à revenir aux habitudes du passé, et qui consistent soit en allocation de primes, soit en dégrèvement de taxes. Mais il semble que la décroissance de la natalité soit un phénomène trop organique, pour pouvoir être enrayée, et qu'on doive l'envisager comme définitive et inéluctable. La puissance publique eut été plus prévoyante, si elle se fût attaquée aux problèmes du peuplemeut par d'autres procédés, et si elle eût taché de faire reculer la mortalité.

A coup sûr, elle a tenté des efforts en ce sens, mais ces expériences sont demeurées partout médiocres. Et nulle part elles ne sauraient aboutir à des résultats effectifs, car le régime

capitaliste constitue une barrière insurmontable à certaines entreprises. Si l'on considère l'ensemble des décès, il ne baisse que très lentement dans tous pays, en dépit de la science médicale et des théories de l'hygiène. La proportion était en Angleterre de 2,24 p. 100 pour la période de 1841-1850, de 2,22 pour la période 1851-1860, de 2,25 p. 100 pour la période 1861-1870, de 2,14 p. 100, pour la période 1871-1880, de 1,91 p. 100 pour la période 1881-1890, de 1,82 p. 100 pour la période 1891-1900. La diminution n'est donc pas très sensible, bien que la technique de la défense contre les fins prématurées ait accompli de merveilleux progrès, et qu'à raison même de la très forte concentration de la propriété, certaines mesures de salubrité aient rencontré, outre-Manche, moins de résistance qu'ailleurs. En Norvège, la mortalité ne s'est abaissée que de huit dix-millièmes de 1860 à 1900; elle n'a fléchi, en Suède, que de dix-neuf dix-millièmes, de 1880 à 1900; en Russie, où les ravages des maladies sont plus cruels que partout ailleurs, les taux d'abaissement apparaissent insignifiants. En Autriche-Hongrie, deux millièmes seulement ont été gagnés, de 1830 à 1900; en Allemagne, le recul infligé à la mort ne se chiffre que par 4 millièmes, de 1860 à 1900. En France la

période 1841-1850 qui fut celle du grand développement manufacturier, donnait 2,33 décès pour cent habitants; l'économie réalisée pour la phase 1891-1900 ne ressort encore qu'à 0,18 p. 100. Pour l'Espagne, le gain dans les quarante dernières années ne s'indique que par 0,13 p. 100, le coefficient restant presque aussi élevé qu'en Russie. L'Amérique du Nord présente, à ce point de vue, le phénomène le plus étrange, car la proportion des décès, qui n'était que de 1,49 p. 100 en 1851-1860, a atteint à 1,64 p. 100 en 1871-1880, et à 1,74 p. 100 en 1891-1900. La révolution industrielle qui a pénétré progressivement dans tous les États, d'Est en Ouest, a engendré des risques plus grands pour la vie humaine, et a totalement annihilé les conquêtes des hygiénistes. Ce sont au surplus les divisions territoriales, où l'activité manufacturière est le plus intense, qui offrent les taux de progression les plus accentués : (Massachusetts 1,89 p. 100 en 1891-1900, contre 1,82 p. 100 en 1851-1860; —, Michigan 1,03 p. 100 en 1891-1900, contre 0,88 p. 100 en 1871-1880; Rhode Island 2,03 p. 100 en 1892, contre 1,67 p. 100 en 1875; Vermont, 1,62 p. 100 en 1891-1900, contre 1,41 en 1861-1870).

L'État moderne serait donc à peu près impuis-

sant à lutter contre la mortalité, et parfois même il en couvre l'expansion. C'est qu'il ne pourrait l'enrayer, sans aller contre ses propres principes. Les fléaux contemporains, qui ont remplacé les épidémies d'autrefois, et qui coûtent peut-être plus de vies que les pestes du moyen âge, et de l'antiquité, sortent de la structure même du régime. La tuberculose, le plus effrayant de tous, ne saurait être refoulée, dans des contrées où le prolétariat est trop misérable pour se doter de locaux salubres et, où après avoir respiré neuf, dix, douze heures par jour, les miasmes de la fabrique, il absorbe l'air vicié des immeubles surpeuplés. Pour frapper réellement la mortalité, il faudrait que la puissance publique portât préjudice à la propriété elle-même, non seulement en remaniant les conditions du travail industriel, mais encore en faisant abattre des pâtés de maisons, voire des quartiers tout entiers, en reconstruisant d'énormes blocs d'habitations sur des plans nouveaux, en ouvrant de vastes espaces libres au cœur des cités. Mais ce labeur gigantesque ne saurait s'effectuer que si l'on sacrifiait les intérêts particuliers des détenteurs du sol, et si l'on passait outre aux réclamations du capitalisme foncier. Comment l'État se retournerait-il contre ceux

qui le manient? Il est voué à assister à peu près inerte et désarmé au dépeuplement périodique, et la classe dirigeante aime encore mieux s'exposer aux risques de la contagion, qu'abandonner une parcelle de ses revenus. Les conséquences de l'organisation sociale se manifestent, dans tous les domaines, avec une formidable rigueur.

XII

LA TUTELLE ADMINISTRATIVE

La centralisation outrancière qui caractérise les institutions politiques contemporaines a annulé toutes les forces locales et régionales, qui aspireraient à s'exercer et à rompre la discipline imposée. L'État, beaucoup mieux armé que celui du passé, contre les initiatives qui surgiraient en face de sa volonté, les écrase par l'outillage énorme dont il s'est doté. Il a comprimé, ramené à une valeur quasi théorique les groupements naturels, qui avaient prospéré dans les cadres de l'histoire évanouie. Ces groupements ne sont plus que des vestiges : à la place des réalités palpitantes d'il y a des dizaines ou des centaines d'années, l'autorité du centre a mis des étiquettes qui ne recouvrent plus que des choses mortes. Un pouvoir unique pèse sur toute la nation unifiée dans cette

vassalité; tous les foyers innombrables, où flamboyait la vie, se sont éteints sous le souffle qui monte des capitales. Une même buréaucratie gouverne des dizaines de millions d'hommes, et des centaines de milliers de kilomètres carrés. Parfois même elle commande à des espaces immenses, tels que la Russie, où cent trente millions d'individus naissent et meurent sous un despotisme qui s'exerce à des distances infinies.

L'ancien régime, au temps où la royauté s'attachait à abolir les privilèges féodaux, avait déjà entrepris de réduire toute énergie provinciale ou communale. Mais il appartenait au nouveau régime, à celui de la grande industrie et de la bourgeoisie omnipotente, — et quelle qu'en ût la forme politique, de mener cette œuvre à achèvement. La classe dirigeante ne saurait souffrir que les principes économico-sociaux, qu'elle a apportés avec elle, et qui constituent la base de son système, soient battus en brèche sur des points du territoire, même très éloignés du siège du gouvernement. Pour que la production et les échanges puissent se développer sans trève, il faut que nulle part n'apparaissent des obstacles, même légers, à l'expansion du salariat. La moindre rébellion contre l'ordre établi,

si elle était patronnée par la plus précaire des autorités publiques, risquerait de tout ébranler. Il est inadmissible que la puissance de l'État, dont on sait la structure et le rôle, soit contestée par une organisation inférieure, et que cette organisation inférieure ne se plie pas à tous les ordres venus d'en haut. Depuis la Révolution, la France vit dans l'unité absolue, c'est-à-dire que les divisions territoriales n'ont pas plus d'autonomie à l'endroit de l'administration centrale, que les stations d'une ligne ferrée n'ont d'indépendance pour la fixation des horaires. Elles ont été établies, non point pour correspondre à des besoins groupés selon la nature des choses, mais pour faciliter toutes les opérations de la bureaucratie : perception des impôts, recrutement, etc. Tout au plus peuvent-elles émettre des vœux, auxquels l'État peut demeurer indifférent, durant des dizaines d'années. C'est le système de la Révolution, qui a été celui du Consulat, qui est devenu celui du Premier Empire, qui est demeuré celui de la France, à toutes les étapes de son histoire au XIXe siècle et au XXe siècle, — jusqu'à maintenant.

Mais tous les pays, ou peu s'en faut, ont suivi cet exemple. Le département italien et le comitat hongrois, la province prussienne et le « gou-

vernement » russe sont désarmés devant l'État; il ne leur reste que la faculté d'obéir. Les fonctionnaires, qui sont à leur tête, ont pour mission de refréner toute innovation, et d'exécuter les décisions expédiées du centre. La Commune française, dont les représentants élus ont tout au plus capacité pour organiser le corps des pompiers et surveiller la voirie, ou entretenir des fontaines publiques, n'est pas beaucoup plus écrasée, à y bien réfléchir, que la masse des communes des autres contrées. Si l'empreinte unitaire, jacobine, napoléonienne, s'est lourdement marquée sur le sol de France; si certaines libertés locales ont été réservées au dehors, je ne découvre nulle part le groupement territorial affranchi, qui pourrait, sur son domaine, ouvrir les expériences communistes. Il se trouverait toujours une loi, une ordonnance, un règlement, un commentaire de jurisprudence, qui interviendrait à la dernière heure, pour refréner ses ardeurs, et toute la puissance de l'État se mobiliserait contre lui.

La tutelle administrative, qui est la négation des franchises anciennes, s'exerce d'un bout à l'autre du monde capitaliste, sous des formes très variées. Lorsque les partis politiques préconisent la décentralisation, ils ne font allusion

qu'à une émancipation bâtarde et partielle, qui transférerait de simples attributions accessoires, l'expédition d'affaires courantes, du centre aux divisions du second et du troisième degré. Mais jamais l'État moderne n'admettra, — et comment l'admettrait-il ? — que la commune élabore un système économico-social contraire au sien, et qu'elle brise sur quelques centaines ou quelques milliers d'hectares, la domination du capitalisme. Si pareille tentative était tolérée, c'en serait bientôt fait et du capitalisme et de l'État. L'uniformité du salariat est la loi de celui-ci et de celui-là. Elle ne peut être garantie que par l'unité rigoureuse des institutions, par la concentration intangible de la puissance publique, par la destruction impitoyable des organismes régionaux et locaux.

XIII

L'ÉCRASEMENT DE L'INDIVIDU ET DES ASSOCIATIONS

La compression, qui s'exerce sur les groupements naturels, ne pèse pas moins sur l'individu, et sur les associations issues du contrat. C'est à l'infini que la puissance publique a voulu émietter les énergies, parce qu'on domine plus facilement une poussière d'hommes que des collectivités. Ce système n'est pas imputable à la seule haine, que le tiers état portait aux corps d'ancien régime, instruments des privilèges perpétués, mais il résulte bien plutôt d'une conception mûrie et ordonnée. Il est étrange que la doctrine dite du libéralisme, — qui a eu pour corollaire celle des nationalités, — ait abouti universellement à l'exaltation et au renforcement de l'État. Ce fut d'abord au nom de la liberté, qu'on désagrégea tous les organismes

qui tendaient à renaître; puis la thèse du salut public qui n'est, sous un autre vocable, que la thèse de la raison d'État, fut invoquée, pour restreindre le champ d'expansion de l'individu et la formation des groupements conventionnels.

Lorsque la bourgeoisie accomplit sa révolution, elle proclama partout l'inviolabilité des libertés qu'elle revendiquait depuis des années, et au premier rang desquelles étaient la liberté d'opinion et la liberté de la presse. En France, les régimes, qui se succédèrent de Brumaire à Février 1848, s'efforcèrent de réagir, — d'abord contre cette bourgeoisie, et ensuite avec son assentiment. A peine eut-elle saisi le gouvernement avec les Laffitte, les Casimir Perier, les Guizot, qu'elle oublia toutes ses maximes, et retourna, contre les fractions démocratiques d'alors, depuis les républicains jusqu'aux socialistes, les mesures coercitives que lui avait appliquées la Restauration. En Allemagne, en Italie, partout, elle décrivait la même courbe, au fur et à mesure que, de dirigée, elle devenait dirigeante.

A la vérité, les libertés n'existent qu'autant que ceux qui voulaient en jouir ont su les conquérir et les conserver. Quand la dictature du pouvoir central s'est desserrée en une contrée, il

faut en faire hommage, non point à la générosité de la catégorie sociale maîtresse, non point aux traditions gouvernementales plus respectueuses du citoyen, non point à la culture plus grande des esprits, mais à l'activité plus efficace de la masse. Il n'y a pas de libertés d'opinion, de la presse, d'association, de la grève, de réunion, s'il ne se trouve des hommes pour les arracher, et les sauvegarder. La classe dirigeante de France et d'Angleterre en eût usé vis-à-vis des travailleurs comme le tsarisme, si le prolétariat français ou anglais n'avait pas été mieux organisé, et proportionnellement plus nombreux que le prolétariat russe.

Chaque fois qu'un nouvel élément social arrive au pouvoir, et prend le maniement de l'État, avec l'intention de le perfectionner à son profit, il broie les libertés; mais il ne les broie que dans la mesure où ne se lève pas une force adverse. La bourgeoisie, qui commande actuellement à la bureaucratie dans toute l'Europe occidentale, en reviendrait volontiers aux moyens de l'absolutisme, étoufferait toute expression de l'idée, prohiberait la coalition, dissoudrait les groupements, si elle en avait la licence, — car les incidents quotidiens montrent suffisamment que la compression est son objectif suprême. Il

y a longtemps qu'en France, elle a oublié le programme de 1869, qu'outre-Rhin elle a déserté celui de 1848, et qu'en Angleterre, elle déplore toutes les concessions qu'elle a dû consentir.

Liberté de la presse : s'ils restreignent la critique des personnalités de premier plan, les gouvernements s'attachent encore à soustraire à la discussion certains principes, sur lesquels ils reposent eux-mêmes. Les procès innombrables, qui ont été instruits, ces dernières années, dans les deux hémisphères, contre les publications socialistes et libertaires, les sanctions pénales qu'ils ont provoquées, attestent que le droit de tout écrire n'est toujours qu'une fiction.

Liberté d'opinion : elle est lésée, frappée à chaque instant, non pas directement, mais obliquement et par de petits moyens. Tel homme, qui montrera le vice d'une institution, sera poursuivi pour avoir prêché le mépris des lois. Tel autre, qui dégagera une vision d'avenir, sera incarcéré pour avoir poussé ses concitoyens à la révolte ou lancé un appel à la violence. La magistrature, nommée par les ministres, a pour mission, comme à toutes les époques, de réprimer toute atteinte à l'ordre établi, — cette atteinte fût-elle verbale et de pure doctrine. Elle vient au secours de la loi, pour la compléter et l'interpréter.

Liberté de réunion : le pouvoir, qui la reconnaît, — en principe, — met de telles restrictions à l'exercice de cette faculté, qu'elle ne correspond guère qu'à une tolérance, et non plus à un droit. Dès qu'elle apparaît menaçante, — je ne dis pas seulement pour la tranquillité immédiate, mais pour le prestige du gouvernement du jour, — elle est abolie.

Liberté d'association : de toutes, elle est celle qui a été consacrée théoriquement le plus tard, et elle n'a été admise et légalisée, que du jour où la classe ouvrière s'en est emparée, à l'encontre de la législation existante. Pour prendre l'exemple le plus proche de nous et le plus caractéristique, c'est le syndicat qui, en se formant et en progressant, malgré les vexations de toute espèce, a créé, en France, le droit de s'associer. Le groupement économique, qui a obtenu son statut en 1884, a précédé de dix-sept ans tous les autres groupements. Mais nous savons que, pratiquement, la liberté demeure menacée, car la lutte continue entre l'État et les sociétés, et, à chaque moment, la bureaucratie s'efforce de ressaisir ce qu'elle a perdu. L'émiettement illimité, et la destruction des organismes engendrés par la libre volonté des hommes, sont toujours son but secret.

Liberté de grève : celle-ci aussi a été conquise par le prolétariat, à des étapes diverses du siècle écoulé, et tandis que l'industrialisme apportait, avec lui, la grande concentration des salariés. Elle ne devint légale, que lorsque la légalité se sentit impuissante à la proscrire en toute occurrence. Mais elle reste entourée de telles lisières, que l'État se découvre trop souvent une capacité d'intervention, et qu'il n'a pas encore renoncé à l'abolir, soit par des moyens directs, soit par des expédients détournés.

Les droits dont se sont dotées les personnes et les associations, n'apparaissent de la sorte que comme transitoires et précaires. Toujours compromis par un retour offensif de l'autorité, ils sont à la merci du lendemain... Que l'État se sente assez vigoureux, de par les circonstances, pour les broyer et les annuler, il ne marquera nulle hésitation. L'ordre capitaliste exige que le prestige de la classe possédante ne soit ni limité, ni contesté. Il ne comporte pas plus le maintien des libertés individuelles, ou le respect des groupements nés du contrat exprès ou tacite, que le rétablissement des autonomies locales ou régionales.

XIV

LA PORTÉE DES LOIS OUVRIÈRES

La multiplication des lois ouvrières, qui constituent déjà, dans les contrées de grande iudustrie, de véritables codes, semblerait réfuter la thèse qui a été soutenue jusqu'ici. Si l'État est l'organe d'absolutisme et de coercition, qui se trouve succinctement décrit dans ces pages, s'il n'a d'autre rôle et d'autres fins que la sauvegarde de la hiérarchie sociale, s'il ne peut que frapper et refouler, comment expliquer la promulgation des textes nombreux et compliqués qui restreignent la puissance du patronat, et qui fournissent aux salariés un recours contre le surmenage, une protection contre le risque professionnel? La réglementation du labeur quotidien, les prescriptions d'hygiène et de sécurité, les dispositifs d'assurance, qui sont intervenus, avec une progression méthodique et

continue, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, avant de gagner l'Italie, et d'autres pays plus récemment atteints par l'industrialisme, n'ouvrent-ils pas une ère nouvelle, ne marquent-ils pas une évolution de la puissance publique? Celle-ci ne se lasserait-elle point de sévir contre la classe dirigée? Ne chercherait-elle pas, en usant d'initiatives généreuses, à limiter la souveraineté du capital, et ne préparerait-elle point, selon un plan longuement mûri, un bouleversement des conditions d'existence assignées aux travailleurs?

En se posant de telles questions, on adhère sciemment ou inconsciemment à la thèse d'un État indépendant, organisme autonome, fonctionnant au-dessus et en dehors de toute la structure sociale. Il suffit de réfléchir une minute, pour percevoir le caractère utopique d'une semblable théorie. L'État demeure nécessairement l'expression des intérêts, de la volonté d'une classe; il grandit et se fortifie avec la classe qu'il l'a conquis; il décline avec elle, et tant que les catégories sociales se diversifieront et surgiront les unes en face des autres, il passera de l'une à l'autre, selon un procédé logique, et dont l'histoire nous offre un saisissant tableau. L'État n'est pas une entité, un pouvoir

en soi; il croulerait et se dissoudrait, s'il ne s'appuyait à chaque moment sur une oligarchie maîtresse du mécanisme économique.

Les lois ouvrières ne sont donc pas promulguées par la libre décision du pouvoir central. Elles lui sont imposées par la masse des prolétaires, tandis que ceux-ci acquièrent une notion plus haute de leur force et leur de cohésion. Nulle part la réglementation de la journée n'est survenue, avant que les ouvriers n'eussent ébauché une campagne d'agitation. Nulle part les mineurs n'ont été dotés des huit heures, ou des neuf heures, avant qu'ils n'eussent forcé la résistance des gouvernements par des chômages concertés, mais cette restriction du surmenage ancien, en Autriche, en France, en Angleterre, fut le prix de luttes continues, et où l'effort se tendait toujours davantage. Ce n'est point parce qu'ils avaient résolu de prémunir leur personnel contre les sinistres, que les entrepreneurs prenaient des précautions dans leurs immeubles, mais parce que ce personnel contraignait les Parlements à voter des textes, et les chefs d'État à contresigner des ordonnances. Les pays où ces prescriptions restent les plus rudimentaires, sont précisément ceux où la pression des salariés sur le pouvoir central s'exerce encore le moins activement.

Si les lois ouvrières ont été se développant, se complétant les unes les autres, si, en France, pour la réglementation de la journée, toute une série de textes, — de domaines croissants, — s'est déployée de 1841 à 1900 ; si outre-Manche la durée légale du labeur quotidien a diminué, d'étape en étape, tandis que de nouvelles industries étaient atteintes par l'interventionnisme, c'est que le prolétariat, enhardi par de premiers succès, réclamait de nouvelles victoires. Une corrélation absolue s'établit, quelque pays qu'on considère, entre les progrès de cette législation des fabriques, et les progrès de l'organisation dans la catégorie non possédante. Et comme, dans cette catégorie, coexistent des professions où l'éveil à la vie collective s'opère plus ou moins lentement, les diverses corporations ne bénéficient pas simultanément de la même somme de protection.

Mais il ne faut, en aucun cas, faire hommage à l'État des concessions auxquelles il consent. Les limitations de l'autorité patronale, — dont la valeur est restreinte au surplus, — il se borne à les subir. Il les enregistre, lorsqu'il ne se reconnaît plus la capacité de s'opposer à elles ; la loi ouvrière apparaît, à chaque instant, comme un compromis entre l'élément social

qui gouverne, et l'autre élément qui tâche de rompre sa vassalité. C'est une sorte de barrière mobile, derrière laquelle les entrepreneurs se défendent, en attendant qu'ils puissent ressaisir l'avantage par des attaques de vive force, ou par des moyens obliques. Car nul ne doit se méprendre sur l'importance des réglementations, qui s'accumulent dans les contrées usinières. Si elles offrent, pour le prolétariat, une valeur morale, s'il se sent incité à les défendre une fois conquises, et par là-même à fortifier sa discipline, s'il arrive de ci de là à accroître pourtant sa somme de liberté, le patronat n'abandonne jamais la lutte. Lorsque la journée de huit heures est introduite législativement, le patronat renouvelle son outillage, intensifie le labeur; et comme la production tend à revenir au même niveau qu'auparavant, par l'accroissement du rendement horaire, le chômage ne s'atténue pas et la grande misère subsiste. En même temps, demeurent les risques de surproduction et de crise, qui pèsent si lourdement sur la masse. Ou encore, quand l'appareil mécanique n'est pas accru, le salaire est diminué à proportion de la réduction de durée. Partout, les frais d'assurances contre les risques professionnels ont été mis d'abord à la charge des

assurés. Si l'on veut des exemples, l'on n'a qu'à recenser les grèves qui se produisirent en France, au moment de l'application par étapes des 11 heures, des 10 heures et demie et des 10 heures dans les ateliers mixtes, et celles qui suivirent la promulgation du texte de 1898 sur les accidents du travail. Plus récemmeut, les propriétaires des mines de houille de l'Écosse du Sud voulurent rogner sur la rétribution quotidienne des mineurs, qui avaient obtenu les huit heures, et ne cédèrent qu'à la crainte d'un chômage de 600,000 personnes.

Non seulement le patronat s'ingénie nécessairement à tourner les lois dites sociales, et je ne cite que les faits les plus significatifs et les plus connus, mais encore l'État lui prête son appui sous mille formes; et c'est ici que la puissance publique se révèle sous son aspect ordinaire, et dans son essence réelle. En aucun pays du monde, les réglementations qui doivent protéger l'ouvrier, la femme, l'enfant, en leur conférant un minimum de liberté, de repos, de garanties diverses, ne sont observées. L'inapplication de ces dispositions humanitaires est un fait général, une des caractéristiques de l'époque moderne. On a eu soin de désigner partout des inspecteurs en nombre infime : on écarte le

plus possible les délégués syndicaux, qui ne tomberaient point sous la tutelle du patronat, et qui constateraient les délits sans crainte de représailles; on institue, pour les infractions, des pénalités dérisoires : on énerve la législation par des interprétations qui, d'étape en étape, la réduisent à une formule vide.

L'État se porte donc au secours de la classe dirigeante contre la classe dirigée. Contraint à des concessions officielles, il viole les engagements pris, il foule sa propre légalité, il enseigne une fois de plus au prolétariat, et par la plus saisissante des procédures, qu'il reste outil de domination, et qu'il ne peut ni se transformer, ni abandonner une parcelle de sa fonction fondamentale.

Dans son développement historique, depuis les origines de la grande révolution économique jusqu'à nos jours, il offre une puissante et admirable continuité de vues, de tendances et d'efforts. Multipliant ses rouages au fur et à mesure de l'expansion industrialiste, empiétant sur tous les domaines, ramenant toutes les activités, autant du moins qu'il le peut, à l'organisation bureaucratique, comprimant les groupements naturels et les associations contractuelles, subordonnant les individus et les

collectivités au salut public qui est l'intérêt particulier des possédants, il est incapable de créer, d'émanciper, d'élaborer une structure nouvelle. Il n'est qu'une police supérieure, une police compliquée et envahissante, au profit de la classe maîtresse de l'époque. Il périra avec la hiérarchie sociale, mais s'il ne peut périr qu'avec elle, il est destiné à recevoir les premiers coups; sa masse énorme et ses innombrables contreforts surgissent de toutes parts. Il suffit de le considérer, pour comprendre l'évolution du syndicalisme.

LE SYNDICALISME

I

APPARITION

Le syndicalisme apparaît tard dans l'histoire contemporaine. Tandis que le socialisme primitif — le communisme utopique, comme on l'a dit, — est antérieur à la Révolution française, et qu'il anime quelques-uns des écrits des publicistes du XVIIIe siècle, pour ne pas remonter plus haut, le syndicalisme date pratiquement de quelques années. Pour qu'il puisse systématiser ses vues, affirmer ses tendances, se développer dans toute son ampleur, il faut que toute une série de conditions matérielles se coordonnent. Le socialisme a été une prévision, une conception idéale, avant de devenir une conclusion scientifique, déduite de l'évolution des choses. D'aucuns le présentent comme la formule même

de l'égalité, alors que le grand capitalisme, qui l'engendrera comme une conséquence logique, n'a pas conquis la moindre parcelle du monde. Le manifeste des Égaux porte cette phrase prophétique, — stupéfiante si l'on considère qu'elle fut écrite il y a beaucoup plus de cent ans : — « la révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution, bien plus grande, bien plus solennelle et qui sera la dernière. » Et les décrets de Babeuf et de ses compagnons disent : Article 1 : il sera établi une grande communauté nationale ; — 3 : le droit de succession est aboli : Tous les biens reviendront à la communauté ; — 8 : les biens de la communauté sont exploités en commun (Décret économique)[1].

Le syndicalisme n'est pas seulement une doctrine ; il est une organisation vivante, tout imprégnée de socialisme communiste, et qui ne diffère des organisations socialistes plus anciennes, que par ses méthodes de conquête ; il n'a érigé ses théories, qu'après avoir manifesté sa puissante vitalité. Les nouveaux groupements prolétariens fonctionnaient déjà depuis plusieurs années, et l'on connaissait encore mal leurs programmes, leurs aspirations : à la vérité, ils ne les connais-

1. Paul Louis, *Les Étapes du Socialisme*, pp. 15, 20, 21. (Fasquelle, 1903.)

saient point eux-mêmes, et n'en prirent une conscience claire et complète que dans la lutte grandissante. Au lieu de subordonner leur action à des thèses arrêtées, ils firent jaillir leurs thèses de l'action même. Le fait précéda l'idée.

Lorsqu'on parcourt les écrivains socialistes du XIXe siècle, depuis les plus libertaires — pour user de ce néologisme — jusqu'aux plus étatistes, on ne découvre guère chez eux la description anticipée du syndicalisme, la notion préconçue de cet énorme agrégat de producteurs qui, groupés par profession, par métiers, par industries, puis fédérés nationalement et internationalement, s'attacheront à détruire, par la base, toute la structure capitaliste. Ils préconisent bien l'association, à tous les hommes, certains de préférence à tous les salariés, — soit pour former un grand parti qui saisira la puissance publique et l'adaptera à une tâche nouvelle : l'émancipation des travailleurs, — soit pour constituer des organismes autonomes qui remplaceront les anciens, mais très peu ont lié la concentration professionnelle à la transformation sociale.

Saint-Simon exclut l'idée d'une évolution ou d'une révolution par en bas, comme l'on disait alors, mais il attend tout des chefs d'industrie,

en sorte qu'il va à l'inverse même du syndicalisme contemporain, et ses disciples, Bazard en première ligne, bannissent le communisme.

Fourier, dans sa Phalange, comprend des personnes de fortunes et d'éducation diverses, qui s'y rencontrent en vertu de leurs affinités. Le classement professionnel, qui résulte du statut industriel, commercial et agricole, n'existe donc point pour lui ; et Considérant, tout en proclamant, le droit de tous à la propriété, s'en tient à l'union du capital et du prolétariat. Il a peur de la classe ouvrière : il ne lui attribue guère que des instincts destructifs, et se méfie de son aptitude à construire. Lui aussi est un théoricien de la révolution par en haut, la bourgeoisie accomplissant son 4 août par un acte de libre disposition et de pure générosité.

Avec Pierre Leroux, l'étatisme se dresse dans toute sa vigueur, l'État concentrant les instruments et les matières premières, subordonnant la production à la demande des consommateurs, et dirigeant tous les travaux.

Louis Blanc, plus que tout autre écrivain de la période de Juillet, assigne à la puissance publique le devoir de rénover la société. La réforme sociale est le but, mais la révolution politique est le moyen. « Ne pas prendre le pouvoir comme

instrument, c'est le rencontrer comme obstacle. » L'État se fera le banquier des pauvres et le libérateur des petits. L'ordre actuel lèse trop de droits et trop d'intérêts, jusque dans les rangs de la classe dirigeante, pour pouvoir durer longtemps, et l'auteur de l'« Organisation du travail », fait appel à l'entente des capitalistes et des salariés, pour régénérer pacifiquement le monde. Les ateliers sociaux, qui doivent être à ses yeux les cellules du nouveau régime, seront si peu moulés sur les groupements professionnels naissants, que les employeurs y pourront être admis et en recevront la rémunération de leurs capitaux.

Vidal, qui part de prémisses très nettes, qui condamne la société capitaliste, qui penche doctrinalement vers le communisme, finit par s'incliner, comme la plupart des publicistes de 1840, devant l'État. Sans se demander si cet État n'est pas un simple organe de défense d'une certaine hiérarchie, il propose la coopération en grand, sous le patronage du budget.

Pour Pecqueur, la société ne doit pas être réformée par l'effort des opprimés, mais la bourgeoisie comprendra que « laisser les masses pauvres, c'est éterniser l'émeute », et c'est de son initiative que sortira la révolution dont elle fournira les chefs.

Cabet a écrit, dans son *Icarie*, cette phrase qui caractérise suffisamment son système: « Si je tenais une révolution dans ma main, je la laisserais fermée, quand même je devrais mourir en exil. » Lui non plus n'a confiance dans la poussée prolétarienne, mais il s'adresse à la solidarité humaine, au christianisme. La communauté qu'il rêve, n'est qu'une application de la morale primitive des apôtres, et c'est par une série de mesures étatistes que le monde s'achemine du régime du salariat au régime de l'égalité.

Proudhon, dans ses nombreux ouvrages et surtout dans les *Contradictions*, dans la *Révolution*, dans la *Capacité des classes ouvrières*, dans les *Confessions d'un révolutionnaire*, a fait, en termes véhéments et souvent admirables, le procès de l'État. La meilleure forme de gouvernement, comme la plus parfaite des religions, prise au sens littéral, est une idée contradictoire. « Le problème n'est pas de savoir comment nous serons le mieux gouvernés, mais comment nous serons le plus libres »... Et le fougueux écrivain déploie toute sa vigueur d'expression contre les socialistes, qui veulent se servir de l'organisation politique pour détruire la structure économique, et qui aboutiront seulement à renforcer la première,

sans bouleverser à fond la seconde. « Les Jacobins profèrent assez volontiers cet aphorisme : la révolution sociale est le but, la révolution politique est le moyen. La philosophie dit au contraire : la révolution politique, c'est-à-dire l'abolition de l'autorité, est le but. La révolution sociale est le moyen .» Ailleurs, Proudhon proclame : « Le mouvement de 1848 s'est brisé ; c'est qu'il a obstinément voulu la réforme sociale par la réforme politique. »

Nul n'a plus véhémentement critiqué l'État. Nul n'a plus nettement, avec Marx, dégagé la notion de la guerre des classes ; nul n'a mieux montré au prolétariat la nécessité d'accomplir seul, en pleine autonomie, la besogne libératrice. L'auteur de la *Capacité des classes ouvrières* a même prévu l'éclosion des innombrables associations de mutualité et de coopération, mais le syndicalisme communiste n'apparaît nulle part dans ses visions d'avenir, et l'on sait comment le farouche négateur du droit de propriété était arrivé à restaurer l'individualisme ou mieux l'égoïsme petit-bourgeois, pour sauvegarder, sous une forme atténuée, la structure économique, dont il avait si merveilleusement discerné et dénoncé les tares.

Ni dans le Manifeste des Communistes, ni dans

les premiers ordres du jour de l'Internationale, le syndicalisme n'est expressément évoqué. Le mot était encore à forger, et la chose n'existait même pas à l'état naissant. Les groupements professionnels, les associations coopératives, qui fonctionnaient alors, se cantonnaient dans une tâche restreinte. C'est à la classe ouvrière envisagée *in abstracto* qu'il est fait allusion, et non point à tel ou tel mode de combat, et la méthode politique est celle qui semble la plus efficace aux socialistes de cette période de 1848 à 1869. « Le but immédiat des communistes est l'organisation du prolétariat en parti de classe, » écrivent Marx et Engels dans le Manifeste... Ce prolétariat se servira de sa supériorité politique pour arracher petit à petit tout capital à la bourgeoisie, pour centraliser les instruments de production entre les mains de l'État, c'est-à-dire du prolétariat érigé en classe régnante, et le Manifeste énumère toute une série de mesures étatistes. C'est seulement lorsque les oppositions de classes auront disparu que l'État pourra et devra s'effondrer. A ceux toutefois qui reprochent à Marx et à Engels d'avoir fait le silence sur le syndicalisme, on répondra que ce silence ne permet point de taxer ces grands écrivains d'hostilité, puisqu'ils ne pouvaient pas juger un mouve-

ment, dont l'origine même ne se percevait pas.

En antagonisme avec les thèses marxistes, surgissent les thèses de Bakounine et de ses amis, et c'est de cette opposition que périra la première Internationale. Le Bakounisme est essentiellement antiétatiste et destructeur de la puissance publique, mais on a vu que Marx voulait détruire celle-ci après qu'elle aurait été conquise. C'est surtout après la chute de la Commune, première main-mise du prolétariat sur le pouvoir central, bien que revêtue d'une forme communaliste, que s'accroît l'influence du puissant agitateur russe. « Tout pouvoir politique, a-t-il dit dans son opuscule Les *Ours de Berne et de Saint Pétersbourg*[1], tend au despotisme. Il faut abolir le pouvoir politique et, lui aboli, le remplacer par l'organisation des forces productives et des forces économiques », et dans l'Empire Knouto-Germanique et la Révolution sociale, il ajoute : « L'État républicain est aussi despotique que l'État gouverné par un empereur ou un roi[2]. »

Adhémar Schwizguebel, l'un des fondateurs de la Fédération autonomiste du Jura, a défini ainsi l'attitude des Bakounistes dans l'Internatio-

1. Michel Bakounine. *Œuvres*, p. 39 (Ed. Stock 1907).
2. Michel Bakounine. *Ibid* p. 327.

nale : « ils suppriment d'abord l'organisation politique et juridique, de manière à enlever toutes garanties aux privilèges de la bourgeoisie, et à désorganiser l'ordre social pour reconstituer les communes et la Fédération internationale[1]. »

C'est dans la seconde période de l'Internationale, que l'importance de l'organisation professionnelle des salariés, son efficacité possible dans l'ordre révolutionnaire, commencent à être envisagées par l'alliance de la Démocratie socialiste[2]. Le Congrès de Genève, que les Bakounistes tiennent en 1873, discute, à titre secondaire plutôt qu'essentiel, la grève générale, mais c'est pour renvoyer presque immédiatement le débat : « la grève générale n'étant autre chose que la révolution sociale, car il suffit de suspendre tout travail seulement pendant dix jours pour que le régime actuel croule entièrement, — par cette raison, la question est réservée. » Par contre, le Congrès recommande l'organisation en corps de métiers et en fédérations régionales et internationales, ainsi que la création d'Unions de

1. Adhémar Schwitzguebel, membre de l'Internationale : *Quelques écrits*, p. 37. (Stock 1908.)

2. James Guillaume : *Documents et Souvenirs sur l'Internationale* (1907).

métiers, puis aussitôt, pour bien affirmer ses tendances fédéralistes, tendances qui ne se retrouvent plus aussi accentuées aujourd'hui, il procède à cette adjonction ; « nous préconisons non le système centralisateur, mais l'autonomie des Fédérations de métiers qui se rattachent à la même branche de production, unies entre elles par un pacte de solidarité et de défense mutuelle. » Mais dans les Congrès qui suivent, dans celui de Bruxelles entre autres (septembre 1874), la lutte reprend entre ceux qui prennent la Commune comme point de départ pour l'organisation future, aboutissant à la fédération de Communes qui est dénommée l'État (rapport de César de Pœpe au nom des délégués belges), — et ceux qui adoptent les groupes librement formés, et en dehors desquels pourraient vivre les hommes isolés. (Déclaration de Schwitzguebel.) Ce Congrès de Bruxelles fut, on le sait, le dernier Congrès important de la branche de l'Internationale, qui avait pris le titre d'Alliance de la Démocratie socialiste.

Ainsi, sous une forme assez vague, il est vrai, s'était posée la notion du Syndicalisme. Désormais, elle pénètre peu à peu le milieu ouvrier. Dans un des rapports présentés au Congrès de Marseille, en 1879, se remarque cette phrase :

« Pour nous, les syndicats réunissant toute la corporation et fédérés ensuite entre eux, sont les plus puissants leviers dont doive faire usage la classe ouvrière pour renverser les classes privilégiées et atteindre à son émancipation ». Mais, à la vérité, l'historique rapide que nous avons évoqué ici, pour analyser un certain processus d'idées, ne mérite point d'être poursuivi plus longuement. Si le concept de l'association professionnelle ouvrière, maîtresse de révolution, initiatrice d'organisation communiste, a été formulé avec une certaine nébulosité, il y a trente-cinq ans, il ne s'est imposé sous un aspect précis, avec des contours délimités, qu'à une date très proche. Nos grandes Fédérations de métiers et d'industries se sont surtout constituées après 1890, nos Bourses du travail après 1891 ; et la Confédération du travail s'érige au Congrès de Limoges, en 1895, pour traîner durant quelque temps une existence plutôt précaire et contestée. A l'étranger, ce n'est guère que dans la période la plus récente, que le Trade unionisme s'est ouvert à la doctrine socialiste, que les grandes organisations allemandes et autrichiennes se sont concentrées, et que l'Italie, sortant de son vieux moule économique, s'est dotée, à la fois, de la grande industrie capitaliste, et des groupements

révolutionnaires compacts et disciplinés, que celle-ci comporte. Le Syndicalisme a fait partout son apparition sur la terre après le socialisme proprement dit, — le socialisme qui associe, à la lutte des classes, la volonté de conquête des Pouvoirs publics.

II

LE SOCIALISME ET LE GROUPEMENT OUVRIER

Cet ordre chronologique n'a rien, au surplus, qui puisse surprendre. Bien avant que les derniers remaniements de la structure industrielle n'eussent introduit les conditions fondamentales de la formation syndicaliste, le prolétariat souffrait de son statut. C'est au début du XIXe siècle, alors même que la grande manufacture n'avait pas universalisé son règne, que son sort fut le plus rigoureux. D'effroyables chômages, d'écrasantes réductions de salaires (l'enquête de Villermé est pleine de faits à ce sujet), suivirent en France la première pénétration de l'outillage mécanique. D'une façon plus générale, c'est au moment où la grande industrie brise brutalement les cadres anciens, en Angleterre, dans l'Europe centrale, partout, que les crises les plus acca-

blantes sévissent dans la classe ouvrière. Cette classe ouvrière ne peut s'organiser tout de suite professionnellement, alors qu'une faible minorité des professions sont touchées par les phénomènes nouveaux, et que, dans ces métiers mêmes, les formes archaïques de la production coexistent avec la forme moderne. Que si des embryons de groupements se constituent de ci, de là, ils pourvoiront d'abord à la défense immédiate, à la « résistance », comme l'on dira sous la Monarchie de Juillet, avant de s'élever à l'analyse de toute la structure, et de se ruer à l'assaut de celle-ci. Au socialisme de tracer les grandes lignes du monde capitaliste, de signaler l'exploitation des salariés, de montrer la genèse des fortunes, d'éclairer l'avenir, d'opposer face à face la classe qui possède et la classe déshéritée, de mesurer l'émiettement continu de la première, et le grossissement progressif de la seconde. La doctrine socialiste qui se déduit, — dans la phase dite scientifique par opposition à la phase dénommée utopique, — de la considération même des faits et de l'étude des nouveaux rouages, est élaborée par des hommes qui n'appartiennent pas précisément au milieu des travailleurs. Comme ils ne sont pas broyés dans la tourmente, et qu'ils ont le loisir de méditer, et de coordonner leurs

idées, ils fournissent des théories lentement échafaudées, de véritables programmes de rénovation intégrale. La réflexion profonde d'un Marx, armé de toute la science économique de son temps, suppose une vie toute intellecteulle. Le socialisme, tel qu'il se dégage, au surplus, du Manifeste des Communistes, du Capital ou des ouvrages ultérieurs des écrivains nourris de la pensée marxiste, contient à la fois une partie critique et une partie constructive. Libre au Syndicalisme, qui apportera avec lui des concepts nouveaux, des procédés inédits, une puissance imprévue, de répudier plus ou moins la seconde : la première s'imposera à lui avec une force incomparable. C'est parce que dans la période intermédiaire du XIXe siècle, avant la création de la première Internationale et durant les luttes intérieures de cette énorme société, une condamnation complète, âpre, implacable, motivée, du système industrialiste aura été formulée, que le Syndicalisme pourra cheminer plus à l'aise dans une Europe déjà travaillée par la subversion sociale. Les écrivains communistes, qui jetaient un regard circulaire sur les pays conquis par le capitalisme, ne voyaient encore que le servage partout répandu, avec la toute-puissance de la bourgeoisie, et la

misère des salariés. Ils prophétisaient le soulèvement de ces salariés, mais, n'apercevant pas encore la cristallisation corporative et fédérative qui ne pouvait être le résultat que de longs efforts, ils préconisaient, d'après l'exemple des révolutions déjà accomplies par d'autres classes, la conquête temporaire de l'État. Ils n'avaient devant eux que le bloc inorganique des ouvriers. L'ordre chronologique fut ici l'ordre logique. Le syndicalisme qui fut la poussée d'association, la formation trade-unioniste, adaptée aux fins communistes, et subordonnée aux méthodes destructives de la hiérarchie économique et de l'État, présupposait la diffusion de la critique socialiste. Et, en pratique, nous retrouvons cette critique, à chaque ligne, dans les considérants des statuts syndicaux, fédéraux, confédéraux, dans les déclarations des congrès ouvriers de l'époque strictement contemporaine, dans les ouvrages de propagande, publiés par les groupements professionnels. L'enchaînement des faits et des idées ne saurait être discuté. Le syndicalisme n'est venu que bien après le socialisme doctrinal, et en s'armant de toutes les notions que les penseurs socialistes avaient patiemment forgées et éprouvées. Mais il apportait une formule d'action différente, peut-être

plus efficace, en tout cas appropriée à merveille aux classements qui s'opéraient avec une sorte de spontanéité, sous la pression des phénomènes économiques, dans le milieu prolétarien.

Le socialisme, en sa conception première, avec ses vues très générales, ne correspondit plus aux besoins d'activité permanente, de lutte journalière, qui s'emparaient des travailleurs, au fur et à mesure qu'ils percevaient mieux leur servitude, et qu'ils discernaient plus clairement leur souveraineté. Ils étaient les assujettis du capital, mais ils étaient aussi les maîtres de la production. Ils ne pouvaient subsister sans peiner dans l'usine, mais la société ne vivait que de leur labeur.

Les ouvriers, tout en visant à l'idéal du communisme, et en conspirant l'anéantissement de la propriété capitaliste, ne sauraient se contenter de combattre la classe possédante, à de certains moments, périodiquement renouvelés. Ils ne se heurtent pas, par saccades, aux parois du régime, mais ils les touchent à chaque instant. Il ne s'écoule pas d'heure où ils ne souffrent en quelque façon de la domination qui pèse sur eux. Ils ont à revendiquer plus d'hygiène, plus de sécurité, des salaires plus amples et plus régulière-

ment payés, une durée de labeur moins prolongée. Cette lutte est à la fois individuelle, corporative et collective. Il est naturel que pour régler les questions qui se posent quotidiennement, la résistance ou l'attaque corporative apparaisse la plus vigoureuse. L'individu est désarmé; la classe prolétarienne est trop loin, et l'on ne peut la mettre en mouvement à chaque minute, pour obtenir une satisfaction accessoire. Du reste en ces débats qui renaissent sans cesse, et qui n'évoquent pas au premier plan toute l'organisation économique, seul le métier est intéressé; parfois même seul l'atelier ou le chantier est incité à agir. Le groupement syndical dérive donc de la nécessité d'une défense continue. Une fois formé, il pourra se disloquer, mais il ressuscitera toujours, et les émiettements, que nous signale toute l'histoire des syndicats en France, ou ailleurs, depuis 1875, n'ont jamais préparé que la reconstitution d'organismes plus vastes.

L'agrégat professionnel présente cet avantage de secourir l'individu dans les conjonctures critiques, où le socialisme politique ne pourrait intervenir, où il ne saurait même comment opérer. Le socialisme, au regard des débats pratiques qui sont choses courantes, a d'autant

moins de vertu, qu'il rassemble des hommes de conditions et d'occupations diverses. On y trouve des professeurs et des avocats, des ingénieurs et des publicistes : ni les uns, ni les autres ne donneront un appui effectif au métallurgiste qui réclame les huit heures, ni au tisseur qui demande une rétribution moins maigre, ni au verrier qui dénonce la déplorable installation de la fabrique. Mais chacun de ces prolétaires s'adressera aux prolétaires qui fabriquent les mêmes produits, dans la même localité, dans le même immeuble. Les ouvriers qui se soucient le moins des problèmes doctrinaux, qui aperçoivent le moins clairement la chaîne des phénomènes sociaux, qui sont le moins portés aux révoltes contre l'ordre capitaliste, discernent l'utilité de l'accord avec les ouvriers de même catégorie. Ils entrent d'autant plus volontiers dans les groupements corporatifs, qu'ils peuvent en requérir des services quasi immédiats, et qu'ils courent d'ordinaire moins de dangers en s'y affiliant, qu'en adhérant aux groupements socialistes proprement dits.

D'autres vont aux premiers, par préférence aux derniers, et à leur exclusion, parce qu'ils se méfient de l'action politique. Ils reprochent au parti socialiste d'accueillir la procédure et la tac-

tique des autres partis, de négocier des transactions, de trop sacrifier à l'espoir de conquérir l'État, de contenir trop de transfuges éventuels. Ainsi, que le socialisme politique paraisse trop loin, trop au-dessus des conflits quotidiens du travail, ou qu'il éveille des suspicions (qu'il ne saurait être question de discuter en ce moment), le syndicat attire à lui d'abord les individualités les plus énergiques, ensuite celles qui, se laissent séduire par l'ampleur, ou par l'activité, d'une association déjà existante.

L'organisation syndicale n'offre cependant un programme complet, ou mieux, l'organisation ouvrière n'embrasse réellement le système d'idées qu'on appelle le syndicalisme, que du jour où elle a été pénétrée par l'esprit socialiste. Il y a d'énormes différences entre les Mutualités, les Résistances ou les Chambres Syndicales d'autrefois et les syndicats fédérés et confédérés d'aujourd'hui, qui élargissent sans relâche leur champ de lutte, et qui ébranlent la hiérarchie sociale tout entière. C'est que, dans l'intervalle, se sont répandues les analyses du salaire et du capital, de la domination capitaliste et de la structure économico-politique, qui sont à la base même du collectivisme et du communisme. Le syndicalisme commettrait, à l'égard de la pensée

socialiste, la pire des ingratitudes, s'il méconnaissait son lien de filiation, ses rapports intellectuels avec les thèses développées par le manifeste de 1848, — pour prendre ce document célèbre.

III

LA CONCENTRATION CAPITALISTE ET SES EFFETS

Il est bien malaisé de fixer, pour chaque pays, le moment où l'organisation professionnelle passe au syndicalisme, et où le syndicat, s'élevant de la considération des intérêts corporatifs à l'idée de la transformation intégrale, se met en bataille contre le régime tout entier. Tantôt, et le phénomène est de plus en plus fréquent, dans les pays latins du moins, ce syndicat naît rebelle à l'ordre actuel : tantôt, et cette lente évolution se constate surtout outre-Manche, il n'abandonne le réformisme pur qu'après une série d'expériences fâcheuses, mais concluantes. Nulle part, au demeurant, la masse prolétarienne déjà organisée ne chemine d'un même pas, en sorte qu'on souscrirait à une erreur en disant que, dès à présent, le syndicalisme est la doctrine

dominante dans les associations corporatives; mais il n'est pas douteux qu'il n'y progresse rapidement à la faveur des circonstances, et qu'il ne doive s'imposer plus ou moins vite à l'ensemble des groupements. La pénétration évidente des théories socialistes jusque dans ceux, — telles les unions des travailleurs qualifiés outre-Manche —, qui s'étaient montrés longtemps les plus réfractaires, atteste un changement général d'orientation, annonce la fin prochaine du corporatisme. Recenser les effectifs dont les syndicats disposent dans le monde (en dehors de ceux que le patronat a cru mobiliser pour sa propre sauvegarde), — c'est donc énumérer les contingents qui s'enrôleraient, le cas échéant, au service de l'action syndicaliste, et qui, par une logique inhérente aux choses, sont entraînés de plus en plus à l'unité dans la subversion.

Mais les groupements professionnels eux-mêmes, quelle que soit leur tendance, à quelque degré qu'ils adoptent la haine de l'ordre existant, ne peuvent se constituer que dans un certain cadre économique. Ils ne surgissent que là où la fabrique a déjà juxtaposé les producteurs dans une coopération obligatoire. Le système capitaliste, en concentrant les capitaux, facilite leur

socialisation ; en leur assignant une direction anonyme, il amortit les résistances individuelles à la reprise de la propriété ; en appelant des milliers de salariés dans une même exploitation, où ils sont soumis à un même règlement, il les éveille à la vie collective. Ainsi il réagit inconsciemment, involontairement, contre sa propre domination. Quand Marx et Engels ont écrit dans le manifeste des Communistes : « La société bourgeoise prépare ses fossoyeurs », ils ont exprimé une vérité incontestable. Nulle part, le syndicat n'est issu de l'initiative d'un homme, à l'heure où le travail restait disséminé, et où chaque atelier abritait des forces productives minuscules. Il naît bien après la grande fabrique, quand celle-ci a créé une solidarité d'intérêts entre ceux qui y sont employés, et aussi leur façonne une uniformité d'existence.

On peut suivre la formation des groupements corporatifs dans chaque contrée, au fur et à mesure que celle-ci révolutionne son outillage, développe son machinisme et se jette dans la carrière des échanges internationaux. Le mouvement syndical est d'autant plus ample dans un pays, et dans une région de ce pays, et dans une localité manufacturière de cette région, que la concentration capitaliste s'y est plus fortement

implantée. Les effectifs organisés y sont d'autant plus denses, et s'y augmentent d'autant plus vite, que toute localité manufacturière devient comme un foyer d'appel pour la population, et attire à elle les ruraux. L'Allemagne contemporaine nous offre les plus saisissants exemples d'une rapide transformation dans le sens capitaliste. De 1875 à 1895, les changements qu'on a pu observer dans certaines parties de son territoire, la Saxe, la Silésie et plus encore peut-être la zone Westphalo-Rhénane, ont été stupéfiants. La croissance vertigineuse du peuplement y a engendré une hâtive poussée professionnelle.

C'est autour de Cologne[1], de Dusseldorf, d'Elberfeld, de Dortmund, de Bochum, c'est dans ce chaos de puissantes cités, d'exploitations minières, de hauts fourneaux, de tissages, qui s'étend à la droite du Rhin, et dont le voyageur qui se rend de Paris à Berlin saisit une fugitive vision, que se trouvent les masses organisées les plus vigoureuses de l'Empire. Là, s'est érigé l'un des plus florissants Lancashires du pays germanique. Là aussi s'élaborent pour l'avenir les éléments de révolte les plus redoutables. La population y sautait de 7 millions d'unités, en

1. Huret. *Rhin et Westphalie,* Fasquelle, 1907, p. 212.

1890, à 10, en 1907. On y compte une cité de plus de 500,000 âmes : Cologne; deux de plus de 250,000 : Dusseldorf et Essen; quatre autres de plus de 150,000 : Elberfeld, Barmen, Dortmund et Duisbourg, tandis que Bochum et Crefeld excèdent encore 100,000. Le rendement houiller a progressé de 3 millions de tonnes, en 1850, à 34 millions en 1885, à 41 en 1890, à 76 en 1906; l'industrie chimique employait 10,000 hommes en 1875, 23,000 en 1895, 30,000 en 1905. La brasserie donnait 4 millions d'hectolitres en 1884, et 13 en 1907. Ces chiffres mesurent la puissance économique de cette région. Toutes les conditions de formation du syndicat s'y trouvent admirablement coordonnées.

Voilà le district type, mais nous le retrouverons ailleurs, dans la contrée dont Prague est le centre, dans celle dont Milan et Côme sont les chefs-lieux, dans le bassin minier et métallurgique du Donetz, dans nos départements du Nord et de Meurthe-et-Moselle; il est vrai que nulle part l'étendue surpeuplée, et tout entière asservie au grand patronat, n'est aussi large que dans ces provinces rhénanes. Quoi qu'il en soit, le capitalisme accumule comme à plaisir, sans discernement et sans appréhension pour l'avenir,

les matières explosives qui détruiront sa puissance.

Le syndicat naît spontanément, sur ces terres préparées pour sa venue et pour son triomphe. L'organisation ouvrière se calque sur l'organisation industrielle, s'installe dans les cadres que l'industrie lui façonne et lui offre. D'abord, le groupe d'atelier, qui se lie aux groupes des ateliers de même fabrication, dans la localité, pour créer la première association corporative ; puis au-dessus de cette association corporative, la fédération de métiers, et la Bourse du travail ou le cartel, comme l'on dit outre-Rhin, qui rassemblent, l'une les travailleurs de même métier dans toute une région, l'autre les travailleurs de tous les métiers dans une même ville. La Fédération de métiers, une fois éveillée, va susciter des syndicats dans les districts où la combativité prolétarienne reste latente ; et lorsqu'elle a réussi dans sa tâche, et qu'elle a jalonné tout le pays d'organismes nouveaux, déjà grands ou encore rudimentaires, elle se confond avec d'autres fédérations de métiers dans la fédération nationale d'industrie. Enfin, apparaissent les agrégats de dimensions plus vastes, la Confédération Générale, pour prendre ce nom, les Fédérations internationales, la Confédération Internationale.

D'assise en assise, s'élève l'édifice prolétarien. La classe ouvrière oppose d'abord ses formations à celles de la production capitaliste restreinte, et de l'État greffé sur cette production, puis brusquement, élargissant ses cadres au fur et à mesure que le marché des échanges s'étend sous l'influence des adaptations techniques, elle brise les parois de la société politique, et se dote d'une organisation mondiale.

Le syndicat a été engendré par le processus capitaliste. Il tirera un merveilleux parti des services publics, que le régime moderne institue pour assurer sa durée, sa domination. et la prospérité de la classe dirigeante. On ne conçoit pas que le groupement corporatif puisse se propager, s'il n'a à sa disposition les moyens de transport et de communication peu coûteux que l'État a aménagés, et dont il ne saurait limiter que difficilement l'usage. A l'époque où l'on va lentement de ville en ville, où les messages ne se transmettent qu'au prix de multiples efforts, les idées ne peuvent cheminer d'un bout à l'autre du territoire. Les hommes ne prennent point le contact. Comment se dresseraient-ils d'un élan collectif, pour soutenir une revendication? On s'explique par là, que dans les contrées où les chemins de fer demeurent rares encore, l'asso-

ciation professionnelle ne se développe que péniblement. Sa puissance dans un pays déterminé est subordonnée à l'extension du réseau ferré, téléphonique, télégraphique. Si, au cours d'un conflit du capital et du travail, les mesures défensives et offensives ne sont pas arrêtées rapidement et appliquées avec la simultanéité requise, tout un mouvement peut être compromis et brisé. Jadis les grands centres seuls étaient des foyers de lutte, ou bien si des centres secondaires se formaient dans les provinces, ils n'étaient pas rattachés aux premiers. On a pu dire que l'abstention des départements, — qui n'étaient que vaguement avisés, — fut pour beaucoup dans la défaite du Paris communaliste de 1871. La nouvelle organisation prolétarienne, en France comme partout, n'a pas gagné seulement en effectif et en énergie, tandis que la concentration industrielle se fortifiait méthodiquement; elle a emprunté à l'outillage, que cette concentration suppose, un supplément de cohésion et de discipline. Le régime capitaliste arme donc de toutes pièces son adversaire mortel, le syndicalisme, après l'avoir suscité dans ses propres cadres.

On peut supposer que dans la mesure où les syndicats ouvriers se seraient assuré les ser-

vices des télégraphes et des chemins de fer, une grève générale effective à Paris aurait sa répercussion aujourd'hui à Lille, à Lyon, à Marseille, à Grenoble, à Toulouse. On peut supposer qu'une poussée collective à Berlin se propagerait dans les deux heures à Hambourg, à Stuttgart, à Cologne, à Breslau; et l'Italie, dans les dernières années, nous a offert de curieux et suggestifs exemples de chômages épidémiques. Mais en sens inverse, la révolution russe a été en partie vaincue, parce que les associations politiques et professionnelles des différentes villes ne correspondaient pas régulièrement les unes avec les autres, et que les séditions gardaient le plus souvent un caractère local. Le prolétariat russe souffre des mêmes infériorités que l'Empire russe, et que la production russe, de la même insuffisance de l'outillage, de la même inaptitude à vaincre les distances. Partout, si l'on peut dire, la force syndicaliste est proportionnée à la force capitaliste, contre laquelle elle se dresse.

IV

L'ÉVOLUTION DE LA LÉGALITÉ

Les conditions matérielles de la formation corporative sont seules à envisager, ou à peu près, car elles créent toutes les autres. C'est la juxtaposition des ouvriers dans les fabriques, c'est la vassalité en commun, qui engendrent la conscience collective, l'idée de la lutte concertée, le besoin de s'associer. C'est la vigueur même de l'association, dès qu'elle entre dans la vie, qui façonne la légalité nouvelle. Pour que le syndicat grossisse, et que la propagande syndicale touche des contingents de salarediés plus en plus amples, il est indispensable que les prohibitions tombent ou s'atténuent, car une minorité d'hommes seulement dans chaque nation osent faire échec aux injonctions et aux interdictions, que la classe dirigeante multiplie pour sa sauvegarde. Mais lorsque cette minorité a

manifesté son énergie, en conquérant peu à peu la neutralité sympathique de la masse, la légalité se fait moins dure, ou ses applications deviennent de moins en moins effectives. La classe ouvrière a élargi, de par sa volonté, le domaine de son activité. De période en période, elle a brisé les lisières qu'on lui imposait. Comme il n'est pas d'exemple qu'une catégorie sociale dominatrice ait facilité l'assaut de la catégorie dominée contre ses propres retranchements, elle a dû lutter âprement pour s'assigner les facilités légales, hors lesquelles elle eût piétiné dans l'impuissance. Les progrès de la légalité exprimaient, illustraient, à chaque instant, la valeur même de son cheminement. Les lois de 1864 et de 1884, en France, celles de 1824-1825 et de 1871-1876 outre-Manche, celles de 1870 en Autriche, et de 1874 en Danemark, et de 1887 en Espagne, pour n'en citer que quelques-unes, sont intervenues au bout de longues périodes de combat entre le pouvoir et les groupements ouvriers : consacrant, les unes le droit à la grève, les autres la faculté de s'associer, elles ont reconnu simplement que l'État ne se sentait plus assez fort, pour réprimer les chômages prémédités ou pour dissoudre les sociétés. Mais ces décisions de la puissance

publique conféraient, sur-le-champ, aux organisations prolétariennes, un ressort et une capacité d'expansion prodigieux, parce que, proclamant leur intangibilité, elles leurs assuraient un recrutement ininterrompu, jusque dans les milieux les plus timides devant l'ordre social.

En dernière analyse, la formation du syndicat dans une contrée déterminée dérive tout uniment d'une certaine concentration capitaliste. Le rassemblement des éléments de production, et l'expropriation de la petite industrie suscitent automatiquement les conditions diverses de la vie corporative.

V

LES EFFECTIFS SYNDICAUX

L'organisation syndicale ne progresse point d'une façon méthodique et continue. Elle offre des alternances de prompte poussée et de fléchissement plus lent ; elle présente aussi des phases de stagnation dont la durée, à vrai dire, tend à se limiter de plus en plus. En quelque contrée qu'on la considère, les périodes de déclin succèdent aux grossissements soudains. Dans l'Empire allemand, de 1907 à 1908, d'après la commission générale des syndicats, les associations à tendances socialistes avaient perdu 34.000 membres De même, 1892 avait accusé une réduction de 40.000 sur 1891 ; 1901, une diminution de 2.900 sur 1900. Dans la Grande-Bretagne, où les Unions dressent, à chaque exercice, un recensement méticuleux de leurs affiliés, 1908, 1904, 1901 donnèrent également des réductions d'effec-

tifs plus ou moins sensibles. Les phénomènes économiques, les crises de surproduction, les rétrécissements du marché se répercutent immédiatement dans le milieu corporatif. Les ouvriers fédérés tendent à augmenter rapidement leur armée, lorsque le travail est intense, que les salaires s'élèvent, et que l'offre de bras correspond à une demande active de main-d'œuvre. Il y a longtemps que la misère extrême n'apparaît plus comme l'élément le plus vigoureux de la formation militante du prolétariat. Ce ne sont, nulle part, les travailleurs les plus écrasés, les plus mal rétribués, et les plus mal nourris, qui portent le plus haut leurs revendications immédiates, et leur idéal social. La métallurgie et le bâtiment comptent, dans tous les grands pays capitalistes, parmi les professions qui fournissent le plus d'adhérents aux thèses de subversion, et pourtant les métallurgistes et les maçons sont d'ordinaire mieux payés que les tisseurs ou les employés, dont le rôle combatif s'est ici beaucoup moins affirmé. La volonté de l'émancipation suppose déjà un commencement de liberté. L'idée de la révolution ne naquit dans le tiers état d'avant 1789, que du moment où le despotisme monarchique et la tutelle féodale se furent déjà quelque peu relâchés. De même, sauf rares

exceptions, ce n'est point aux époques de rigoureux chômages que les syndicats précipitent leur recrutement, mais ils profitent d'ordinaire des hâtifs progrès de l'industrie, de l'accélération des échanges, de l'essor de la production, pour appeler à eux de nouvelles couches de prolétaires, auxquels ils montrent, confrontés, le suprenant élan de la fortune publique et l'étroitesse de leur propre existence. Alors le travailleur peut acquitter sa cotisation, parce que le lendemain est moins incertain, et qu'il lui est plus aisé d'arracher une augmentation de salaire au patronat, lui-même mieux pourvu. Les années 1906 et 1907, qui se classent parmi les plus prospères que le monde ait connues, depuis l'ouverture de l'ère capitaliste, ont valu aux Fédérations de métiers et d'industrie des deux hémisphères de formidables appoints. En même temps, elles étaient signalées par une expansion inattendue du syndicalisme révolutionnaire : 1908 et le début de 1909, à l'inverse qui ont été caractérisés par une effroyable augmentation du chômage général, ont enlevé aux associations ouvrières des tranches plus ou moins compactes.

Mais dans l'ensemble, la progression statistique des syndicats a été partout puissante et décisive depuis cette année 1900, qui ne marque pas seu-

lement le tournant d'un siècle, qui a inauguré en quelque sorte une nouvelle ère dans la lutte sociale. Il faut indiquer ici quelques chiffres, afin de mesurer les forces que la classe ouvrière organisée peut dès à présent mettre en ligne.

Les totaux fournis par les dénombrements officiels français, et publiés périodiquement par le ministère du travail, sont sujets à caution, et l'on ne peut d'autre part, leur opposer des témoignages précis des syndicats eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, ils accusent contre 60.000 syndiqués en 1881, 139.000 en 1890, 423.000 en 1896, 496.000 en 1899, 643.000 en 1901, 896.000 en 1907 957.000 en 1908. Ici l'accroissement aurait donc été constant, et la crise de 1908 n'aurait déterminé aucune régression [1].

En Allemagne, la Commission générale, organe central des grandes Fédérations, indiquait pour les groupements à tendances socialistes, pris isolément, 223.000 membres après le premier Congrès d'Hallberstadt en 1893, 246.000 en 1894, 259.000 en 1895, 329.000 en 1896, 412.000 en 1897, 493.000 en 1898, 580.000 en 1899, 677.000 en 1900, 733.000 en 1902, 887.000 en 1903,

1. *Bulletin de l'Office du Travail, passim.* Voir aussi : *Histoire du mouvement syndical en France,* par Paul Louis (F. Alcan, 1907).

1.052.000 en 1904, 1.344.000 en 1905, 1.689.000 en 1906, 1.865.005 en 1907, 1.831.000 en 1908[1]. Mais il y avait, en outre, à cette dernière date, 105.000 affiliés dans les groupements Hirsch Duncker à tendance nationale libérale; il y en avait 260.000 dans les groupements relevant du parti catholique, et 100.000 dans un certain nombre de groupements indépendants ou locaux.

Dans le Royaume-Uni, l'effectif unioniste était passé de 118.000 en 1868, à 1.500.000 en 1893, à 1.650.000 en 1898, 1.922.000 en 1902, 2.100.000 en 1906[2]. D'après le rapport présenté au congrès d'Ispwich[3] 2.400.000 unionistes versaient régulièrement leurs cotisations à la fin de 1907.

L'Autriche est un des pays dont la structure a été le plus profondément révolutionnée, au cours de la dernière décade, par l'invasion de l'industrialisme. Le total des syndiqués, — de ceux qui se rapprochent, par leur orientation, des affiliés à la Commission générale en Allemagne — montait de 98.000 en 1896, à 136.000 en 1902, à 537.000 en 1908; en Hongrie, il était passé de

1. *Vorwaerts*, 28 août 1909, Rapport de la commission des Syndicats.

2. Georges Renard : *Syndicats, Trades Unions et Corporations*, 1909 (315 et suiv.).

3. *Vorwaerts*, 5 septembre 1909.

10.000, en 1902, à 142.000 en 1908. Il faut encore ajouter 324.000 ouvriers associés pour les Pays Scandinaves, 128.800 pour la Hollande, 140.000 pour la Belgique (en dehors de 30.000 catholiques), 77.000 pour la Suisse, — près de 975.000 pour l'Italie, en y comprenant 425.000 travailleurs de la terre, — 32.000 pour l'Espagne et 3 millions pour les États-Unis, où la croissance a été particulièrement rapide, puisque le contingent a plus que doublé de 1902 à 1908. Il faudrait encore leur adjoindre les salariés fédérés de la Russie, dont la statistique n'est point établie, ceux du Portugal et des royaumes balkaniques où l'organisation demeure rudimentaire et n'englobe que quelques milliers d'hommes, ceux des contrées sud-américaines, telles que la République Argentine et l'Uruguay, où la fermentation corporative s'est manifestée très puissante et très durable au cours des dernières années, sous l'influence de l'immigration. A l'heure actuelle, il n'est pas d'État jeté dans les échanges internationaux, qui ait pu se soustraire au phénomène que nous étudions, et les grèves, parfois violentes, qui ont éclaté à des dates plus ou moins proches au Japon, à Shanghaï, à Bombay, attestent l'universalisation de la poussée syndicale.

Malgré tout, la proportion des ouvriers organisés, et, par suite, des travailleurs militants, varie de contrée à contrée. En France, si l'on réunit, comme il convient, les salariés des deux sexes dans l'agriculture, l'industrie et le commerce, et abstraction faite même des domestiques, qui n'en sont encore qu'aux formes rudimentaires du groupement[1], le total monterait à un peu plus de 7 millions et demi, en sorte que le pourcentage des syndiqués ressortirait à 12 1/2 p. 100 environ ; si l'on met en dehors l'agriculture, il passe à 22 p. 100. Le même pourcentage, pour les exploitations industrielles et commerciales, s'élève en Allemagne à 25 p. 100 (7.200.000 ouvriers et employés), et même à 30 p. 100, si l'on tient compte des sociétés Hirsch Duncker, des catholiques et des locales. Il touche à 38 ou 39 p. 100 pour le Royaume-Uni (plus de 6.100.000 ouvriers et employés), à 22 p. 100 pour l'Union américaine ; à 30 p. 100 pour la Hongrie. à 25 p. 100 pour la Belgique ; à 30 p. 100 pour l'Autriche ; il atteint à 28 ou 30 p. 100 pour le Danemark, la Suède et la Norvège ; à 20 p. 100 pour la Suisse.

En somme, si l'on envisage l'ensemble des

1. Lily Braun. *Le Problème de la Femme*, pp. 368-69.

contrées, où le machinisme a bouleversé la structure, et où la lutte des classes est devenue une vivante réalité, un quart des salariés, en moyenne, sont affiliés aux organismes qui sapent plus ou moins vigoureusement les fondements de l'ordre actuel. Cette proportion est énorme, car dans ces statistiques, ne sont compris que les individus dont la mentalité s'est déjà façonnée au concept du combat social. Les travailleurs qui ne versent point encore de cotisations, qui n'assistent point aux délibérations des corporations, ne sont pas nécessairement indifférents ou hostiles. Tout au rebours, chacun des incidents du combat économique provoque à l'action, à côté de la minorité déjà militante, des masses qui semblaient réfractaires à la notion de l'intérêt collectif. Les grèves, qui jettent dans la rue des milliers et des dizaines de milliers d'hommes, sont souvent proclamées par des associations de ressources et d'effectifs médiocres. De même que dans tous les pays du monde, les partis socialistes recrutent, aux élections, des contingents de suffrages très supérieurs à leur total d'adhérents permanents (ce contingent est vingtuple en France et septuple en Allemagne), de même les syndicats, sur lesquels s'échafaudent les autres groupe-

ments, à tous les degrés, ne représentent que des noyaux solides, capables de cristalliser autour d'eux les forces flottantes de chaque catégorie.

Mais il faut pousser l'analyse plus loin. Non moins intéressant que le pourcentage général par contrée, apparaît le pourcentage dans chaque métier. Il en résulte que l'organisation est d'autant plus vigoureuse dans une profession déterminée, que l'outillage mécanique y est plus développé, et que la concentration capitaliste y atteint à un degré plus avancé. Toutefois, on observera de prime abord que, jusqu'ici, les moyennes sont ordinairement abaissées par l'hésitation des femmes à entrer dans les syndicats. Bien que, depuis cinq à six ans, elles se soient en partie affranchies de leur timidité, elles ne donnent nulle part un effectif syndical comparable à leur rôle économique.

Sur 2.140.000 femmes employées dans l'industrie et le commerce, en France[1], 89.000 seulement sont affiliées aux associations professionnelles[2], le pourcentage dépassant péniblement 4 p. 100. Il est de 20 p. 100 en Angleterre, où 291.000 femmes adhèrent aux Unions, sur

1. Lily Braun. *Le Problème de la Femme*, pp. 368-69.
2. *Bulletin de l'Office du Travail*, 1909, p. 645.

1.480.000[1]; de 7 p. 100 en Autriche (46.000 sur 645.000)[2]; de 9 p. 100 en Allemagne (138.000 sur 1.450.000)[3].

La proportion n'est guère notable que dans les pays de très grande industrie. Elle fléchit fortement dans ceux tels que la France et la Belgique (6.000 syndiquées), où la main-d'œuvre féminine a pris une large place dans les occupations commerciales. Néanmoins, le phénomène qui s'impose à l'attention, et qui est vraiment caractéristique, est la rapidité de l'expansion corporative dans ce milieu de salariées qui, pendant longtemps, restèrent soustraites à toute propagande. A la vérité, la progression du contingent associé a été beaucoup plus accentuée, depuis 1900, dans le sexe dit faible que dans le sexe qualifié de fort. Et si l'on peut noter que l'invasion de la femme dans les métiers de tranformation et dans la banque est de date toute fraîche, le coefficient d'accroissement que nous signalons n'en est que plus remarquable.

L'exemple le plus concluant que l'on puisse citer, à cet égard, est celui de l'Allemagne où,

1. Lily Braun, *loc. cit.*
2. Office du Travail, 1909, p. 190.
3. *Vorwaerts*, rapport de la commission des Syndicats, 28 août 1909.

au surplus, les rigueurs légales se sont relâchées dans les dernières années. De 1892 à 1899, l'effectif féminin des syndicats se multiplie cinq fois, passant de 4.000 à 20.000 unités ; de 1899 à 1905, il se multiplie près de quatre fois, montant de 20.000 à 74.000 ; de 1905 à 1908, il a presque doublé. Or, pendant les mêmes périodes, l'effectif pour les hommes doublait d'abord, puis gagnait 250 p. 100, puis s'avançait de 45 p. 100. D'une extrémité à l'autre de cette série d'années, celui-ci septuple, et celui-là fait plus que trentupler. La proportion des femmes, dans le total corporatif, chiffrait par 1,8 p. 100 au début, et par 7,6 p. 100 à la fin. La concentration industrielle a donc bouleversé leurs conditions de vie, secoué leur torpeur, renouvelé leur mentalité.

L'examen des différentes professions, dans les divers pays, dégage des notations non moins suggestives.

Si nous nous en rapportons, pour la France, aux tableaux de l'Office du Travail qui n'offrent, par ailleurs, que des données imparfaites, l'agriculture n'accuse que 2 p. 100 de syndiqués ; les mines et carrières fourniraient près de 50 p. 100 ; les produits chimiques, 33 p. 100 ; le papier, 22 p. 100 ; les cuirs, 21 p. 100 ; le bois, 15 p. 100 ;

les métaux, 17 p. 100; le bâtiment, 16 p. 100; les transports et le commerce, qu'on a eu tort de ne point séparer, puisque leur outillage diffère du tout au tout; 24 p. 100; les textiles, 14 p. 100, l'alimentation, 9 p. 100; le travail des étoffes, 6 p. 100. En somme, les grandes fédérations font ici défaut, et sur les 66 qui ont été constituées déjà, une vingtaine seulement comprennent plus de 10.000 membres, le bâtiment avec 50.000, les mineurs avec 30.000, le textile avec 26.000, mais il faut ajouter que la France n'a pas, comme l'Angleterre ou comme l'Allemagne, de grandes industries dominantes et capables d'accaparer une très forte part de la main-d'œuvre. De cette nomenclature ressort cependant ce fait, que le syndicat s'est surtout propagé dans les milieux où l'ouvrier est plus étroitement asservi à la machine, et où la fabrique s'est substituée au petit atelier d'autrefois. L'alimentation, qui ne comporte encore qu'une minorité d'établissements de premier plan, ne s'est réellement ouverte à la propagande que depuis moins de dix ans.

L'Angleterre rassemble près d'un million de trade unionistes dans trois professions maîtresses : 354.000 pour le textile, 376.000 pour la métallurgie, 238.000 pour les transports. Si l'on

ajoute les 700.000 mineurs, les travailleurs du bâtiment, les dockers et les ouvriers du gaz, on ne peut réserver qu'une médiocre marge pour les salariés de l'agriculture et du commerce, c'est-à-dire pour ceux qui demeurent disséminés dans des exploitations souvent minuscules.

L'Allemagne nous offre un spectacle analogue. Sur les 60 Fédérations représentées à la Commission Générale, 6 possèdent plus de 100.000 affiliés, 4 de 50.000 à 100.000, 4 de 30.000 à 50.000, 4 de 20 à 30.000, 10 de 10 à 20.000, 10 de 5 à 10.000, 11 de 3 à 5.000, 4 de 2 à 3.000, 1 de 1 à 2.000, 6 moins de 1.000. Les groupements les plus importants sont ceux des métallurgistes (360.000), du bâtiment (175.000), du bois (146.000), du textile (116.000), des mineurs (115.000), des transports (88.000), des aides du bâtiment (55.000), des imprimeurs (55.000), des charpentiers (51.000). Avec les ouvriers des ports, la statistique fléchit à 23.000; elle tombe à 16.000 avec les verriers, à moins de 7.000 avec les employés de commerce, à moins de 9.000 avec les employés des auberges et des restaurants, à moins de 500 avec les horticulteurs. L'alimentation donne de très faibles éléments, comme les bureaux et les métiers agricoles. Quant aux domestiques, comme partout ailleurs, c'est à

peine s'ils montrent une ébauche de groupement.

En Italie, l'organisme corporatif, qui attire à lui la plus forte proportion de membres, est celui des chapeliers (46 p. 100); puis viennent les verriers (44 p. 100), les typographes (40 p. 100), les céramistes (30 p. 100), les briquetiers, les travailleurs du bâtiment (20 et 17 p. 100).

Dans la partie autrichienne de l'Empire austro-hongrois, les typographes se targuent justement d'un pourcentage, qu'on ne retrouve nulle part ailleurs (99 p. 100); les « cheminots » montent à 50 p. 100, les salariés des industries chimiques à 39 p. 100, les brasseurs et les ouvriers des cuirs et peaux à 33 p. 100.

En Belgique, les transports prennent le premier rang avec 66 p. 100, les mineurs, le deuxième, avec 45 p. 100; les verriers disputent le troisième à la fédération de la pierre (34 p. 100); le bâtiment et l'alimentation se placent aux derniers avec 9 et 2 p. 100.

Nous pourrions poursuivre encore cette investigation, mais il semble superflu de la continuer, car les exemples que nous avons donnés suffisent à projeter en pleine lumière l'un des traits essentiels de la poussée syndicale. Si l'on met à part la typographie, qui est, à tous égards, un

métier qualifié, car elle exige une technique et aussi une instruction générale relative, les professions où le pourcentage des prolétaires associés est le plus considérable, sont celles où l'appareil mécanique exerce un rôle prépondérant dans la production. Le commerce proprement dit, qui reste accessible, pour une grande part, aux petites exploitations, et l'agriculture qui a été médiocrement travaillée jusqu'ici par le bouleversement économique, sont loin de verser, dans la lutte sociale, des éléments aussi forts que ceux dont la grande fabrique, fumante et mugissante, est le creuset toujours en action.

Mais les économistes ou les sociologues, qui concluraient de là que le commerce et l'agriculture doivent rester à l'écart du mouvement syndical, et que les effectifs salariés de l'un et de l'autre ne rejoindront point ceux de l'industrie, se tromperaient étrangement. Ils ne compteraient pas sur la contagion qui s'opère de métier à métier, sur les enseignements que les corporations encore disséminées tirent des victoires partielles des corporations déjà concentrées : ils assisteraient en aveugles aux événements qui se succèdent autour d'eux. Si les employés et les journaliers, les commis de banque et les domestiques de ferme ne proclament pas la révolte

contre l'ordre social, aussi haut que les mécaniciens ou les constructeurs de navires, s'ils plient plus docilement en apparence sous la pression de la hiérarchie économique, ils sont pourtant sortis de la période de la résignation. Depuis quelques années, les travailleurs du commerce se sont insurgés en France contre l'insuffisance de la législation sociale qui les concerne, puis contre l'inapplication des lois conquises, et de ces sursauts spontanés, sont issus des groupements nouveaux. Dans le milieu agricole et forestier, les bûcherons du Nivernais et du Berry, les travailleurs de terre du Midi et de Seine-et-Marne, les horticulteurs des environs de Paris ont développé une agitation comparable à celle des ligues agraires du Mantouan et de l'Emilie. De la grande industrie, la formation corporative s'étend aux exploitations où les individus sont moins serrés, puis à celles où la dispersion subsiste encore : de même, elle passe des grandes villes aux localités de moindre importance et aux petites communes, et c'est ainsi qu'un même élan emporte les salariés des catégories les plus diverses, gagnant peu à peu des catégories jusque-là réfractaires et substituant l'union féconde à l'impuissant individualisme d'autrefois.

VI

LA RÉSISTANCE PATRONALE

L'organisation syndicale ouvrière est stimulée, dans chaque profession, par l'organisation patronale qui se dresse en face d'elle. Celle-ci s'est constituée, et fortifiée en même temps que celle-là. Il serait malaisé de définir très exactement, de doser l'action et la réaction qu'elles exercent l'une sur l'autre, et, du reste, le problème n'offre ici qu'un médiocre intérêt. Ce qui est certain, c'est que cette apparition simultanée de gigantesques associations d'employeurs et d'énormes associations de salariés illustre, au suprême degré, cette lutte des classes, dont quelques économistes et beaucoup d'hommes de gouvernement persistent à nier la réalité. L'opposition n'est plus entre l'individu qui dispose du capital et celui qui vend son travail, mais elle se révèle dans chaque métier, — et au-dessus des métiers

dans chaque pays, — et au-dessus des divers pays, dans toute l'étendue du monde industrialisé, entre les possédants et les non-possédants. Le schème du combat économico-social, grâce aux syndicats patronaux, se simplifie de plus en plus.

Les grandes unions d'entrepreneurs, et les fédérations centralisées qui ont rassemblé ces unions, sont de fondation récente. C'est dans les neuf premières années du XXe siècle qu'elles ont acquis toute leur ampleur, et leur rapide progression se rattache, elle aussi, à la vertigineuse concentration qui s'opérait dans la propriété manufacturière. En pareil domaine, si l'on veut mesurer le degré de force auquel a atteint une ligue patronale, il ne faut pas envisager l'effectif pur et simple de ses adhérents, mais l'importance des contingents qu'occupent tous ces adhérents, une fois soudés les uns aux autres par un contrat librement conclu.

Deux pays, au regard de la puissance de leurs groupements patronaux, se classent tout à fait hors de pair : l'Allemagne et la Suède, mais ils ne sont pas seuls à avoir accueilli ce mouvement nouveau, ce système d'assurance réciproque. Le phénomène est autrement généralisé, et comment pourrait-il se restreindre à un domaine déterminé?

En Angleterre, bien avant le milieu du XIXe siècle, les manufacturiers se protégeaient déjà, par des unions, contre les revendications de leurs ouvriers. Plusieurs de ces coalitions, d'après les Webb, fonctionnaient dès 1833. Vingt-cinq ans plus tard, les entrepreneurs du Lancashire s'engagent, les uns envers les autres, à ne point accorder de travail aux syndiqués, et à réclamer, de tout nouvel embauché, la signature du « document », c'est-à-dire l'affirmation formelle qu'il n'est adhérent à aucun syndicat. Les Cartels, qui se sont multipliés outre-Manche à une date proche, dans le textile surtout, et dont certains représentent une production de 125, de 150, de 250 millions de francs annuellement, peuvent être assimilés à des fédérations localisées d'action sociale[1].

Aux États-Unis, les trusts qui régissent de plus en plus le marché économique, et qui font peser sur le gros de la population une insupportable tutelle, fournissent à la résistance patronale des appareils de haute puissance. Ils sont d'autant plus vigoureux, dans les incidents fréquents de la bataille des salaires, qu'ils rassemblent des compagnies, non des patrons primi-

1. G. Chastin : *Les Trusts et les Syndicats de producteurs*. (F. Alcan, 1909).

tivement isolés, et que le nombre des unités participantes est moindre pour une importance proportionnelle plus accentuée. Voici le trust du Tabac qui contrôle, avec 250 millions de capital, 75 p. 100 de la fabrication des cigarettes; le trust du tabac à chiquer et à fumer au capital de 500 millions; le trust du fer-blanc, dont les 40 maisons adhérentes réunissent 280 fabriques et 250 millions d'apport; le trust du biscuit qui compte 14.000 ouvriers, et celui de l'acier qui dispose de 2 milliards et demi de francs. Ne sont-ils pas autant d'organisations admirablement outillées pour frapper et, au surplus, lors des grèves des dernières années, n'ont-ils pas marqué une prodigieuse endurance?

La France, bien qu'elle ne connaisse que des cartels restreints et des concentrations industrielles limitées, — à côté de celles de l'Allemagne et de l'Amérique, possède depuis longtemps des sociétés patronales militantes. Les ouvriers invoquaient déjà l'existence de ces syndicats d'employeurs, lorsqu'on voulait proscrire les leurs comme illégaux. Il faut citer les unions du bâtiment qui englobent 18.000 cotisants, les unions des sociétés de mines, des établissements métallurgiques, des fabricants du textile, qui représentent encore des forces supérieures à

celles dont disposent les syndicats ouvriers correspondants.

L'Allemagne est probablement le pays du monde où la résistance patronale s'est organisée le plus méthodiquement, celui aussi où elle a le plus diversifié ses modes d'action. Ici fonctionne l'assurance, et se vulgarise la contre-assurance. On trouve l'association professionnelle à la commune, au district, à la province, dans l'État particulier, au centre de l'Empire. Voici par exemple l'union des industriels textiles de Saxe, qui attribue des indemnités à ceux de ses adhérents frappés par la grève, et qui a éprouvé ses forces dans le grand conflit de Crimmitschau[1] il y a quelques années. Elle est affiliée, servant elle-même de lien entre ses sections et des agrégats plus amples, à la Fédération des industriels saxons, dont le bureau réside à Dresde, — et par cette Fédération, à l'Association Générale de tous les industriels allemands. Que plusieurs fabricants soient aux prises avec leurs ouvriers, ils compteront sur de multiples concours. D'après une statistique officielle, près de 160.000 employeurs[2] d'outre-Rhin —

1. G. Blondel. Mémoires et Documents du Musée Social : *La Défense patronale en Allemagne.* (Avril 1907.)

2. *Gazette de Francfort*, 3 sept. 1909.

159.304 exactement —, étaient de la sorte coalisés au début de 1900, par l'intermédiaire de 2.591 branches locales ou régionales. Tous réunis, ils occupaient 3.648.679 personnes, c'est-à-dire un total d'hommes et de femmes, qui dépasse de 1.800.000 celui des syndiqués de tendances socialistes, de près de 1.400.000 celui des syndiqués de toute nuance. En Suède, les groupements du patronat balancent exactement, en force numérique, les groupements prolétariens. Ici aussi, à côté de ligues corporatives qui sont demeurées isolées, fonctionnent de grandes unions centrales, où tous les métiers sont représentés. Dans l'ensemble, elles englobent, en effet, plus de 3.500 employeurs, versant des salaires à plus de 230.000 travailleurs. Le conflit qui, dans l'été et l'automne 1909, a paralysé, durant de longs jours, l'activité manufacturière à Stockholm, à Gothembourg et dans les autres centres, a été provoqué par la décision de certaines branches de ces Unions.

Les syndicats patronaux ne demeurent pas, en effet, dans une pure défensive. Ils ne se bornent pas à s'outiller, à se munir de ressources pour pouvoir opposer aux revendications des ouvriers, un *veto* efficace. Ils prennent l'offensive; ils attaquent à leur tour, et rien ne carac-

térise mieux que ces initiatives, mûrement concertées par ceux qui détiennent le capital et possèdent les machines, — les querelles sociales grandissantes.

Le lock-out, rare autrefois, exceptionnel même, est devenu un fait presque normal dans certains pays. Si, en France, il ne compte que pour quelques unités annuellement dans les statistiques, si, en Angleterre, il n'a pas acquis encore une fréquence significative, l'Allemagne semble être, à l'heure actuelle, une façon de terre promise pour lui. Il y a donné lieu à 28 conflits en 1897, à 38 en 1901, à 132 en 1904, à 305 en 1906, à 249 en 1907, à 177 en 1908. Au cours des quatre dernières années, plus de 85.000 ouvriers, en moyenne, ont dû, à une décision patronale, la privation momentanée de tout salaire; en 1908, 68.000 travailleurs ont fait la grève volontaire, tandis que 81.000 étaient acculés à la grève forcée, et cette confrontation peut servir à mesurer la puissance de la discipline patronale. 1.347 chômages d'initiative ouvrière arrachaient moins de bras à l'usine que 177 chômages édictés par les entrepreneurs. Le lock-out a fait son apparition en Autriche (26 en 1907), en Italie (15 en 1905) en Suède, mais il s'exerce de longue date aux États-Unis,

où les concentrations de capitaux sont plus accentuées qu'ailleurs (1.546 fermetures de fabriques, de 1881 à 1905).

Il symbolise, ou mieux, il synthétise, avec une clarté indéniable, la résistance du patronat à la pression des travailleurs ; et cette résistance contribue à renforcer cette pression, ainsi que le prouve l'exemple de toutes les contrées. Au fur et à mesure que les propriétaires de l'outillage mécanique consolident leur entente, multiplient leurs contrats de mutuel appui, intensifient leur action corporative, soit pour repousser les revendications nouvelles, soit pour revenir sur les concessions accordées, ils déterminent, — automatiquement en quelque sorte et par une réactien logique, — la croissance des organisations ouvrières. Plus l'une des armées apparaît vigoureuse et combative, plus l'autre tend à grandir et à développer sa tactique d'attaque. Le syndicat prolétarien emprunte, au syndicat patronal adverse, des raisons nouvelles de se fortifier en nombre et en audace.

VII

LA CONQUÊTE DES SERVICES PUBLICS

Le dernier milieu que conquiert la propagande corporative dans tous les pays, celui qui accueille bien après les autres les idées nouvelles et les thèses de subversion sociale, est celui des petits fonctionnaires, des employés des services publics. Il n'est ni surprenant qu'ils se rallient tardivement à l'ensemble du prolétariat, ni étrange qu'ils s'ouvrent —, comme tous les autres, — aux concepts syndicaux et aux conclusions qui en découlent fatalement.

L'État et les organismes subordonnés, — quelque nom qu'ils portent, — se sont imaginé lier à la cause de l'ordre social tous ceux qu'ils recrutent pour grossir les administrations. Et de fait, aussi longtemps que la lutte n'a pas touché à un certain degré d'acuité, — entre le capital et le travail, — ces salariés qui comptent, en chaque

contrée de grandeur moyenne, par plusieurs centaines de milliers, demeurent fidèles au régime. Préservés du chômage par la permanence même du rôle qui leur est assigné, garantis le plus souvent contre l'insécurité de la vieillesse, ils montent la garde autour des institutions. Mais les grands courants, que l'évolution économique provoque dans la nation, finissent par les atteindre eux-mêmes ; et comparant leur sort à celui des prolétaires de l'industrie et du commerce, ils s'aperçoivent qu'ils ont des revendications, comme tant d'autres, à soutenir, et que toute la hiérarchie de la société moderne les écrase.

L'organisation des services publics rappelle trait pour trait celle de la grande industrie concentrée : mêmes salaires de famine en bas, mêmes rétributions de luxe en haut : quelques gros traitements au-dessus d'une poussière d'émargements minuscules. Le facteur et l'instituteur sont souvent plus déshérités, en dépit des apparences, que le métallurgiste ou le typographe. Mais l'identification va plus loin entre l'usine et les administrations de l'État : même autorité sans contrepoids des chefs, même favoritisme dans l'avancement, même mépris des règles écrites ou tacitement admises, même

arbitraire dans les sanctions, même pression sur l'individu, même surveillance de ses actes, même ingérence dans sa vie privée. Le petit fonctionnaire, qui ne subit point la répercussion des crises économiques, éprouve les fâcheux effets de la colère, des caprices, des complaisances de son supérieur hiérarchique. Son pain est chaque jour compromis par des délations intéressées, ou par des immixtions politiques, dont l'influence a été grandissant. Et quels que soient les textes établis ici ou là, dans l'Europe occidentale ou dans l'Europe centrale, pour préciser les droits et les devoirs des employés de la puissance publique, ceux-ci sont en fait désarmés devant l'État, qui ne discute jamais, — maître lointain, invisible, anonyme, irresponsable.

Le mécontentement de ce prolétariat administratif est allé, au surplus, en croissant, tandis que le gouvernement exigeait de lui une résignation plus complète. Le pouvoir ne considère, nulle part, que le facteur a accompli toute sa tâche, lorsqu'il a porté les lettres, ou que le douanier s'est acquitté de ses obligations en surveillant la frontière. Il estime que tout citoyen enrôlé par lui doit abdiquer ses opinions, servir le régime, exercer une propagande en sa faveur. Il frappe ceux qui ne s'inclinent point,

comme le grand patron sévit contre les ouvriers, — si experts soient-ils en leur métier, et si consciencieux s'affirment-ils en leur labeur, — qui passent pour critiquer la structure économique. La révolte des employés couve longtemps : elle finit par éclater, lorsque percevant leur solidarité étroite avec l'ensemble de la classe ouvrière, ils discernent leur impuissance à améliorer leur sort. Leurs appointements demeurent insuffisants ; à chaque effort qu'ils tentent pour s'arracher à la misère, ils se heurtent aux directeurs, aux ministres, aux Chambres, et constatent l'impossibilité de vaincre tant de résistances hiérarchisées. Avec ses énormes budgets de défense extérieure, et intérieure, l'État moderne touche toujours à un moment où la faillite est imminente, et où il lui faut rogner sur certains chapitres, sous peine de laisser crouler toute l'armature. Il aime mieux développer l'effectif des petits fonctionnaires, qu'augmenter les émoluments des petits fonctionnaires en activité, car il croit consolider d'autant son pouvoir. Et son erreur est grande : en s'associant, les hommes qu'il a pris à sa solde et dont il n'écoute point les doléances, vont l'ébranler avec une vigueur menaçante.

Dans tous les pays, le groupement se constitue

d'abord parmi les ouvriers des services industriels de l'État, ceux des arsenaux, des monnaies, des lignes télégraphiques et téléphoniques, des exploitations à monopole : il englobe les travailleurs municipaux qui se heurtent à de moindres résis tances, puis il gagne, sous un titre ou sous un autre, les agents et sous-agents des postes, les instituteurs, les commis des régies financières. Les gouvernements engagent la lutte, comme en France, comme en Italie, mais ils l'engagent toujours trop tard, quand le fait syndical s'est révélé, et que l'élan d'association est tel que rien ne saurait le briser. Le mouvement d'union professionnelle, qui s'est propagé dans le prolétariat administratif, et auquel les étatisations progressives fournissent un champ toujours plus étendu, porte ainsi à l'extrême la confiance du syndicalisme.

VIII

DU CORPORATISME AU SYNDICALISME

L'évolution des groupements corporatifs, quelque pays qu'on considère, et en dépit des diversités secondaires qui y peuvent apparaître, se résume en quelques lignes. Les visées sont d'abord étroites; les ambitions des organismes naissants se restreignent à un accroissement de salaire ou à une diminution de la journée de travail, ou à l'établissement d'une rudimentaire mutualité. Dans une seconde période, le syndicat, qui se sent plus fort numériquement et moralement, développe ses institutions de toute espèce, répand sa vitalité sur des domaines nombreux, s'associe aux syndicats de même catégorie et, à la fois, exerce sa pression sur l'État, pour lui arracher des réformes partielles du régime social. Il croit à l'interventionnisme; il provoque la puissance publique à

une ingérence fréquente dans l'organisation de la fabrique. Durant la troisième période, élargissant encore son horizon, il perçoit au-dessus de la solidarité corporative, la solidarité prolétarienne ; il superpose des agrégats plus amples aux agrégats existants, afin d'intensifier l'action qu'il exerce sur les gouvernements, et aussi d'assurer, par son propre contrôle, l'exécution des lois promulguées. Dans une quatrième période, il discerne enfin que la classe ouvrière ne peut espérer de l'État, ni initiative hardie, ni appui loyal, parce que cet État défendra jusqu'à la mort les intérêts de la classe possédante; il mesure combien sont proches les limites du réformisme social; il conclut qu'il doit tendre, non pas à s'abriter derrière le mécanisme bureaucratique, mais à le détruire et à fonder, par son propre effort, par une entreprise autonome, la société du lendemain. C'est cette dernière phase, à peine ébauchée ici, mais ouverte là depuis plusieurs années et dont l'avènement est inévitable partout, qui constitue, à la vérité, celle du Syndicalisme.

Il se peut, au surplus, et la France et l'Italie nous offrent ce spectacle à l'heure présente, que certaines corporations conservent encore les thèses du réformisme limité, tandis que d'autres

se proclament nettement syndicalistes. Il est évident, par ailleurs, que les prolétariats de tous les pays pris d'ensemble ne cheminent point d'une même allure. A confronter celui d'Angleterre et celui d'Italie, celui d'Amérique et celui d'Allemagne, on relève des divergences de tendances qui se ramènent à de multiples causes. Les influences du milieu géographique, celles de la race, celles de l'histoire, celles des conditions économiques secondaires ne sauraient être éliminées, et l'on retrouve, dans la discipline et la lenteur d'action des syndicats allemands, dans la méthode réfléchie des Trades-Unions britanniques, dans l'ardeur combative et subversive des fédérations françaises, des traits spécifiques, une empreinte nationale en quelque sorte, que les phénomènes nouveaux n'ont pu effacer. Mais il n'est point surprenant que la poussée syndicale se diversifie comme tous les grands courants, le courant libéral entre autres, qui ont successivement transformé le monde. Cette différenciation n'équivaut pas à un émiettement de forces. On ne peut tirer argument, contre l'évolution corporative des faits d'ailleurs accessoires que nous venons de signaler. Elle aboutit infailliblement et universellement à un formidable assaut contre l'État.

Voici la France : de la mutualité du début sort la « résistance », dont le titre marque déjà l'orientation, puis la Chambre syndicale apparaît. Au lendemain de la défaite de la Commune, lorsque la vie se réveille, les groupements ouvriers demeurent hésitants, Ils se renferment dans la défense des salaires, puis, sans grossir beaucoup les cotisations, dont la modicité demeure une caractéristique du mouvement français, ils renforcent le syndicat en créant des institutions professionnelles, caisses de chômage, cours, bibliothèques, viaticum, etc. Vient le début du xx[e] siècle ; réformistes et révolutionnaires s'entrechoquent, mais la querelle ne sera que passagère; car tandis que les révolutionnaires comprennent l'utilité des entreprises variées, qui attachent l'individu à la collectivité, même au prix d'une cotisation relevée, tandis que les Bourses de travail veulent généraliser le viaticum, les réformistes se trouvent jetés dans des luttes qui leur démontrent l'insuffisance de leur conception.

Voici l'Allemagne : malgré leurs ressources considérables, — plus de 60 millions annuellement, — malgré leurs prélèvements grossis sur chaque adhérent, plus de 34 francs, les Verbaende [1] ne se contentent plus de l'étroit corpo-

1. *Vorwaerts* du 28 août 1909.

ratisme. Ils dépensent largement pour l'offensive et la défensive économiques, — plus de 50 millions par an, mais les contrats collectifs qu'ils passent, les augmentations de salaires qu'ils obtiennent, les réductions d'heures qu'ils arrachent, les compléments de législation sociale de plus en plus limités qu'ils provoquent, ne modifient point essentiellement la condition de leurs affiliés. Si la tactique trade unioniste leur suffisait, c'est-à-dire si l'amélioration de leur sort leur semblait dépendre exclusivement de négociations avec le patronat, ils n'auraient pas versé d'un seul bloc dans le socialisme, ils n'auraient pas établi une alliance étroite et permanente avec la Social Démocratie. Ils ont envisagé la possibilité de la grève générale : ils l'ont proclamée en Prusse du moins, et en Saxe, en l'honneur du suffrage universel. Au-dessus des lentes tractations, ils ont déjà aperçu d'autres formes d'attaque.

Et de même les grandes corporations britanniques ne sont pas restées rivées aux conceptions archaïques. La mutualité ne constitue plus le souci unique des Trades-Unions transformées, vivifiées par le souffle collectiviste. Elles savent bien que le prolétariat ne s'émancipera jamais dans le cadre de la société présente, et que son

affranchissement exige des méthodes différentes de celles du passé. Leur énorme fonds de réserve, plus de 130 millions, la puissance contributive de leurs membres, 43 francs par tête, sont mis au service de fins qui évoluent peu à peu. La constitution du parti du travail pénétré d'esprit socialiste, les caractères mêmes des dernières luttes politiques, le rejet à Nottingham, en 1908, de la conciliation et de l'arbitrage obligatoires, — mesures étatistes, — les votes généraux des congrès, tout atteste que les ouvriers anglais, comme les autres, ont mesuré l'inaptitude du régime contemporain au renouvellement.

L'énumération se pourrait poursuivre. Les économistes et les sociologues conservateurs prétendent exploiter trop largement l'opposition des syndicats jaunes et des syndicats rouges, l'antagonisme des réformistes et des révolutionnaires, les divergences de tactique qui se manifestent entre les organisations des différents pays. Par la logique des choses, plus forte que les volontés individuelles les groupements ouvriers, quel qu'en soit l'esprit initial, sont entraînés à lutter contre la puissance publique, c'est-à-dire à embrasser le syndicalisme. Cette prévision se déduit de tous les faits déjà constatés.

IX

LES INSTITUTIONS SYNDICALISTES

Si l'on dresse un tableau des services divers qu'ont créés les syndicats à notre époque, des modes d'activité qu'ils ont adoptés, des initiatives nombreuses qu'ils exercent, on ne peut être que surpris de l'ampleur de leur rôle. Et l'on conçoit comment ils se heurtent, non plus aux patrons envisagés individuellement, mais au patronat, à l'État, à tout le système. Et l'on comprend aussi comment ils peuvent passer de la mutualité la plus anodine, de la confiance la plus enracinée dans la législation, aux conclusions subversives.

Le groupement corporatif moderne a introduit l'assurance et l'assistance mutuelle dans les domaines les plus variés. Moyennant la cotisation qu'il fixe et qui tend universellement à s'accroître, il autorise ses membres à recourir

à lui dans toutes les circonstances fâcheuses, qui résultent directement ou indirectement du régime économique. Les grandes fédérations internationales, qui se sont formées dans les dernières années, se sont érigées, à cet égard, en éducatrices puissantes, car elles ont peu à peu acheminé les prolétariats, hostiles aux budgets syndicaux élevés, vers des notions différentes.

Si l'on prend les organismes professionnels allemands, on peut détailler, comme il suit, les services collectifs qu'ils ont institués : viaticum (1.400.000 francs, au total, en 1908), — secours de chômage (10.250.000 francs), — secours d'invalidité de maladie (10.800.000 fr), — secours en cas de décès (820.000 fr.), — secours d'urgence (660.000 fr.), — grèves dans la corporation (6.000.000 fr.), — grèves hors de la corporation et à l'étranger (90.000 fr.), — défense en justice (405.000 fr.), — administration corporative (2.650.000 fr.), — bibliothèques (200.000 fr.), — cours professionnels (108,000 fr.), — statistiques (55.000 fr.), — agitation (3.100.000 fr.), — brochures et journaux (450.000 fr.), — placement (76.000 fr.), — conférences et réunions générales (545.000 fr.), — contribution à la commission des syndicats (350.000 fr.), — contribution aux cartels (Bourses du travail) et secrétariats ou-

vriers (offices ouvriers de consultation juridique fondés dans les diverses agglomérations industrielles) (825.000 fr.).

De 1896 à 1906, les cent principales Unions britanniques ont affecté, sur une dépense totale de 437.800.000 fr.[1], 58.625.000 fr. aux secours de grève, 96.850.000 fr. aux secours de chômage, 185.950.000 fr. aux secours de maladie, accidents, vieillesse, et aux indemnités funéraires.

Voilà une première nomenclature des services syndicaux. Elle ne représente qu'une faible portion des entreprises, qui incombent aux groupements professionnels. C'est à eux qu'il appartient de débattre, de négocier, de signer, et de faire exécuter les contrats collectifs, qui, plus ou moins légalisés selon les pays, n'en deviennent pas moins une forme usuelle de la convention de travail. Ce n'est plus l'individu qui discute les conditions de son labeur, durée, rémunération, etc., mais le syndicat se substitue à lui, traitant, non seulement pour ses membres, mais aussi pour les ouvriers du même métier, qui peu à peu bénéficient de son initiative, et qu'il attire méthodiquement à lui.

1. *Labour Gazette*, décembre 1907.

En troisième lieu, le syndicat, de par l'influence même qu'il a acquise, détermine la nomination de ses candidats à certaines fonctions ouvrières électives; délégués mineurs, délégués aux pesées du minerai ou de la houille, prudhommes, etc., il garantit, contre les entreprises corruptrices, un contrôle obtenu de haute lutte.

Il s'associe encore, de sa propre autorité, à la surveillance de l'application des lois. Dans tous les pays du monde, le pouvoir administratif s'efforce d'atténuer l'importance des textes de réglementation sociale, en les laissant chômer, en les limitant par des interprétations juridiques de plus en plus étroites, en négligeant de sanctionner les délits, en multipliant les dérogations. Il arrive qu'une législation, que le prolétariat avait longtemps réclamée, et qui lui avait été concédée comme une satisfaction éclatante, se réduit bientôt à un simple principe théorique. Le syndicat est tenu de déployer une activité incessante pour combattre les expédients multiples qui ruinent les dispositions les plus expresses. Ici, le patronat a voulu prélever sur le salaire les primes d'assurance contre les risques professionnels; là il a prétendu rogner sur ce même salaire, à raison de la diminution

légale de la journée; là encore il a refusé le repos hebdomadaire, ou passé outre aux prescriptions sur l'hygiène et la sécurité, et innombrables sont les cas où la collectivité corporative est appelée à intervenir au secours de la légalité.

C'est elle enfin qui est qualifiée, pour proclamer l'opportunité ou l'inopportunité de la grève, pour préparer les voies et moyens du chômage concerté, pour traiter ensuite des conditions de la paix... Nous avons énuméré les fonctions diverses que le réformisme le moins enclin aux visions à longue portée assigne au syndicat. Il n'est pas malaisé de montrer que de ce réformisme, au syndicalisme proprement dit, la transition est brève.

Quelques sacrifices que le groupement corporatif impose à ses adhérents, il ne peut leur venir en aide, en cas de chômage, par exemple, que dans une mesure extrêmement restreinte. Tous les statuts syndicaux et fédératifs limitent et la quotité, et la durée de l'allocation. Lorsque la crise se prolonge et s'aggrave, des centaines de milliers de gens sont voués à la misère, et les ressources des caisses professionnelles s'épuisent bien vite. C'est ce phénomène du chômage, plus caractéristique que les autres, —

et que le régime capitaliste développe sans trêve, — qui apparaît douloureux entre tous au prolétariat. Les statistiques attestent que de décade en décade, il exerce des ravages plus amples. Incoercible dans l'état de la société, nécessaire même à la sauvegarde de la hiérarchie, il accompagne partout l'industrialisation.

L'armée de réserve des sans-travail est une création du machinisme, et si elle élargit ses rangs en temps d'engorgement, elle subsiste en permanence. La gestion des caisses mutuelles de chômage détermine, dans les milieux syndicaux, une analyse plus approfondie de ce fléau qu'on croyait accidentel, qui ne peut s'évanouir qu'avec le régime lui-même. Pour le suivre jusqu'à ses racines, il faut pénétrer dans la structure sociale, et la mutualité mène aux réflexions profondes, qui aboutissent elles-mêmes à la condamnation motivée de tout le système. L'assurance réciproque contre les privations de travail ne demeure plus une fin en soi; elle devient un moyen de resserrer sur eux-mêmes les groupements collectifs, et de conquérir de nouvelles adhésions.

Au surplus, comme les individus, le syndicat tend à accroître toujours son domaine d'action. Chaque succès, même théorique, enregistré, lui

suggère le désir de succès nouveaux. La résistance, que les grèves rencontrent et suscitent, non point seulement dans la fraction menacée du patronat, mais aussi dans l'ensemble des rouages sociaux, lui enseigne l'alliance intime de la puissance publique et de la classe possédante. Et l'étroitesse de jeu des lois ouvrières surtout lui démontre la vanité du réformisme social; car, ou bien ces lois restent inappliquées, et il n'a aucun profit à les avoir obtenues, ou bien elles sont appliquées, et il conclut que son sort n'est qu'imperceptiblement modifié.

Dans cette seconde hypothèse, qui devrait lui être la plus favorable, les réglementations, arrachées au prix de luttes qui ne furent pas toujours pacifiques, produisent des contre-coups imprévus. Les unes provoquent une surélévation des prix, l'entrepreneur voulant ressaisir, sur la consommation, le supplément de débours qu'elles lui ont imposé; et comme le travailleur qui a réduit la durée de son labeur, n'a pas en même temps augmenté son salaire, les prescriptions nouvelles finissent par affaiblir sa capacité d'achat. Les autres mesures d'interventionnisme incitent le fabricant à perfectionner son outillage : chacun de ces perfectionnements élimine quelques ouvriers de l'usine, au moins à titre temporaire.

Prenons un exemple : on travaillait neuf heures et cent hommes étaient employés. Le syndicat, à la suite d'une grève victorieuse, se dote des huit heures : il triomphe, mais le patron acquiert des machines neuves, qui lui permettent de congédier le quart de son effectif. Le syndicat, en revendiquant les huit heures ne visait pas seulement à la réduction de la journée : il prétendait encore atténuer le chômage et, en fait, il a contribué à l'aggraver. Quelle leçon! et comme il apparaît clairement que la législation ouvrière, utile à coup sûr en quelques domaines, se heurte le plus souvent aux parois du régime. Refoulée par des cadres trop rigides, elle revient, par des répercussions surprenantes, menacer et frapper le prolétariat!

Au surplus, le syndicat, qui se trouve toujours aux prises avec cette effroyable poussée du chômage, discerne d'autres preuves de l'incapacité de la société à se réformer. Les groupements corporatifs rêvaient d'un gigantesque système d'assurance, qui prendrait le travailleur à l'adolescence pour le conduire jusqu'à la mort, et qui le prémunirait contre tous les risques. Mais l'expérience leur a affirmé que la légalité capitaliste ne peut créer cette grande mutualité obligatoire, sans toucher à ses fondements mêmes,

et sans porter atteinte à la propriété. Le fonctionnement de retraites de vieillesse, dignes de ce nom, supposerait déjà un énorme prélèvement sur le profit capitaliste. Or, le capitalisme se révolte contre une pareille méthode, qui lui semblerait aussi ou plus redoutable qu'une attaque sur tout le front.

Il atermoie, il refuse, si bien que certaines réformes requièrent du prolétariat autant d'efforts que la transformation intégrale. Alors a vécu le réformisme, que les Chambres Syndicales et les Trades-Unions d'autrefois caressèrent comme une espérance suprême. De la lutte contre les patrons à la lutte contre le patronat, de la bataille contre la classe possédante à la bataille contre l'État, du corporatisme au syndicalisme, les groupements ouvriers ont été entraînés par une fatalité qu'ils ne reconnaissent qu'après coup. Et c'est lorsqu'ils ont déjà rassemblé de gros effectifs et d'importantes ressources, qu'ils abordent ce champ d'expérience élargi.

X

LA THÈSE DE L'ACTION DIRECTE

La méthode parlementaire a convenu en principe à l'ère réformiste. L'action directe correspond à la phase syndicaliste. Rien n'est plus simple.

Aussi longtemps que l'association ouvrière croit à la possibilité d'amender le régime par une série de mesures échafaudées les unes sur les autres, elle use des moyens que ce régime lui offre. Elle procède par personnes interposées. Elle s'imagine que d'une discussion théorique, jailliront pour elle des améliorations telles, que sa vassalité sera progressivement abolie. A quoi bon mobiliser en permanence des masses d'hommes, si quelques mandataires intercalés parmi les mandataires de la classe possédante, suffisent à accomplir l'œuvre de régénération? Pendant cette période, le prolétariat renverse la

série logique des choses. Il suppose que l'État peut à sa guise modifier la structure économique, — qu'au lieu d'être un simple produit de cette structure, l'État la domine et lui commande. Par des tractations avec la puissance publique, les délégués des travailleurs dans les Chambres l'inclineront à bouleverser l'ordre existant. Ce n'est guère qu'après avoir éprouvé la duperie du réformisme social, l'impuissance de l'État à réagir contre un mécanisme dont il n'est qu'une des pièces, l'inaptitude des institutions politiques à se retourner contre l'organisation de la propriété d'où elles émanent, que les salariés renoncent à l'action indirecte, ou la rejettent au second plan, ou la coordonnent avec l'action directe.

Celle-ci est la pression autonome du prolétariat sur le système de production qui s'est établi et qui subsiste. Elle s'impose surtout à l'heure précise où le syndicat, élargissant ses conceptions, s'attaque aux fondements mêmes du statut social.

Elle ne signifie pas essentiellement coup de force, violence préméditée, subversion brutale, effusion de sang, pillage et destruction. Elle n'est pas la révolution romantique, la pratique terroriste, que d'aucuns prétendent dénoncer. Elle peut revêtir des aspects multiples : elle va du boycottage à la grève générale, de la démons-

tration pacifique au refus de payer l'impôt. Elle est vieille comme l'histoire. On la retrouve à chaque pas dans les siècles révolus. Lorsque les plébéiens de Rome sortirent en masse de la ville, pour contraindre les patriciens à négocier avec eux, ils faisaient de l'action directe. Lorsque Hampden, en Angleterre, déclara qu'il n'acquitterait point les taxes non votées, il recourait à l'action directe. Quand le peuple de Paris conquit la Bastille, en 1789, il venait à l'aide des députés du tiers état, par l'action directe. Cette méthode, selon les circonstances, épuise la légalité et constitue l'illégalité suprême. La bourgeoisie s'en est servie, à maintes reprises, bien avant que le prolétariat ne l'adoptât. L'anarchie spontanée, que Taine constata à la veille de la convocation des États-Généraux, et dans les premiers mois qui suivirent leur réunion, procédait d'une multitude d'actes collectifs correspondant à l'expression actuelle. Le précédent le plus fameux, qu'on puisse citer, dans le passé proche, aux pratiques présentes du prolétariat, est celui des ruraux de la grande Révolution[1]. L'action directe a toujours été le moyen par excellence des classes, sur lesquelles pesait la force de l'État.

1. Voir Kropotkine, *La grande Révolution* (Paris, 1909).

Elle suppose une psychologie spéciale, — une exaltation de l'individualisme qui n'exclut point la notion de la discipline volontaire. Le syndicalisme met en œuvre toute l'énergie des unités qui composent le groupement : l'association entre en ligne, soutient chacun de ses membres, mais demande à chacun d'eux le maximum d'efforts. Ses délibérations n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont immédiatement exécutées par la masse, et que tous les affiliés se sacrifient à l'intérêt corporatif. Par l'action directe, la lutte sociale prend de plus en plus l'aspect d'une guerre permanente ; cette guerre est suspendue parfois sur certains points, mais elle n'est jamais interrompue, car, universellement développée, elle sévit toujours en des milliers de lieux simultanément. Les trêves qui surviennent, ici ou là, ne préparent que la reprise d'hostilités plus violentes.

Comme dans les campagnes militaires, les belligérants et les non-belligérants partagent les chances de victoire et payent la rançon de la défaite. Qu'une grève triomphe, tous les ouvriers qui y ont participé bénéficient des avantages acquis, et l'organisme syndical qui assure des profits, même aux ouvriers demeurés hostiles ou neutres, entraîne de la sorte, derrière

lui, des effectifs grandissants. Qu'une grève, qu'une démonstration quelconque échoue, les effets de l'échec s'exerceront même en dehors des contingents syndiqués, et tous ceux qui, jusque-là irrésolus ou indifférents, se refusaient à la bataille économique, y seront jetés par une force irrésistibfe.

L'action directe diffère totalement, à quelque point de vue qu'on l'envisage, de l'action indirecte qui avait prévalu pendant si longtemps dans tous les pays. Mais elle n'est pas le monopole du syndicalisme révolutionnaire, quoiqu'il l'ait érigée en système. Bien avant que le syndicalisme révolutionnaire ne se manifestât, elle était pratiquée par les Trades-Unions d'Angleterre et celles-ci, dans la première partie du XIXe siècle, et aussi durant un grand nombre d'années de la seconde, n'avaient même point d'autre procédé de revendication. La phase du chartisme fut pleine d'incidents analogues à ceux qui sèment tant d'inquiétudes à notre époque. Ce sont même les unionistes britanniques qui ont, si l'on peut dire, inventé dans ses détails la méthode que les syndicalistes ont préconisée.

Les réformistes contemporains, d'ailleurs, qui reprochent, à ces syndicalistes, leur propagande terroriste, ont coordonné l'action directe avec

l'action indirecte et, bien plus, préféré souvent la première à la seconde. Ils ont organisé autant de grèves, autant de boycottages, autant de démonstrations de toute nature que les adversaires du réformisme social. Par la logique des choses, ils sont conduits de plus en plus à aménager une pression collective, à exercer cette pression sur le patronat et sur l'État. Ils désertent inconsciemment leur doctrine : le fait tue l'idée ancienne, engendre l'idée nouvelle.

C'est même dans l'action directe que s'élabore la jonction, la fusion du corporatisme réformiste et du syndicalisme révolutionnaire, ou mieux, l'absorption, par celui-ci, de celui-là. C'est en envisageant, moins les tendances toujours diverses des groupements, que l'unification croissante des méthodes de lutte, qu'on apprécie l'expansion du syndicalisme proprement dit. Les tactiques de combat, qui s'universalisent peu à peu et qui, à la fois, intensifient la poussée collective et surexcitent l'individu, menacent toute la structure sociale. Elles confrontent la force prolétarienne et la résistance de l'État.

XI

DE LA GRÈVE

La grève est la forme la plus répandue de l'action directe. Elle a l'avantage d'être devenue légale, après avoir conquis, par son énergie spontanée, la consécration de la légalité. Elle peut être, suivant le cas, l'organe d'une revendication particulière ou locale, l'instrument d'une revendication corporative affirmée sur l'ensemble du territoire, la proclamation de la révolte contre l'État.

Envisagés dans l'ensemble des pays manufacturiers, les chômages concertés ont marqué une progression à peu près ininterrompue. L'étude succincte des statistiques officielles des dernières années fournit les données les plus concluantes. L'ouvrier d'aujourd'hui, soutenu par le syndicat, abandonne l'outil avec une sécurité et une confiance qu'on ne lui connaissait point autre-

fois. Les syndiqués sont souvent suivis par des masses épaisses de non-syndiqués. Les grèves croissent à la fois en nombre, en durée et en ampleur. L'Allemagne, qui comptait 1.288 grèves en 1899, en accusait 1.870 en 1904, et 2.279 en 1907, après avoir enregistré le maximum de 3.328 en 1906 ; et l'on n'oubliera pas que 1906 fut une année de grande prospérité industrielle. C'est par millions que chiffrent annuellement les journées de labeur ainsi perdues. En Angleterre, la poussée fut singulière : 387 conflits en 1903, 355 en 1904, 358 en 1905, 486 en 1906, 601 en 1907. Il est vrai qu'en remontant en arrière, à 1897, à 1898, on découvrirait des totaux plus considérables, mais l'industrie était alors moins concentrée.

En France, 1906 produisait 1.309 grèves, et 1907, 1.275, contre 391 en 1894 et 523 en 1901. En Autriche, de 1900 à 1907, l'effectif a plus que triplé (300 et 1.086), Il a presque quadruplé en Suède, de 1900 à 1907 (88 et 312). La moyenne en Italie est de 630 chômages pour les cinq dernières années. Elle dépasse 900 aux États-Unis.

Dans la période qui s'écoula de 1880 à 1890, et où le grand industrialisme n'avait pas encore achevé de s'installer, les travailleurs hésitaient à pratiquer ces suspensions de la tâche. En sept

années, de 1881 à 1888, la France signalait moins de grèves qu'en l'une quelconque des dernières années. Il était rare, à ce moment, que le contingent excédât, dans l'Union Américaine, 450 pour douze mois. C'est dire que les recours à la forme la plus normale de l'action directe se sont multipliés, tandis que s'accentuait l'organisation professionnelle et que s'implantait le syndicalisme.

Mais de cette multiplication des grèves partielles à l'aménagement de la grève générale, il n'y a qu'un pas. Du chômage à tendances réformistes, qui vise à faire capituler les entrepreneurs sur un ou plusieurs points précis, au chômage à fins révolutionnaires qui tend à briser la souveraineté du patronat et à détruire les rouages de la société, la transition est évidente. Il eut été surprenant que l'idée de la grève générale omnipotente ne s'emparât pas des esprits, et que la classe ouvrière ne l'accueillît point avec enthousiasme, à l'heure même où elle discernait à la fois l'insuffisance des méthodes parlementaires, et l'impuissance de la révolution romantique.

On ne trouvera ici ni une discussion de ce concept, ni une étude des conditions où il peut s'exercer, ni un exposé historique de sa diffusion à

travers le monde. Toute une littérature a été déjà affectée à le développer, et à le critiquer. Les congrès corporatifs et les congrès politiques du prolétariat l'ont examiné à maintes reprises et ont essayé de l'adapter à des fins différentes. Pratiquement, la grève générale a déjà été proclamée nombre de fois. Il s'agissait, pour les ouvriers qui y participaient, tantôt de conquérir le suffrage universel, tantôt de protester contre des actes gouvernementaux, tantôt de vaincre des résistances patronales fédérées : jamais encore n'a éclaté, à proprement parler, le formidable mouvement que le syndicalisme considère comme l'assaut suprême au régime.

Si l'on se dégage ici de toutes les contingences, quelque valeur qu'elles puissent offrir, la grève générale équivaut en effet à l'anéantissement théorique de tout l'ordre social. Cet ordre social repose sur le salariat, sur un aménagement du travail qui assigne la direction et les profits à une minorité décroissante : que le labeur cesse dans l'ensemble des exploitations, aussi bien dans celles qui relèvent de la puissance publique que dans celles qui dépendent des administrations privées, la vie est arrêtée, la grande industrie suspend son fonctionnement ; l'État perd tout moyen de coercition, puisque

les rapports sont rompus entre les diverses régions du pays, et que tous ses serviteurs refusent le service. De quelques richesses que puisse user l'oligarchie possédante, elle recherche vainement les moyens de s'alimenter : le capital demeure improductif dans les usines frappées de paralysie ; le silence et la désolation s'étendent sur tout le territoire, qui ne communique plus avec les territoires limitrophes. Les prolétaires s'abstiennent d'entretenir plus longtemps une société qui ne subsiste que par leur effort. Leur immobilité la tue.

Voilà le schème. Une pareille entreprise de subversion, la plus grandiose, la plus redoutable qu'on puisse imaginer, suppose une organisation, une discipline héroïque, une exaltation de l'individu capable de briser tous les obstacles de l'égoïsme, une solidarité de classe telle qu'il ne s'en est point jusqu'ici révélé dans l'histoire. Le syndicalisme prétend qu'elle ne sera point toujours une chimère. C'est justement à fonder cette organisation, à engendrer cette discipline volontaire, à susciter cette exaltation, à forger cette solidarité, qu'il s'emploie avec le prestige de sa surprenante expansion. Il a déjà fait, du prolétariat, une armée consciente de sa force. Il a éprouvé, en de multiples combats

partiels, la cohésion des effectifs dont il dispose. De toute évidence, la concentration capitaliste, en réduisant le nombre des ouvriers disséminés et en simplifiant les rouages sociaux, affaiblit, annule les objections théoriques, qu'on peut opposer à la grève générale. Celle-ci, replacée dans son milieu historique, apparaît comme logiquement déduite de tous les phénomènes que nous avons analysés.

LA LUTTE

I

CONSERVATION ET DESTRUCTION

L'antagonisme de l'État et du syndicalisme est un des plus décisifs, des plus saisissants qu'on relève dans le monde moderne. Il surgit dans sa puissance, dès que les deux forces confrontées ont été réduites à leurs éléments essentiels.

L'État, qui s'est donné pour mission, — et il n'en pourrait concevoir d'autre, — la défense de la société actuelle, ne saurait souffrir une atteinte à son pouvoir de commandement. La hiérarchie sociale, qui repose elle-même sur la subordination économique d'une classe à une autre, ne sera maintenue qu'autant que les pouvoirs publics rompront victorieusement toute attaque, comprimeront toute initiative, châtie-

ront sans répit les novateurs et les factieux.

L'État a pris soin qu'aucun corps ne se constituât en face de lui, et qu'aucune cristallisation des énergies de résistance ou de subversion ne vînt gêner son action. Il a refoulé, avec violence, les collectivités : il s'est attaché à paralyser les formations de classe : son idéal est le règne d'une bureaucratie sur une poussière flottante d'individus armés les uns contre les autres ; rien ne le sert mieux que la concurrence ; rien n'est plus propre à prolonger sa domination que l'égoïsme universel. Que l'homme soit un loup pour l'homme : à condition que l'ordre matériel ne soit point troublé, il ne voit qu'avantages à perpétuer ce régime, exclusif de solidarité, et destructif de tout péril pour lui-même. L'évolution économique a déjoué ses plans ; après avoir exproprié et asservi le prolétariat, elle a précipité en quelque sorte les prolétaires en groupements spontanés ; elle a établi des liens entre ces groupements, dressé une classe révolutionnaire en face de l'État, — créé, en opposition avec la puissance de l'administration bourgeoise, le plus gigantesque corps qui ait jamais manifesté sa vitalité ; et ce corps puise, sans trêve, dans l'aménagement de la production, de nouveaux motifs

de s'accroître et de se fortifier. C'est la structure même de la société, — que l'État gardait jalousement, — qui engendre la classe révolutionnaire, dont le syndicalisme synthétise de plus en plus les tendances.

Alors que l'État veut conserver ce qui est, le syndicalisme prépare ce qui sera ; tandis que l'État rassemble en faisceau toutes les énergies de la catégorie possédante, — exerçant l'absolutisme de la bourgeoisie, le syndicalisme exalte les énergies de la catégorie possédée, érige l'absotisme du prolétariat. Celui-ci revendique la propriété intégrale de l'outillage producteur, et l'abolition de tout privilège, qui retarde sa propre souveraineté. L'État a multiplié ses services, détaillé à l'infini ses rouages, afin de mieux étreindre toute la nation, et d'embrasser toute la vie de ses sujets. Le syndicalisme ne peut affranchir les travailleurs. qui, pour lui, sont la nation, qu'en anéantissant ces services, et en brisant ces rouages. Ses ambitions sont telles qu'il ne saurait les satisfaire sans une suppression intégrale du système, lentement échafaudé depuis la Révolution française, par une série continue d'entreprises coordonnées.

L'ordre nouveau qu'il élabore ne peut, en effet. rien emprunter à l'ordre ancien. On adopte

une thèse fallacieuse, en soutenant que celui-ci doit servir à celui-là,et qu'il en contient déjà les éléments substantiels. L'un et l'autre sont séparés par un abîme. Le prolétariat ne passera de la servitude du salariat à la liberté de la coopération volontaire, qu'en sapant tous les rapports en vigueur. Il ne socialisera la propriété qu'au prix d'expropriations et de confiscations multiples : il ne détruira le gouvernement de l'homme par l'homme qu'en bouleversant de fond en comble toute la structure présente. La révolution qu'il médite est aussi ample, plus ample peut-être que celle dont l'abolition de l'esclavage fut l'enjeu. L'esclavage laissa, derrière lui, des formes atténuées de l'exploitation de l'individu par l'individu, et une hiérarchie presque aussi pesante que celle de l'ère antique. Il s'agit de mettre fin à toute hiérarchie, d'instaurer l'égalité réelle, de conférer à l'humanité tout entière — et en, attendant, à la classe ouvrière d'une contrée déterminée — la maîtrise de la matière, l'administration de l'outillage, la gestion totale de la fortune publique arrachée enfin à la minorité possédante. Cette minorité possédante se fondra dans la masse affranchie.

En cet ordre nouveau, il n'y a plus place pour aucun attribut capitaliste, même réduit à la

plus simple expression. Il n'y a plus place pour un système politique chargé de sauvegarder des privilèges et de dompter des révoltes. Si l'on a accepté notre définition de l'État, organe de défense toujours plus exigeant dans une société toujours plus menacée, on concevra que cet État soit condamné à disparaître avec cette société. Mais comme il est aussi la pièce la plus apparente dans le mécanisme actuel, c'est à lui que vont d'abord les attaques. On lui donne assaut pour ébranler à la fois toutes les institutions dont il est le couronnement.

Les groupements corporatifs, en même temps qu'ils dénoncent les vices du régime capitaliste et des administrations qui ont mandat de propager sa pression, façonnent les rouages du régime attendu. Les syndicats d'ouvriers et d'employés se disposent à reprendre les industries privées ; les syndicats de salariés de l'État revendiquent de plus en plus haut une part dans la direction des services publics, qu'ils entendent absorber tout entiers. Chacune des associations de métiers se présente comme une des cellules du monde futur. Elle élabore conjointement le programme de la production sociale, et le personnel qui mettra ce plan en œuvre. Les remplaçants frappent d'heure en

heure plus bruyamment à la porte. Les fossoyeurs, selon le mot du Manifeste des Communistes, sont là, réclamant impérieusement leur dû. Comment l'État resterait-il indifférent et inerte ?

Il a pu marquer quelque hésitation, sommeiller dans une certaine quiétude, tant que les sociétés de salariés se proposaient seulement des améliorations anodines, et des transformations graduées. Aussi longtemps qu'il s'agissait seulement d'innover dans les cadres actuels, sans toucher à ces cadres, il se bornait à sévir par intervalles. Il s'est réveillé, il a mobilisé toutes ses énergies de répression, il a proclamé en quelque sorte le régime de la loi martiale — lorsque la corporation, réorganisée sur des bases nouvelles, s'est imprégnée de l'esprit socialiste. Il a vu, dans le syndicalisme, l'adversaire le plus haineux, le mieux armé, le moins ouvert à la clémence qu'il pût rencontrer. Au surplus, il ne pouvait tolérer son développement sans se vouer, de gaieté de cœur, à la mort. Son devoir était d'écraser, d'anéantir l'ennemi.

II

IRRÉDUCTIBLE ANTAGONISME

Il n'était pas un point, en effet, sur lequel l'État et le Syndicalisme pussent se concilier, car on ne saurait rêver antinomie plus générale... L'opposition qui éclata, au XVIIIe siècle, entre le tiers et l'absolutisme royal superposé à la féodalité, était infiniment moins ample que celle-ci. D'aucuns prétendirent alors que la France eût pu se réformer sans subversion grave, et, de fait, la révolution bourgeoise s'est accomplie dans d'autres contrées avec de moindres commotions. D'ailleurs, le tiers visait non pas à détruire l'État, mais à en remanier la contexture; il ne songeait pas à abolir le pouvoir politique, mais à le fragmenter et à en équilibrer les fractions. La noblesse était en partie ruinée et ne détenait, en maintes localités, que de théoriques propriétés, en sorte que la dépossession devenait

moins douloureuse pour elle. Les revendications, que les cahiers des États Généraux formulèrent, avaient déjà été développées par les assemblées antérieures, et même avant le XVIIIe siècle. A supposer que l'ancien régime eût compté quelques Turgot, et que Louis XVI eût été un esprit avisé, et non un sot, une pente continue eût mené à l'émancipation du citoyen.

La puissance publique contemporaine, l'État, n'est point capable d'accepter, d'accomplir une transformation qui équivaudrait à sa propre dissolution. L'État maîtrise l'individu, et le syndicalisme fait appel à toutes les énergies latentes de cet individu ; l'État suspecte, et garotte les groupements, et le syndicalisme les multiplie en face de lui ; l'État augmente sans trêve les droits régaliens, pour mieux resserrer son étreinte, et le syndicalisme conteste ces droits dont il paralyse l'exercice, en attendant qu'il les absorbe. Toutes les institutions, créées par l'État pour la défense de l'ordre capitaliste, sont assaillies, sapées par le syndicalisme. Celui-ci se rebelle, à la fois, contre la taxation fiscale, qui par voie directe ou oblique prélève le meilleur du salaire, contre le militarisme qui comprime ses mouvements, contre la législation qui entrave sa propagande, contre la magistra-

ture qui interprète les prohibitions légales, contre les méthodes d'enseignement qui glorifient une certaine conception de la société.

Par le seul fait qu'il existe, qu'il a pu se constituer, grandir, s'épandre sur le monde en un flot tumultueux, le syndicalisme compromet la stabilité, la sécurité de l'État. Il a remporté sa première, sa plus éclatante victoire, le jour où il a conquis droit de cité, où il s'est implanté dans une structure sociale, qui le repoussait de toutes parts. Il a remporté d'autres et graves avantages, tandis qu'il exposait ses ambitions toujours amplifiées, et qu'il réduisait l'État à une simple défensive. Chacun des gestes qu'il esquisse aujourd'hui, chacune des révoltes locales qu'il suscite, apparaît comme un outrage ponr l'hégémonie bourgeoise. Les affirmations qu'il émet, les prévisions qu'il exprime, sont autant de négations de l'ordre actuel. Il ne peut prendre une initiative, ni tenter un acte, sans heurter un des contreforts du pouvoir central, sans affronter une lutte contre tout le système, et sans évoquer le problème social dans son intégralité.

L'antagonisme est donc exclusif de toute trève et de toute détente. Comme les deux adversaires se disputent le champ même de la vie économique

et ne sauraient se le répartir, mais le revendiquent dans son étendue indéfinie, le combat ne se peut clore que par la destruction de l'un ou de l'autre. La volonté de domination de l'un et la volonté d'affranchissement de l'autre ne comportent ni négociations, ni compromis. On ne voit ni comment le privilège capitaliste pourrait subsister dans le communisme, ni comment la liberté des prolétaires pourrait s'instaurer dans le salariat. Ceux qui, pendant longtemps, se sont imaginé qu'une coordination interviendrait entre les vieilles institutions économico-sociales et l'organisation syndicale enfin tolérée, ceux qui croyaient incorporer le groupement professionnel au mécanisme de la production, et à la société politique, commettaient la plus stupéfiante des erreurs. Ils ignoraient, à la fois, la nature de l'État et l'essence du syndicalisme : ils cherchaient la quadrature du cercle ou le mouvement perpétuel : ils n'avaient point analysé le processus de dissociation qui travaille l'humanité et qui, dans chaque nation emportée par l'industrialisme, a fait surgir des classes hostiles, subordonnées l'une à l'autre, incapables de coexister en équilibre durable.

L'opposition du syndicalisme et de l'État n'est point la création de l'idéologie ; elle résulte

de l'étude des faits que chacun saisit. Elle s'illustre d'épisodes plus émouvants, au fur et à mesure que se déroulent les années, et que la concentration corporative se fortifie ; elle emplit si bien l'horizon, que les moins avertis doivent aujourd'hui en discerner la portée et bannir toute illusion.

III

LA DÉFENSIVE DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

L'État se défend par des procédés multiples et contradictoires. Pendant longtemps, la violence lui a paru le moyen unique de refouler la poussée corporative, et de disloquer les associations croissantes. Quoiqu'il eût en principe admis le droit au syndicat, il s'attachait à entourer le groupement syndical de telles lisières, que la capacité de vivre, et de se développer, lui fût refusée. Ou bien, après avoir accepté sa constitution, il épiait ses actes et le frappait sous d'innombrables prétextes. En France, il provoquait sa dissolution, en alléguant l'hétérogénéité de ses éléments ou l'illégalité de son expansion en des domaines réservés. En Angleterre, il le frappait de formidables pénalités pécuniaires, qui devaient le ruiner pour des années, et, par

suite, contrarier sa propagande et son recrutement : en juillet 1901, la Cour des Lords condamna l'Union des employés de la vallée du Taff à verser 575 000 francs de dommages-intérêts. On emprisonnait les administrateurs, les secrétaires, ceux qu'on appelait les meneurs. On les impliquait dans des procès criminels qui, le plus souvent, aboutissaient, faute de preuves, à des acquittements devant le jury. La grève, proclamée légale en doctrine, fournissait mille occasions de sévir; bien plus, en de nombreux pays, des textes de date récente ont restreint le champ des chômages concertés. Aux États-Unis, la loi de 1887 sur le commerce entre États permet au gouvernement de prohiber le chômage des « cheminots ». La loi hollandaise du 11 avril 1903 prévoit l'emprisonnement de six mois à quatre ans pour les ouvriers des réseaux ferrés, qui suspendraient le labeur par coalition. Ces limitations de la liberté de la grève se sont implantées dans plusieurs autres pays, en visant aussi des catégories élargies.

Mais nulle part, la coercition proprement dite n'a enrayé le mouvement corporatif, ni intimidé les syndicats militants, ni atténué le péril qui menaçait l'État.

La puissance publique n'a pas mieux réussi

lorsqu'elle a mis en œuvre la séduction, et qu'elle a offert, au syndicalisme, une place étroite dans le système contemporain. La méthode de la paix sociale qui consiste à généraliser le régime représentatif, en l'étendant à l'usine, n'a été accueillie qu'avec froideur et hostilité par le prolétariat organisé. C'est d'elle que dérivent l'institution des conseils supérieurs du travail, où délégués ouvriers et délégués patrons discutent la refonte ou l'élaboration des lois de fabriques, — l'institution connexe des conseils locaux du travail, — celle des comités permanents de conciliation et d'arbitrage, celle des comités d'ateliers. Puis la doctrine se développe encore; d'une part, l'État accepte de conférer, aux syndicats, la capacité commerciale; de l'autre, il préconise, sous des formes diverses, la participation aux bénéfices. Si l'on étudie les discussions qui ont eu lieu, à des époques récentes, en France, en Italie, en Belgique, en Angleterre, et surtout aux Antipodes, — car c'est en Australie et en Nouvelle Zélande que ces thèses conciliatrices ont été d'abord exposées et traduites en dispositions législatives, — on discernera la pensée profonde de la classe dirigeante. Il s'agit non point de faciliter l'évolution sociale, mais de désarmer l'attaque prolétarienne. Il

s'agit d'inculquer, aux travailleurs, cette notion qu'entre les détenteurs de la propriété et les sans-propriété, la lutte n'est pas nécessaire, qu'elle est même une superfétation, puisque la bourgeoisie est prête à ouvrir ses rangs à d'innombrables recrues. Mais le syndicalisme a marqué sa méfiance. Le régime de la « paix sociale », pour abolir les heurts mortels, supprime les coalitions, détruit le droit de grève en imposant partout l'arbitrage immédiat. Par là il aboutirait à priver les salariés de la seule arme qu'ils puissent manier pour conquérir leur liberté, et en attendant, pour défendre les situations acquises. Au prix d'une apparente concession de la catégorie dirigeante, il imprimerait à la masse un formidable recul. Par l'extension des pouvoirs économiques du syndicat, il s'efforcerait de jeter les groupements dans des voies nouvelles, et de substituer, aux vastes plans de rénovation sociale, le programme restreint d'une coopération impuissante. En même temps, comme il façonnerait à ces groupements des patrimoines communs, il établirait leur responsabilité pécuniaire dans tous les conflits, et fournirait à leurs adversaires les moyens de les atteindre. La doctrine juridique, illustrée outre-Manche par l'arrêt des Lords dans l'affaire du

Taff Vale pourrait sévir efficacement. Enfin, la participation aux bénéfices, sous quelque aspect qu'on la considère, participation individuelle ou participation collective, ne serait propre qu'à diviser les agrégats professionnels, sans modifier en rien la structure, l'ensemble du mécanisme capitaliste. Elle laisserait indemnes le principe du salariat, la hiérarchie sociale, la suzeraineté d'une classe sur l'autre. Quelques garanties spécieuses qu'elle pût offrir, elle ne conférerait pas aux ouvriers la direction de la fabrique, ni la mainmise sur l'outillage; elle réduirait peut-être — et encore rien ne serait certain à cet égard — le profit de l'entrepreneur, mais comme l'anarchie de la production subsisterait avec la concurrence illimitée, le mal suprême du chômage ne serait nullement atténué. Tout au plus aurait-on créé une catégorie d'ouvriers privilégiés, qui seraient assurés, par un contrat à long terme, de ne point être éliminés de l'usine, à condition encore que cette usine ne fût pas elle-même évincée de la lutte mondiale par des établissements concurrents mieux armés.

Même si le syndicalisme envisage la doctrine de la « paix sociale » abstraitement, en dehors des desseins qu'elle déguise, elle lui apparait uto-

pique et puérile, car elle prétend rapprocher les hommes sans modifier le milieu économique, d'où sont issues les classes adverses. Elle conduit finalement à demander au prolétariat un acte de foi, un aveu de résignation, la négation même de toutes les idées qui sont à la base du socialisme, et qui animent la grande poussée corporative et fédérative de notre époque.

Le système a donc été attaqué et réfuté. Il a vécu, pour ainsi dire, à l'heure même où il essayait de se coordonner. Nulle part, il n'a déterminé le syndicalisme à réduire ses aspirations; bien mieux, en le mettant en garde contre ses propres défaillances, il l'a amené à réfléchir plus profondément sur l'antagonisme qui sépare les possédants et les non-possédants, et sur l'impossibilité de le résoudre par des compromis. L'absolutisme syndicaliste ne s'est affirmé que plus nettement après qu'il eut mesuré les périls de déviation.

IV

L'ÉMIETTEMENT DE LA CLASSE MOYENNE

L'État qui oscille, à chaque moment, et dans chaque contrée, entre l'usage de la force poussé jusqu'à l'abus, et le recours aux transactions pacificatrices, — qui voudrait, à la fois, briser l'organisation professionnelle et l'adapter à ses propres fins, s'aperçoit que l'évolution économique travaille contre lui et pour le syndicalisme. La classe moyenne, sur laquelle il s'appuie, se désagrège et disparaît; corrodée peu à peu par la concentration de l'outillage, elle tombe dans le prolétariat. D'ordinaire, il est vrai, les économistes contestent le fait et proclament la vitalité de cette catégorie intermédiaire. Mais, d'une part, les conclusions qu'ils déduisent de la statistique des petits commerçants se révèlent foncièrement erronées, car ces petits commerçants, présentés comme des proprié-

taires et des citoyens libres de tout vasselage, ne sont souvent que des tenanciers de succursales; ils n'exploitent plus leur propre fonds; ils reçoivent des gages directs ou indirects de puissants industriels, de trusts dont ils débitent les produits, ou ne vivent que du crédit consenti par les grandes entreprises, qui ont tout avantage à ne point vendre au public elles-mêmes. Ils doivent être, dans une certaine mesure, assimilés aux métayers et aux colons partiaires de l'agriculture, qu'on ne peut décemment ranger parmi les détenteurs du sol arable. D'autre part, si cette classe moyenne était sûre de l'avenir, si sa stabilité ne lui semblait pas compromise, elle ne s'efforcerait pas de se consolider par un appel aux institutions archaïques. Les sociologues conservateurs, qui apprécient la nécessité de son maintien, ne la ramèneraient pas aux maîtrises et jurandes d'ancien régime. Ils n'opposeraient pas les vieilles corporations, désormais privées de toute base (les exemples de l'Autriche et de l'Allemagne sont caractéristiques), aux corporations modernes, issues du développement prolétarien.

L'émiettement, la volatilisation de la petite bourgeoisie est l'un des phénomènes les plus graves

que puissent relever les défenseurs de la bureaucratie centralisée. Car tandis que l'effectif de la classe dirigeante s'amincit de plus en plus, dans la guerre de la production, le contingent du prolétariat s'épaissit sans cesse, et, par suite, le syndicalisme est assuré d'un recrutement continu. L'État n'a point de moyens d'enrayer ce double mouvement, qui s'accomplit à son détriment, et qui est si gros de menaces pour lui. Après avoir grandi, formidable excroissance, au-dessus de toute la hiérarchie nouvelle, après avoir concentré et coordonné des leviers d'une indiscutable puissance, il comprend que tout l'édifice vacille, qu'il ne s'appuie plus sur une assez large surface, et que cette surface ira toujours en se rétrécissant.

Les phénomènes, qui ont préparé la formation du prolétariat, puis versé les prolétaires dans les syndicats, puis entraîné ces syndicats à des concepts audacieux et subversifs, exercent toujours leur action et dans le même sens. L'évolution des forces productrices, stimulée de décade en décade par les découvertes nouvelles et par des adaptations plus complètes, par une maîtrise plus pleine du genre humain sur la matière, se poursuit avec une vélocité qui croît au lieu de diminuer. Pour prendre un exemple,

et le plus frappant de tous, l'utilisation de la houille blanche, qui ne s'est généralisée que d'hier, exige la mise en œuvre de capitaux énormes. L'âge de la vapeur est déjà dépassé.

Le syndicalisme, dans sa lutte contre l'État, se sent soutenu par le milieu, qui se modifie, pour ainsi dire, à vue d'œil. La division du travail, qui s'accentue à chaque conquête de la science, lui garantit un supplément illimité de cohésion. L'expansion du chômage qui, à chaque crise, augmente l'armée des sans-travail, — l'intensification de la concurrence nationale et internationale, l'élargissement indéfini du marché qui fait peser, sur le prolétariat de tous les pays, l'engorgement d'une seule contrée : tout contribue à surexciter, dans le monde du travail, les colères contre le système, la volonté d'affranchissement. La misère incurable, la menace permanente d'une détresse plus cruelle, la perception d'un contraste éclatant entre le rapide grossissement des grandes fortunes et la stagnation de la condition ouvrière éveillent, dans les masses, des sentiments enthousiastes et héroïques. Elles acquièrent à la fois le désir de combattre, et la capacité de vaincre. La transformation continue, où elles ne jouaient qu'un rôle passif, où elles étaient baignées comme dans une eau mouvante,

les a d'abord broyées, meurtries en ses ondes multiples, puis, par un singulier retour des choses, elle leur a donné la vigueur, la confiance, le rajeunissement. Elle les a pétries pour en façonner un bloc compact.

V

LA RÉVOLTE DES FONCTIONNAIRES

Mais l'évolution des services de l'État n'a pas accumulé moins de périls, pour cet État, que la marche de la production proprement dite.

Nous avons montré comment la puissance publique, soucieuse de diviser le prolétariat, avait imprimé une impulsion constante au fonctionnarisme. Elle s'était imaginé, en puisant ses agents plus ou moins rétribués dans la classe ouvrière, se doter d'une armée civile dévouée à la conservation, réfractaire à toute propagande révolutionnaire. Or, il s'est trouvé, à l'inverse, qu'elle a recruté pour la révolution. Elle a superposé, à la concentration industrielle, agricole, commerciale, la concentration bureaucratique. Elle a élevé, à la conscience de la dignité collective, des centaines de milliers d'hommes, qui autrement fussent restés disséminés, opposés les

uns des autres, par une routine d'individualisme exaspéré ; elle a enseigné automatiquement les vertus de l'association à ceux-là mêmes, qui — cherchant le poste administratif facile et stable, semblaient les moins propres à se concerter pour la lutte sociale.

L'exemple des légions barbares, que l'empire romain avait enrôlées à sa garde, s'évoque ici avec une saisissante ténacité. Ces grands corps des finances, des postes, de l'instruction, pour ne citer que ceux-là, dont le rôle était de ceindre le pouvoir central d'une lisière protectrice, ressemblent à ces Hérules, à ces Vandales, à ces Visigoths, à ces Alains que les souverains de la décadence rangeaient autour des Aigles, pour leur confier la fortune du monde occidental. Et, un beau jour, les sauvages disciplinés fondirent sur la capitale éternelle, et ruinèrent l'Empire. Ils avaient trouvé l'attaque plus lucrative que le stationnement à la frontière ; ils se solidarisaient avec les sauvages du dehors, qui guettaient l'heure propice, qui cherchaient la brèche pour franchir la muraille. La faute que les Empereurs avaient commise, en ouvrant leur territoire aux invasions, n'était pas plus grossière que celle de l'État actuel, livrant sa défense à d'innombrables petits fonctionnaires, plus déshérités

que des mineurs, des métallurgistes ou des terrassiers.

Les modernes barbares du dedans, les syndiqués des ministères, des « régies », des services postaux et télégraphiques, de tous les services enlevés aux particuliers, ont commencé à regarder vers ceux de l'extérieur; ils ont perçu l'identité des origines avant d'aboutir à l'identité des tendances ; ils ont conspiré en silence contre la société, dure pour eux comme pour les autres, avant de se rebeller ouvertement et de se grouper en grandes Fédérations. Chacune des étatisations qui s'accomplissent, qui se déduisent les unes des autres, que le développement du mécanisme de production requiert avec une impérieuse logique, — loin de rajeunir l'État — atténue sa force de résistance ou, mieux, accroît le nombre et l'énergie de ses ennemis internes. Au fur et à mesure qu'il rachète les voies ferrées, cet État simplifie l'organisation corporative des « cheminots », jadis fragmentés en réseaux et, par suite, moins assurés de leur cohésion. Ce dernier phénomène est moins apparent encore en France qu'en Italie et en Suisse, où les compagnies ont été presque totalement expropriées; mais il suffit de l'indiquer d'un trait cursif, pour mesurer l'imprévoyance inévitable

de la puissance publique. Alors qu'elle croyait affermir sa stabilité, en étreignant toute la vie nationale dans les lacis de ses ramifications, elle n'a réussi qu'à grossir le péril de mort. Elle offre prises de toutes parts ; pour n'être découverte sur aucun point, elle avait disposé ses effectifs de défense sur une ligne continue, et ces effectifs peu à peu se retournent contre elle.

Le fait capital de l'étape contemporaine est le revirement brusque, qui s est produit durant les dernières années parmi les fonctionnaires. Plus que tout autre, il est indice d'écroulement.

Il n'est pas, au surplus, spécial à un pays déterminé, mais il se révèle dans tous ceux où le capitalisme s'est puissamment installé, et où les services publics ont acquis l'extension énorme, qui se synthétise dans le mot étatisme. Dans aucune contrée, le gouvernement ne peut certifier que la discipline a subsisté intacte, et que le petit employé de l'administration nationale, provinciale, départementale, communale, n'est pas déchiré entre son serment de fidélité et la notion de la solidarité de classe. Une agitation très apparente, l'établissement de rapports continus entre les associations des commis de l'État et les groupements ouvriers proprement

dits, la rédaction de programmes de desiderata pécuniaires et moraux, la tenue de congrès périodiques, où le pouvoir central est souvent malmené, caractérisent la première phase de la défection. La seconde s'ouvre le jour où ces masses d'hommes assimilent résolument l'État à un employeur privé, et où des minorités proclament la grève. Alors ces minorités suspendent une partie de la vie sur des espaces énormes et donnent un aperçu de l'effroyable dislocation, qu'entraînerait un chômage généralisé. Tenant en leurs mains le sort de la puissance publique, elles la frappent d'inactivité, par le refus de travail, et font fléchir l'armature qui maintient tout le système.

Les grèves postales et télégraphiques ont déjà démontré cette fragilité, cette précarité du pouvoir de l'État, qui se trouve désemparé devant le mauvais vouloir de quelques milliers de ses salariés, et dont les embarras s'accroissent avec les années et les mois. On peut imaginer que dans une grande crise sociale, les agents des finances, gagnés par le syndicalisme, pourraient imiter l'exemple des facteurs, des ambulants, des ouvriers des lignes télégraphiques, et se refuser à percevoir l'impôt. Que deviendrait le Trésor public, frustré des recettes qu'il encaisse

jour par jour, et qui sont indispensables à la sauvegarde de l'« ordre »? Et d'autres suppositions encore peuvent intervenir.

Tant que la concentration corporative et la doctrine syndicaliste n'étaient point sorties du domaine de la production proprement dite, l'État se sentait armé pour la victoire, car justement, il pouvait opposer aux artisans de subversion toutes les forces qu'il tenait en réserve; mais à l'heure présente, et quelque contrée qu'on regarde, ces forces sont émiettées, paralysées par des ferments d'indiscipline et de révolte. La défection des petits employés, qui s'est déjà affirmée en certains pays, en France, en Italie, en Russie, par des exemples significatifs, se prépare visiblement dans les contrées où le pouvoir central semblait le moins contesté, en Allemagne et en Autriche.

Ainsi, d'une part, l'organisation de la résistance se révèle étrangement compromise, et, de l'autre, l'offensive des non-possédants s'exaspère, et des masses nouvelles viennent sans cesse apporter leur appoint à la poussée corporative. L'État n'est plus qu'une forteresse dont la garnison s'effrite et déserte, passant par larges contingents à l'ennemi extérieur.

La formation syndicale au premier degré s'est

consolidée dans les années qui s'écoulèrent de 1880 à 1890, puis la formation fédérative lui succéda de 1890 à 1900, puis survinrent les associations internationales, et enfin, au cours de la dernière période, les agents de gestion et parfois même d'autorité, encadrés dans les administrations publiques, s'agrègent aux groupements généraux ou secondent leur action. Contre l'État, s'est cristallisée la classe non-possédante jusque-là divisée, subdivisée en mille fragments.

VI

L'INTERNATIONALISATION DE LA LUTTE

Mais dans cette lutte grandiose, il ne faut envisager ni un État en particulier, ni le prolétariat d'un pays pris isolément. Une même bataille s'est engagée sur des millions et des millions de kilomètres carrés, sur les cinq continents à la fois, partout où l'intrusion du capitalisme a bouleversé les conditions anciennes. L'État s'adosse à d'autres États, le prolétariat à d'autres prolétariats, et, ici encore, l'État apparaît moins bien pourvu, car sa solidarité avec les autres États n'équivaut pas à celle qui lie les travailleurs de toute race et de toute langue entre eux.

De même que les possédants d'une contrée sont pris entre leur désir unanime de défendre les formes présentes d'appropriation, et les

nécessités de la concurrence, — de même les gouvernements sont partagés entre leur volonté de vaincre la révolution et celle de venger leurs injures historiques. Les États ont des aspirations identiques, mais aussi des ambitions antagonistes. La maison de Prusse et la dynastie autrichienne prirent ombrage, en 1792, des coups portés par le peuple français à la légitimité de droit divin, mais elles se suspectaient l'une l'autre et convoitaient en même temps la malheureuse Pologne, et leurs divisions facilitèrent les victoires des Sans-Culottes. A une date beaucoup plus proche, en 1905-1906, la monarchie des Hohenzollern s'effraya des menaces qui pesaient sur le tsarisme, et elle sentait fort bien que son sort était subordonné à celui de Nicolas II, mais elle se réjouissait, d'autre part, de l'affaiblissement militaire que la crise intérieure infligeait à la Russie.

Les groupements syndicalistes d'une contrée, tout au rebours, ne s'assignent que des raisons d'entente étroite avec ceux des autres contrées. La communauté d'intérêts, de sentiments, de tendances, n'est contrariée ici par aucun élément adverse. Le syndicalisme surgit d'autant plus confiant, dans sa lutte contre le régime actuel, — comme le tiers état de 1789 dans sa

lutte contre l'ancien régime, — que chacun de ses mouvements se répercute à l'infini à travers le monde. Une confédération ouvrière nationale sent derrière elle toutes les autres confédérations ouvrières nationales, en sorte que l'offensive s'internationalise contre une défensive localisée et abandonnée à elle-même. Qu'une grande grève éclate, englobant des centaines de milliers d'hommes, elle sera pécuniairement et moralement soutenue par les salariés des pays limitrophes et lointains, qui verront, dans la cause des grévistes, leur propre cause. Mais l'État, qui aura à recevoir le choc, n'escomptera aucun appui du dehors, heureux encore si les autres États ne s'ingénient pas à exploiter ses embarras, et à profiter de son inactivité temporaire.

Des deux forces en contact, l'une est ancienne, l'autre jeune ou simplement naissante ; l'une a hérité de traditions séculaires, qu'elle a accommodées aux besoins nouveaux, de principes d'organisation qu'elle a appliqués à des rouages plus complexes, de pratiques coercitives qu'elle faisait peser seulement sur des catégories sociales différentes ; l'autre n'avait ni traditions, ni principes, ni méthodes éprouvées de combat. Elle a dû tout créer, comme à tâtons, tandis qu'il lui

fallait conquérir et reconquérir, chaque jour, le droit à la vie. La première, pendant longtemps, voua à la seconde, le mépris qu'ont les puissances reconnues pour les infiniment petits.

VII

LA COORDINATION DES FORCES PROLÉTARIENNES

Nul n'eût pu croire encore, il y a trente ans, que l'État se sentirait menacé par la poussée des associations professionnelles, et qu'il appréhenderait beaucoup plus la multiplication incessante des groupements, la formation visible des grands corps fédératifs, qu'un coup de main, qu'une révolte sanglante préparée dans l'ombre des faubourgs. Le syndicalisme, partout où il s'est implanté, provoque une inquiétude que le socialisme politique n'avait jamais suscitée à égal degré. C'est que celui-ci ne progressait pas du même effort continu, du même cheminement incoercible, et qu'usant des moyens classiques, de la propagande électorale ou de la bataille de rues, il offrait une prise plus large et plus facile à la répression. Est-ce à dire que le syndicalisme, comme il l'affirme souvent, se suffise

à lui-même, et que sa seule apparition dans le monde ait frappé de stérilité les partis socialistes, reconstitués en une seconde Internationale, après la chute et la dissolution de la première?

Le sujet ne saurait être traité longuement dans ce volume, où nous avons voulu beaucoup moins élaborer une théorie, prévoir l'avenir, qu'examiner un des antagonismes fondamentaux de la société présente. Nous n'avons à imaginer ni comment se pourra accomplir l'effondrement du régime, ni comment s'érigera le nouveau système économique, ni quels rouages l'actionneront, ni quels rapports s'établiront entre les groupements humains.

Cependant, aucune question n'est peut-être plus capitale, pour le prolétariat militant, que celle des relations du socialisme politique et du syndicalisme. Chaque jour, les événements se chargent de la remettre au premier plan, en même temps qu'ils lui fournissent des solutions partielles et provisoires. Mais, à vrai dire, elle ne se pose pas partout dans les mêmes termes. Ici, les organismes politiques et les organismes corporatifs sont étroitement associés; là, après avoir confronté leurs visées, ils s'ignorent, ou se juxtaposent rarement.

L'heure du socialisme politique est loin d'être

écoulée. Il aura son rôle à tenir, tant que la guerre durera entre les deux catégories sociales du moment présent. Ce rôle, qui a été considérable dans le passé, qui a consisté, à la fois, à initier le prolétariat aux vices de la structure capitaliste, à le doter d'une première conscience collective, et à battre en brèche les institutions répressives, s'est plutôt atténué depuis que le syndicalisme a grandi ses apports. Mais il ne saurait être regardé comme médiocre. On peut conclure seulement que l'action politique du socialisme ne se suffit pas plus à elle-même que l'action économique ; elles sont nécessaires l'une à l'autre. Elles se conditionnent et se redressent réciproquement.

Le syndicalisme peut invoquer la rapidité de son expansion, la puissance de ses effectifs, l'enthousiasme des masses incorporées, les perturbations que sa seule croissance a jetées dans la marche des sociétés, mais s'il s'exerce sur un autre plan, pour ainsi dire, que le socialisme politique, il ne saurait vouloir le détruire. S'il est sorti tout armé des soubassements du monde moderne, si la grande fabrique concentrée lui a délivré son acte de naissance, il a reçu des écoles socialistes les formules qu'il développe et qu'il défend. Il correspond plus exactement

que le parti à la formation de classe, mais il serait, lui aussi, exposé à chaque instant aux déviations, s'il n'était soutenu par les fortes pensées, qui lui ont été transmises du dehors.

Le socialisme politique, qui adopte comme méthode la conquête des pouvoirs publics, risque de verser dans des compromissions ruineuses, et de sacrifier le but au moyen. Il n'a le choix, dans son cheminement contre l'État, qu'entre l'adaptation à la procédure parlementaire et la révolution romantique. Celle-ci est à peu près généralement abandonnée, ou du moins ne peut être envisagée que comme un acte exceptionnel; celle-là comporte des périls, sur lesquels il n'y a guère lieu d'insister de nouveau. Mais précisément la constitution d'un syndicalisme vigoureux a éliminé le danger, en relevant la conscience de classe, en établissant un contrôle permanent des collectivités ouvrières sur les mandataires, qui se piquent de les représenter dans l'enceinte des Chambres. Désormais, le socialisme politique ne peut plus apparaître comme un rouage de l'État.

Le syndicalisme, qui aspire, comme le socialisme politique, à abolir la hiérarchie et à fonder le communisme, se heurte de toutes parts au pouvoir central et, en même temps, désagrège

la structure économique, sur laquelle repose cette autorité aux mille ramifications. Mais il attaque du dehors : le socialisme politique attaque du dedans. Celui-ci ne gagnera pas la bataille finale, mais il peut user les forces de coercition, énerver la contrainte, jeter l'hésitation dans les corps délibérants à tous les degrés. Sa besogne de propagande intellectuelle s'accomplit dans tous les milieux ; aux jours d'une grande crise, il paralyserait la puissance publique dans la mesure où il l'aurait déjà confisquée.

Le socialisme politique et le syndicalisme n'entreraient en conflit que si l'un voulait maintenir l'État, que l'autre ébranle par son assaut continu. Mais l'étape du communisme utopique, dont l'année 1848 marque la date suprême, est passée. Il a été démontré par de multiples expériences, que cet État, organe des dominations de classe, est incapable de s'approprier à des nécessités nouvelles, qu'il élabore le vasselage, — non l'affranchissement, — et que, résultant de toute une structure économique, il doit s'effondrer avec elle.

Dans le recul des temps, les controverses qui s'engagèrent, vers 1869, entre Marxistes et Bakounistes apparaissent doctrinalement passionnantes, mais pratiquement illusoires. Alors

tout était à créer : les organisations naissantes du prolétariat cherchaient leurs voies. Les notions, que les unes et les autres se faisaient de l'État, différaient sensiblement de celles qui s'imposent aujourd'hui, après le grand développement du fonctionnarisme, après l'expansion du militarisme, du marinisme, du colonianisme, de la bureaucratie sous toutes ses formes. Au surplus, dans l'ardeur de leurs polémiques, les champions de la première Internationale et ceux de l'Alliance universelle se méprenaient sur certaines conditions du combat social.

Les Bakounistes, luttant contre le pouvoir central, adoptaient, comme base, la commune qui est un groupement politique, non un groupement économique, et par là-même, évitaient d'aller jusqu'au bout de leurs thèses. Les Marxistes, tout en voulant sincèrement la destruction de l'État, comptaient se servir momentanément de son organisation, sans se demander s'ils ne lui prêtaient pas des vertus décevantes. Les uns se rendaient compte qu'il fallait frapper la société pas ses fondations mêmes, mais ils ne pouvaient prévoir encore avec netteté l'avènement du syndicalisme, dont l'apparition transformerait l'aspect du champ de bataille : les autres apercevaient clairement la néces-

sirté de sauvegarde l'intérêt collectif de la classe prolétarienne, contre les aspirations particulières des individus et des associations; ils redoutaient l'émiettement de forces qu'introduirait un fédéralisme trop lâche, mais poussaient à outrance la centralisation, sans se prémunir totalement contre la pression des idées acquises.

Depuis lors, les conceptions ont évolué. Elles ont évolué surtout sous l'influence des faits, qui ne surgissent pas toujours dans les cadres tracés par les calculs des doctrinaires. Le syndicalisme s'est imposé comme le phénomène le plus saisissant de l'histoire sociale contemporaine. C'est en grande partie de son action que dépendront les événements de demain ; mais le jour où il aura, avec le concours des partis socialistes, dissous tous les rouages économiques et politiques, alors commencera son œuvre propre. Il lui faudra organiser une société nouvelle, en répartissant les producteurs, et en distribuant les instruments de travail, sans engendrer une caste d'artisans privilégiés, ni consacrer le monopole des grandes corporations. La lutte contre l'État n'est qu'un prélude au formidable avenir qui s'ouvre devant les associations ouvrières.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. 1

L'ETAT MODERNE

I. — Révolution politique et contre-révolution économique 20
II. — La puissance publique 30
III. — La souveraineté populaire. 37
IV. — Le rôle historique du parlementarisme. . . . 41
V. — Le recrutement des représentants. 48
VI. — Les fonctions de l'État moderne. 57
VII. — Les budgets contemporains et leurs ressources. 83
VIII. — L'expansion des armées terrestres. 93
IX. — Le marinisme. 101
X. — L'enseignement officiel 106
XI. — Les œuvres d'utilité publique. 115
XII. — La tutelle administrative 125
XIII. — L'écrasement de l'individu et des associations . 130
XIV. — La portée des lois ouvrières. 136

LE SYNDICALISME

Pages.

I. — Apparition. 144
II. — Le socialisme et le groupement ouvrier. . . . 157
III. — La concentration capitaliste et ses effets. . . . 166
IV. — L'évolution de la légalité. 175
V. — Les effectifs syndicaux. 178
VI. — La résistance patronale. 194
VII. — La conquête des services publics. 202
VIII. — Du corporatisme au syndicalisme. 207
IX. — Les institutions syndicalistes. 213
X. — La thèse de l'action directe. 222
XI. — De la grève. 228

LA LUTTE

I. — Conservation et destruction. 235
II. — Irréductible antagonisme 240
III. — La défensive de la puissance publique. 245
IV. — L'émiettement de la classe moyenne. 251
V. — La révolte des fonctionnaires. 256
VI. — L'internationalisation de la lutte. 263
VII. — La coordination des forces prolétariennes. . . 267

Paris. — Typ. Ph. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 2476.



